

Université de Montréal

L'écologisation du travail social : quelles perspectives de transformation pour les  
praticiennes du secteur public québécois ?

*Par*

Érick Rioux

École de travail social,  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maître ès Sciences (M. Sc.) en  
travail social, option mémoire

Mars 2025, dépôt final

© Érick Rioux, 2025

## Résumé

Ce mémoire examine comment les enjeux d'injustices socioécologiques sont intégrés dans la pratique du travail social au sein du réseau québécois de santé et services sociaux (RSSS). Dans un contexte de crise écologique où les impacts des changements climatiques exacerbent les inégalités sociales, cette recherche vise à analyser la manière dont les IS sont perçus et pris en compte par les praticiennes du travail social.

En s'appuyant la perspective du travail social anti-oppressif (TSAOP) et sur des concepts issus de la psychosociologie du travail, cette étude adopte une approche qualitative par groupes de discussion, permettant de recueillir des regards variés sur les opportunités et les obstacles que les praticiennes rencontrent dans le RSSS face à la transformation, voire l'écologisation, des pratiques du travail social.

L'analyse révèle que, bien que les praticiennes perçoivent les liens entre les situations d'IS et le travail social, elles se heurtent à des obstacles importants, notamment en raison des contraintes organisationnelles imposées notamment par la Nouvelle Gestion Publique (NGP) dans le RSSS. Ces obstacles limitent leur marge de manœuvre et contribuent à une déconnexion entre leurs valeurs écosociales et les pratiques imposées par leur organisation.

Ce mémoire propose donc une réflexion critique à visée transformative sur les possibilités et les défis de la pratique du travail social face aux IS, et souligne l'importance de créer des espaces de dialogue et de délibération au sein du collectif de métier pour soutenir une transition écologique et sociale en adéquation avec les valeurs de justice et d'égalité qui fondent la discipline.

**Mots-Clés :** Travail social anti-oppressif, Travail écosocial, Travail social vert, Psychosociologie du travail, Injustice socioécologique, Nouvelle gestion publique.

## Abstract

This thesis examines how issues of socioecological injustices are integrated into social work practice within Quebec's health and social services network (RSSS). In the context of an ecological crisis where the impacts of climate change exacerbate social inequalities, this research seeks to analyze how ECIs are perceived and addressed by social work practitioners.

Drawing on the anti-oppressive social work perspective and concepts from the psychosociology of work, this study employs a qualitative approach through focus group discussions. This method captures diverse perspectives on the opportunities and challenges practitioners encounter in the RSSS when facing the transformation or even the "greening" of social work practices.

The analysis reveals that while practitioners recognize the links between ECI and social work, they face significant barriers, particularly due to organizational constraints imposed by New Public Management (NPM) in the RSSS. These barriers limit their agency and contribute to a disconnect between their ecosocial values and the practices mandated by their organization.

This thesis thus offers a critical and transformative reflection on the possibilities and challenges of social work practice in addressing ECI. It emphasizes the importance of creating spaces for dialogue and deliberation within professional collectives to support an ecological and social transition aligned with the values of justice and equity that underpin the discipline.

**Keywords :** Anti-oppressive social work, Ecosocial work, Green social work, Work psychosociology, Socioecological injustice, New public management.

# Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b><i>i</i></b>
<b>Abstract .....</b>	<b><i>ii</i></b>
<b>Liste des figures et encadrés .....</b>	<b><i>vii</i></b>
<b>Liste des sigles et abréviations.....</b>	<b><i>viii</i></b>
<b>Remerciements.....</b>	<b><i>ix</i></b>
<b>Introduction .....</b>	<b><i>1</i></b>
<b>Mise en contexte .....</b>	<b><i>1</i></b>
<b>Chapitre 1 : La Problématique .....</b>	<b><i>5</i></b>
<b>1.1 Bref historique des changements climatiques et les impacts sur le travail social.....</b>	<b><i>5</i></b>
<b>1.2 Pertinence de la recherche .....</b>	<b><i>7</i></b>
<b>1.3 Question et objectifs de recherche .....</b>	<b><i>8</i></b>
<b>Chapitre 2 : Recension des écrits.....</b>	<b><i>10</i></b>
<b>2.1 Les défis d'écologisation du travail social.....</b>	<b><i>10</i></b>
<b>2.2 La pensée moderne occidentale et la crise climatique .....</b>	<b><i>10</i></b>
<b>2.3 L'évolution du concept d'environnement en travail social .....</b>	<b><i>12</i></b>
<b>2.3.1 Ecological framework et l'évolution du modèle Person-in-Environment .....</b>	<b><i>14</i></b>
<b>2.3.2 La perspective écosociale, écocentrique et holistique .....</b>	<b><i>15</i></b>
<b>2.3.3 Une critique de l'écocentrisme: quelle place pour les populations marginalisées ?.....</b>	<b><i>20</i></b>
<b>2.3.4 Justice socioécologique : une perspective intégrative .....</b>	<b><i>20</i></b>
<b>2.3.5 Un positionnement nuancé pour le travail social.....</b>	<b><i>21</i></b>
<b>2.4 La pratique du travail social et la nouvelle gestion publique .....</b>	<b><i>22</i></b>
<b>2.4.1 Modalités contemporaines de l'organisation du travail social .....</b>	<b><i>22</i></b>
<b>2.4.2 La nouvelle gestion publique et le travail social, quelles avenues pour la lutte aux IS?.....</b>	<b><i>24</i></b>
<b>Chapitre 3 : Cadre conceptuel.....</b>	<b><i>28</i></b>

<b>3.1 Les injustices socioécologiques à travers une lunette anti-oppressive .....</b>	<b>28</b>
3.1.1 Les racines du travail social anti-oppressif .....	29
3.1.2 Oppressions et privilèges, ou comment comprendre la teneur des injustices socioécologiques .....	31
3.1.3 Quelles avenues pour la justice et l'égalité ? .....	36
<b>3.2 Le prix de la productivité néolibérale contemporaine : autosurveillance et auto-autorité .....</b>	<b>37</b>
<b>3.3 Le réseau de la santé et des services sociaux : un conglomérat toujours en expansion .</b>	<b>40</b>
<b>3.4 La psychosociologie du travail .....</b>	<b>44</b>
3.4.1 Le réel : un espace de création.....	46
3.4.2 Le prescrit : la création de sens par la prescription et ses pairs de métier .....	47
3.4.3 Le rêvé : un espace intersubjectif de construction de soi et de son acte de travail .....	49
3.4.4 Le métier, un espace dialogique interpersonnel, transpersonnel, impersonnel et personnel ...	50
<b>Chapitre 4 : Méthodologie .....</b>	<b>54</b>
<b>4.1 Posture épistémologique .....</b>	<b>54</b>
4.1.1 Implication, subjectivité et mise à distance .....	55
<b>4.2 Une recherche dans une recherche .....</b>	<b>56</b>
4.2.1 Une recherche complémentaire basée sur une analyse secondaire des données.....	58
4.2.2 Nature de l'analyse des données.....	59
<b>Chapitre 5 : Résultats .....</b>	<b>61</b>
<b>5.1 Avant-propos .....</b>	<b>61</b>
<b>Entre le rapport à la nature et la quête de sens de son métier : quelles avenues pour l'écologisation de la pratique du travail social ? .....</b>	<b>61</b>
Résumé.....	61
Abstract .....	62
5.1 Introduction .....	62
5.2 Quelques éléments conceptuels : des notions sous tension.....	64
5.3 Quelques éléments de méthode.....	67
5.4 Résultats.....	69
5.5 Discussion.....	74
5.6 Un moment charnière pour la profession ? .....	77

<b>Chapitre 6 : Résultats complémentaires.....</b>	<b>78</b>
<b>6.1 Pertinence de ce chapitre.....</b>	<b>78</b>
<b>6.2 Les liens entre le travail social et les injustices socioécologiques : .....</b>	<b>78</b>
<b>6.3 Les opportunités et les obstacles :.....</b>	<b>80</b>
6.3.1 Le contexte de pratique, un environnement souffrant ?.....	80
6.3.2 Le collectif de métier : un couteau à double tranchant ?.....	82
<b>6.4 Les pratiques des participantes face aux IS .....</b>	<b>83</b>
<b>Chapitre 7 : Discussion.....</b>	<b>86</b>
<b>7.1 La pertinence du cadre conceptuel du travail social anti-oppressif dans cette recherche .....</b>	<b>86</b>
<b>7.2 Un changement de paradigme : pour une pratique décloisonnée et intégrée en travail social .....</b>	<b>88</b>
7.2.1 Des pratiques axées sur l'individu et les symptômes des problèmes sociaux.....	88
7.2.2 L'hospitalocentrisme .....	90
<b>7.3 Le contexte de pratique et l'immobilisme du travail social.....</b>	<b>91</b>
7.3.1 L'autonomie : un espace de création et de transformation des pratiques.....	91
7.3.2 Le travail prescrit un vecteur de transformation et de maintien du statu quo .....	92
7.3.3 La dimension transpersonnelle et le dualisme nature-culture en travail social .....	95
7.3.4 Proposition d'un modèle.....	96
<b>7.4 Limites de l'étude.....</b>	<b>97</b>
<b>Chapitre 8 : Conclusion .....</b>	<b>99</b>
<b>8.1 Le collectif de métier : un vecteur de transformation à mobiliser .....</b>	<b>101</b>
<b>8.2 Quelques pistes de recherche.....</b>	<b>102</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>104</b>
<b>Liste des annexes:.....</b>	<b>115</b>
<b>Annexe I : The wheel of oppression .....</b>	<b>116</b>
<b>Annexe II : Grille d'entretien de groupe.....</b>	<b>117</b>

<b>Annexe III : Affiche de recrutement.....</b>	<b>122</b>
<b>Annexe IV : Formulaire de consentement.....</b>	<b>123</b>
<b>Annexe V : Certificat d'approbation éthique .....</b>	<b>129</b>

## Liste des figures et encadrés

- Encadré 2.1** *Synthèse des perspectives écologique et écosociale*
- Figure 3.1** *Modèle organisationnel de la bureaucratie mécaniste*
- Figure 3.2** *Représentation de l'acte du travail (à partir des travaux de Lhuillier, 2002)*
- Encadré 4.1** *Ventilation du nombre de participant-e-s*
- Figure 7.1** *Le cycle d'injustices de la pensée moderne occidentale*
- Figure 7.2** *Relation inverse entre la taille de la technostructure et les espaces de créativité des praticiennes du travail social*
- Figure 7.3** *Modèle synthèse*

## Liste des sigles et abréviations

<b>MRC :</b>	Municipalité régionale de comté
<b>IS :</b>	Injustices environnementales et climatiques
<b>CC :</b>	Changements climatiques
<b>RSSS :</b>	Réseau de la santé et des services sociaux
<b>TSV :</b>	Projet de recherche <i>Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation du travail social</i>
<b>GIS :</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>EME :</b>	Événement météorologique extrême
<b>NGP :</b>	Nouvelle gestion publique
<b>AET :</b>	Approche écosociale transformative
<b>OTSTCFQ :</b>	Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
<b>TSAOP :</b>	Travail social anti-oppressif
<b>OST :</b>	Organisation scientifique du travail
<b>CIUSSS :</b>	Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux

## Remerciements

Bien que la rédaction d'un mémoire soit essentiellement une démarche solitaire, elle serait difficilement réalisable sans le soutien inestimable de personnes clés. Je tiens donc à exprimer ma profonde gratitude envers celles et ceux qui ont nourri mes réflexions, m'ont écouté dans les moments de doute, et surtout, ont témoigné d'une confiance indéfectible en mes capacités à mener à bien ce projet ambitieux.

À Sue-Ann, merci d'avoir cru en moi si rapidement et de m'avoir offert de nombreuses opportunités qui m'ont permis de grandir comme chercheur en devenir. Merci pour ta générosité, ton écoute et ton enthousiasme contagieux, qui ont nourri ma motivation et enrichi mon développement. Ton encadrement bienveillant et les opportunités que tu m'as offertes ont joué un rôle clé dans la concrétisation de ce projet.

À Isabelle, merci d'avoir allumé une flamme en moi par rapport à la psychosociologie du travail. Tes connaissances et ta passion m'ont permis de mettre des mots sur mon vécu en intervention et, je l'espère sauront en aider d'autres qui traverse les mêmes épreuves au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

À Geneviève, ma chère amie, je remercie la maîtrise de t'avoir mis sur mon chemin. Pour toutes nos discussions (parfois sérieuses, d'autres moins), ton écoute attentive et pointue, tes conseils précieux, mais surtout pour ton amitié indéfectible, je te suis profondément reconnaissant. Ta présence a illuminé ce parcours parfois ardu, et ton soutien a été une véritable ancre dans les moments de doute. Merci d'avoir partagé cette aventure avec moi.

À tous mes autres ami·e·s, notamment Aurélie, Valérie, Pascal, Antoine, Mireille et France, merci d'avoir été là, chacun·e à votre manière, pour m'encourager, me faire rire, et m'offrir des moments de légèreté indispensables tout au long de ce parcours. Votre présence, vos mots de soutien et votre capacité à me rappeler l'importance de décrocher de temps à autre ont été essentiels pour me permettre de garder l'équilibre et la motivation. Je suis

immensément chanceux de vous avoir dans ma vie, et ce mémoire porte en lui une part de la chaleur et de l'amitié que vous m'avez offertes.

Enfin, à mes parents, Lyne et Gilles, merci du fond du cœur. Vous avez toujours cru en moi, même lorsque je doutais de moi-même, et vos encouragements ont été une source inépuisable de force et de résilience. Vos valeurs, votre patience et votre écoute m'ont accompagné tout au long de ce parcours, et ce mémoire est autant le fruit de votre appui que de mon travail. Je vous en serai éternellement reconnaissant.

# Introduction

## Mise en contexte

En 2021, le Conseil de bande Innu de Ekuanitshit et la municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie sur la Côte-Nord ont réussi à faire reconnaître le statut d'entité juridique de la rivière Magpie (en Innu *Mutuhekau Shipu*). Ainsi, cette rivière est la première au Canada à obtenir ce genre de statut juridique (Champagne, 2021) qui lui confère désormais 9 droits : de vivre, d'exister et de couler; que ses cycles naturels soient respectés; d'évoluer naturellement, d'être protégée et préservée; de maintenir sa biodiversité; de satisfaire ses fonctions essentielles au sein de son écosystème; de maintenir son intégrité; d'être libre de pollution; d'être régénérée et restaurée et de poursuivre en justice en son propre nom [traduction libre] (Benner, 2024). Cet événement juridique marquant témoigne d'un changement de paradigme profond, car cela permet d'inclure dans les lois canadiennes et provinciales une perspective propre aux Premières Nations, soit de voir la nature et tous les éléments qui la composent (vivants et non-vivants) comme des êtres qui sont tous en interrelation (Flemming, 2024). Ainsi, la reconnaissance du statut juridique de la rivière Magpie semble insuffler un soupçon d'espoir, alors que la situation environnementale et climatique planétaire n'a jamais été aussi alarmante. Cette crise est d'une telle envergure qu'elle appelle à revoir le rapport à la nature au sein des sociétés occidentales. Cette idée est importante et servira d'ailleurs de point d'ancrage dans le cadre de ce mémoire. Allant en ce sens, il paraît d'abord pertinent de situer mon propre rapport à la nature, car celui-ci a forcément façonné mes postures ontologiques, paradigmatiques et épistémologiques qui ont guidées la rédaction de ce mémoire.

Je suis natif de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, une région connue pour sa vaste forêt Boréale et son air marin soufflant de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Contrairement aux Québécois de l'ouest de la province, ma représentation du fleuve n'est pas celle d'une étendue d'eau dont on distingue clairement l'autre rive, comme une simple rivière. Non, pour moi, le Fleuve c'est la mer. Son eau est saline, ses embruns sentent les algues et ses vagues respirent au rythme des cycles lunaires. Il est donc normal pour nous, Baie-Comois,

que le bulletin météo soit accompagné des heures de marées, car nous devons souvent prévoir nos sorties en nature en fonction des conditions maritimes. Dans mon enfance, le fleuve revêtait à la fois une aura de dangerosité et de plaisir, en ayant d'une part le potentiel de m'emporter dans son courant ou de me piéger sur un banc de sable avec sa marée haute, puis, de l'autre, me permettant de ramasser des coquillages pendant des heures, de faire des châteaux de sable, de prendre un bain d'argile ou de sauter dans ses vagues.

Ainsi, ma relation à la nature est ancrée profondément dans ma relation au fleuve Saint-Laurent. D'aussi longtemps que je me souviens, mon orientation spatiale s'est bâtie autour de mon positionnement par rapport au Fleuve : si je suis sur la rive nord du Fleuve et que j'y fais dos, alors je suis face au Nord. C'est sans doute la seule chose qui me suis encore à ce jour, malgré mon départ de la Côte-Nord, il y a de ça 14 ans. Maintenant insulaire sur l'île de *Tiohtià:Ke* (Montréal), je dois composer avec un autre visage du Fleuve, celui-ci est mince, son eau est douce et pratiquement sans marée. Alors, ma relation avec le Fleuve est celle d'un expatrié, teintée à la fois par le deuil, la nostalgie, la peur, le plaisir et la quête de la tranquillité. Toutes des émotions qui me submergent à chaque fois que je sillonne les routes vers ma famille.

Puis, cette dimension dichotomique se retrouve également dans ma relation à la nature, étant déchiré entre le choix de vivre en ville et mon désir de retourner vivre en nature. Comme si la nature ne pouvait subsister dans l'organisation bâtie de nos grands centres urbains. Une dichotomie que cette recherche aura certainement réussi à remettre en question, car, nous le verrons, le rapport à la nature n'est pas seulement extérieur à soi, mais aussi *en nous*. Tout dépend bien sûr de comment on réussit à le faire vivre à l'extérieur de soi. Puis, dans mon cas, c'est là qu'une autre facette de mon identité entre en jeu : mon identité de praticien du travail social.

Entre 2018 et 2022, j'ai pratiqué le travail social au sein du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), une organisation qui offre un contexte de pratique difficile. Dans mon cas, cette difficulté résidait principalement dans l'impression que mon organisation ne m'offrait pas la marge de manœuvre nécessaire afin d'intervenir à la source des injustices vécues par

les personnes que je rencontrais. Ce sentiment s'est avéré d'autant plus fort pendant la pandémie de Covid-19. En effet, j'ai remarqué que les personnes que j'accompagnais et qui étaient déjà en situation de vulnérabilité se retrouvaient à porter de façon disproportionnée les conséquences de cette crise globale. Par exemple, des personnes marginalisées avec un réseau de soutien faible qui ont vu la fermeture temporaire des ressources qui leur permettaient de briser leur isolement. Ou encore, une personne en situation d'itinérance qui se heurte aux portes des refuges pleins en raison de la limitation des lits due aux mesures sanitaires. De ce fait, étant confronté à ces expériences d'exacerbation de la vulnérabilité des personnes auprès de qui je travaillais, une question a commencé à me hanter : si une crise globale affecte plus lourdement les personnes en situation de vulnérabilité, alors qu'en sera-t-il face aux conséquences des changements climatiques (CC) et de la dégradation environnementale ?

C'est ainsi que mon identité de praticien du travail social m'a lancé sur ce parcours où, de façon inattendue, mon propre rapport à la nature aura été sollicité de manière à réfléchir à la pratique du travail social contemporaine et aux enjeux d'injustices socioécologiques (IS). À cet effet, ce mémoire visera à présenter mes travaux de recherche basés sur une analyse secondaire de données issues du projet de recherche exploratoire *Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation du travail social (TSV)*.

Dans les prochaines pages, ce mémoire examinera comment les IS sont prises en compte dans la pratique du travail social au sein du RSSS québécois. Dans un contexte de crise écologique où les impacts des changements climatiques exacerbent les inégalités sociales, cette recherche vise à analyser la manière dont les concepts écologiques sont perçus et pris en compte par les praticiennes du travail social.

Dans un premier temps, la problématique sera contextualisée par une exploration des impacts environnementaux et sociaux des changements climatiques et de la pertinence du travail social face à ces enjeux. Ensuite, la recension des écrits se penchera sur la place de l'environnement dans la pratique du travail social, retraçant l'évolution des théories et

approches écologiques ou écosociales dans la discipline. Le cadre conceptuel, quant à lui, approfondira la compréhension des injustices socioécologiques à travers la perspective du travail social anti-oppressif (TSAOP) et offrira un éclairage sur le contexte de pratique des intervenantes, en mobilisant des concepts issus de la psychosociologie du travail. Après la présentation de la méthodologie de recherche, les résultats seront exposés en deux chapitres : le premier, sous forme d'article soumis à la revue *SociologieS* (actuellement en révision), et le second, contenant des résultats complémentaires qui n'ont pu être intégrés à l'article faute d'espace, mais qui sont nécessaires pour répondre aux questions de recherche. Enfin, l'analyse visera à articuler les concepts du TSAOP avec ceux de la psychosociologie du travail et les résultats, afin de dresser un portrait de la pratique du travail social au sein du RSSS face aux IS et des pistes de transformation possibles.

# Chapitre 1 : La Problématique

## 1.1 Bref historique des changements climatiques et les impacts sur le travail social

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIS, 2022), environ 3,3 à 3,6 milliards de personnes et une proportion tout autant importante d'écosystèmes sont vulnérables à un vaste éventail de dangers, car les modèles actuels de développement économique ne sont pas durables et exacerbent les conséquences des CC. Les CC désignent des variations à long terme de la température et des changements persistants dans les modèles météorologiques (Davidson, 2021). Ces variations peuvent avoir des causes naturelles (cycles solaires, activité volcanique, orbite de la terre autour du soleil), mais les CC contemporains sont principalement causés de manière anthropique due à l'émission de gaz à effet de serre via la combustion d'énergie fossile, un phénomène ayant pris de l'ampleur depuis la révolution industrielle (Dufresne et Guivarch, s. d.). Toujours selon le GIS (2022), si la moyenne des températures globales venait à dépasser de 1.5°C la moyenne des températures préindustrielles, alors les risques pour la santé et la sécurité des personnes et des écosystèmes augmenteront également. À cet effet, ces risques découlent en cascade dans les systèmes naturels, sociaux et économiques de la planète, ceux-ci étant tous interconnectés et interdépendants, rendant d'autant plus complexes de prévoir l'impact et l'ampleur des conséquences des CC (OECD, 2022).

Au Québec, des experts (Alberti-Dufort et al., 2022) prévoient que la province sera soumise à l'augmentation de la température moyenne et des épisodes de vague de chaleur, à la hausse de précipitations abondantes, à une aggravation des feux de forêt, à une diminution de la qualité et de la disponibilité de l'eau potable et au dérèglement des écosystèmes dont dépendent les Québécois·e·s. Déjà, la dernière décennie a été le théâtre de multiples épisodes d'événements météorologiques extrêmes (ÉME): feux de forêt, inondations, tornades, verglas. Cela soulève donc l'importance d'agir afin de prévenir l'aggravation de

ces événements, mais aussi pour préparer et protéger les individus et les collectivités en situation de vulnérabilité.

La vulnérabilité dépend du caractère, de l'ampleur et du rythme des CC auxquels un individu ou une communauté sont exposés, ainsi que de leur sensibilité et de leur capacité à s'y adapter (GIS, 2022). Cependant, cette notion de vulnérabilité vient également de pair avec celle de l'inégalité, car les personnes qui vivent de la discrimination - que ce soit notamment en fonction de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur race, de leur âge ou de leur situation de handicap - sont affectées plus lourdement par les conséquences des CC (Beltran et al., 2016; Islam et Winkel, 2017). En effet, « plus les individus sont en situation de pauvreté ou de précarité, plus ils sont éloignés des systèmes politiques de la démocratie occidentale et plus ils sont exposés aux conséquences de la destruction de l'environnement dont sont responsables les activités anthropiques » (Lejeune, 2019, p.1). Il s'agit donc de voir ces inégalités comme des situations d'IS.

C'est donc précisément ici que se loge la pertinence de ce sujet pour le travail social, car les conséquences des CC soulèvent des enjeux qui rejoignent les valeurs et les finalités historiquement humanistes de cette discipline. À cet effet, les dernières décennies sont marquées par de nombreux appels à l'action afin de porter une attention plus importante aux impacts des CC et de la dégradation environnementale sur les populations auprès de qui les praticiennes<sup>1</sup> du travail social interviennent (Besthorn, 2012; Centemeri, 2013; Coates, 2003; Courtemanche et al., 2022; Dagenais Lespérance et MacDonald, 2019; Dominelli, 2012b; Kemp, 2011; Maldonado-Gonzalez, 2009). Cependant, pour ces autrices et ces auteurs, ces enjeux écologiques nécessitent un renouvellement dans la pratique afin d'intégrer la nature et l'environnement physique dans les paradigmes, les théories et les pratiques du travail social.

---

<sup>1</sup> Dans le but de représenter de façon cohérente à la fois l'échantillon de la recherche composé uniquement de femmes et la population (N) de praticiennes en travail social québécoises majoritairement féminine, l'usage du féminin sera favorisé dans ce texte.

Par contre, pour les praticiennes du travail social œuvrant dans le RSSS, un tel changement semble difficile à mettre à application. En effet, le secteur public québécois est marqué par de multiples enjeux qui semblent également affecter le déploiement d'une pratique du travail social plus sensible aux IS. D'une part, il faut comprendre que le travail social n'échappe pas au néolibéralisme, une doctrine politique voulant que l'État occupe un rôle réduit - voire désinvesti - des politiques sociales, tout en cherchant à favoriser la sphère économique de la société et la liberté du marché (Merrien, 1999). Ainsi, dans un contexte où les inégalités sociales progressent au Québec (L'Ériger, 2016), le RSSS subit les contrecoups d'une privatisation grandissante et de restructurations organisationnelles répétées (Carignan, 2014). Plus précisément, c'est à travers l'avènement de la nouvelle gestion publique (NGP) et ses pratiques managériales calquées du secteur privé que le néolibéralisme s'impose au travail social. De ce fait, une pression croissante se fait sentir dans le RSSS, alors que les pratiques managériales sont constamment appelées à se réinventer, dans l'optique d'atteindre des processus toujours plus performants, efficaces, efficients et économes (Grenier et al., 2018). C'est notamment dans cet esprit que les *best practice* (Webb, 2001) s'imposent aux praticiennes dans un processus *top-down* et autoritaire (Parazelli, 2009). Cela vient donc déterminer, normer et cadrer la pratique du travail social, nuisant du même coup à l'autonomie professionnelle des praticiennes (Grimard et al., 2021) qui leur serait pourtant nécessaires afin que la pratique du travail social puisse se renouveler face aux enjeux écologiques contemporains.

## 1.2 Pertinence de la recherche

À la lumière de ce qui précède, il semble que la pratique du travail social au sein du RSSS subit de multiples enjeux qui affectent les fondements de la profession et qui réduisent sa capacité à s'actualiser et à se renouveler. En soi, ceci constitue déjà une problématique complexe qui a été adressée par plusieurs, souvent en problématisant la NGP (Bourque et Grenier, 2018; Parazelli et Ruelland, 2017), le travail émotionnel (Grimard et al., 2021) ou encore l'identité professionnelle (Pullen Sansfaçon et Crête, 2019). Cependant, aucune étude n'a porté sur les effets du cadre rigide des organisations québécoises publiques de santé et de services sociaux sur l'écologisation des pratiques du travail social.

Bien que le lien entre nature, bien-être et santé soit davantage exploré en santé publique (Watts et al., 2015), en médecine (Landrigan et al., 2018) et en géographie (Curtis & Oven, 2012), il a également fait l'objet d'une attention croissante en travail social, notamment en dehors du Québec (Heinsch, 2012; Hudson, 2022; Leavell et al., 2019). Ces travaux examinent comment la nature peut être mobilisée dans les interventions sociales, par exemple à travers la prescription sociale en milieu urbain ou l'intégration des enjeux environnementaux dans l'enseignement du travail social. Toutefois, c'est davantage le rapport à la nature et son ancrage dans les pratiques du travail social qui demeurent peu développés dans la littérature québécoise. Or, le travail social est particulièrement bien placé pour aborder les CC et la dégradation environnementale (Loloum et al., 2022). En effet, il ne fait aucun doute que les praticiennes du travail social, par leurs implications auprès des populations vulnérables, sont directement concernées par ces enjeux (Centemeri, 2013; Coates, 2003; Dagenais Lespérance et MacDonald, 2019; Kemp, 2011; Maldonado-Gonzalez, 2009). Alors, sachant que le travail social est une discipline qui pourrait - donc, du même coup, devrait - jouer un rôle important en termes de lutte aux injustices socioécologiques, quelle place y a-t-il pour de telles perspectives dans le RSSS?

Enfin, bien que la reconnaissance des enjeux socioécologiques en travail social ait gagné en visibilité dans les dernières décennies, il reste encore à comprendre comment ces perspectives peuvent s'intégrer concrètement au sein du RSSS. En raison des contraintes structurelles et organisationnelles imposées par la nouvelle gestion publique, puis des tensions entre les valeurs du travail social et les logiques managériales, les praticiennes évoluant dans ce secteur se trouvent à devoir naviguer dans un cadre qui ne favorise pas toujours l'appropriation du métier par les praticiennes et de sa transformation. C'est donc au sein de ce contexte qu'ont pris forme la question et les objectifs de cette recherche.

### 1.3 Question et objectifs de recherche

#### **Question de recherche:**

Comment les praticiennes du travail social dans le RSSS comprennent les liens entre leur métier, leur contexte de pratique et la lutte aux injustices socioécologiques?

**Objectif principal:**

Comprendre les liens que les praticiennes du travail social qui œuvrent dans le RSSS font entre leur métier, leur contexte de pratique et la lutte aux injustices socioécologiques.

**Sous-objectifs :**

- Explorer la compréhension qu'ont les praticiennes de l'influence de leur contexte de pratique sur leur capacité à développer des pratiques de lutte aux injustices socioécologique ;
- Documenter les opportunités et les obstacles au développement de pratiques de lutte aux injustices socioécologiques au sein du RSSS ;
- Identifier des pratiques de lutte aux injustices socioécologiques en travail social dans ces contextes de travail.

## Chapitre 2 : Recension des écrits

### 2.1 Les défis d'écologisation du travail social

Afin de répondre à la question et les objectifs de recherche, il s'avère d'abord important de poursuivre la contextualisation de la problématique à l'aide de la littérature. De ce fait, dans la première partie de ce chapitre, il sera question d'explorer certains écrits de nature philosophiques qui serviront à mieux comprendre comment la société moderne opère ses relations d'exploitation et de domination de la nature. Ensuite, le travail social étant à la fois un produit et un acteur de la modernité, il sera donc intéressant d'explorer comment le concept d'environnement (physique et naturel) est traité au sein de la pratique du travail social. Enfin, comme cette étude concerne la pratique du travail social au sein du RSSS, il sera présenté certains textes permettant de mieux comprendre le contexte particulier que représente le secteur public québécois et les enjeux qui pourraient affecter l'écologisation de la pratique du travail social.

### 2.2 La pensée moderne occidentale et la crise climatique

Certaines personnes autrices avancent que la pensée moderne occidentale entraîne de sérieux enjeux aux plans politique, social et environnemental. À ce propos, Habermas (1973) nous met en garde contre la rationalisation croissante des sociétés modernes. Par rationalisation, il est ici entendu de rendre efficace et efficient un processus vers l'atteinte d'une finalité (Marshall, 2021). Pour Habermas (1973), la finalité des sociétés contemporaines occidentales est d'accroître les forces productrices à travers cette idée de rationalisation, une idée forte et instituante, car l'atteinte de cette finalité permet aux individus d'atteindre des conditions de vie toujours plus confortable. Cependant, ce confort a un prix, car il implique d'instaurer au nom du progrès un système de domination et d'exploitation sur certaines sociétés et sur la nature.

Selon De Sousa Santos (2011), le discours dominant de l'Occident place les notions de progrès ou de développement comme principal objectif à atteindre. Ce faisant, les autres façons de concevoir le réel (ontologies) et les autres manières de construire la connaissance

(épistémologies) ont de la difficulté à émerger, au profit de celles qui permettent l'atteinte du « développement » (De Sousa Santos, 2011). À cet effet, Escobar (2018) qualifie cette finalité qui façonne le monde moderne d'ontologie dualiste :

Dans l'ontologie moderne - appelée dualiste [ car elle est ] basée sur la séparation radicale entre nature et culture, corps et esprit, l'Occident et le reste du monde, etc. -, le monde est peuplé d' " individus " qui manipulent des " objets " et se meuvent sur des " marchés " toutes choses étant autoconstituées et autorégulées (p.74).

Ainsi, les individus qui composent le monde moderne se meuvent dans des systèmes et des structures (comme le marché ou l'économie) qui n'ont pas de corps physiques et avec lesquels il est difficile d'interagir librement ou de transformer en profondeur, car ceux-ci se construisent, s'adaptent et se renouvèlent, comme un récit qui s'écrit de lui-même. Par exemple, dans une ontologie dualiste, le fleuve St-Laurent peut être vu comme une ressource à exploiter de manière lucrative, favorisant ainsi l'avènement de techniques de pêche performantes qui nuisent aux fonds marins et dérèglent l'équilibre fragile de la vie marine. Cependant, le marché étant ce qu'il est, il devient difficile de se départir de telles méthodes de pêche, car celles-ci permettent à une grande proportion de personnes de se nourrir ou de gagner leur vie. Donc, l'ontologie dualiste implique une perte de vue des interconnexions qui unissent l'humain à la nature. À travers cette séparation radicale se déploient des dynamiques d'exploitation de milieux naturels ou de communautés vulnérables afin d'assouvir une visée de développement et d'accumulation de capital.

Abraham (2019) ne parle pas d'ontologie dans sa critique de l'époque contemporaine, mais plutôt du caractère sacré dont revêt l'économie dans la pensée moderne occidentale. Les institutions religieuses ayant perdu une bonne partie de leur pouvoir depuis le siècle des Lumières, la finalité de croissance infinie de la société moderne revêt désormais un aspect de dogme où ses disciples prient le Marché afin que celui-ci leur garantisse prospérité et richesses. Le Marché a aussi réponse à tous les maux : s'il y a famine, guerre ou catastrophe, un prix peut être payé pour s'en sortir. Cependant, ce dogme du développement infini est une pensée autodestructrice, car elle implique l'exploitation infinie de ressources dont la quantité est pourtant finie engendrant du même coup des injustices intergénérationnelles et

intragénérationnelles. D'abord, intergénérationnelles, car les descendants de la génération d'aujourd'hui n'auront pas droit à la même planète Terre que leurs aïeux. Puis, intragénérationnelles, car la course à la croissance infinie repose sur la promesse que la fortune attend ceux et celles qui s'y engagent, alors que l'exploitation des ressources implique un système de domination/subordination qui crée des injustices au niveau de la répartition de ces ressources, surtout selon l'axe nord-sud.

Pour certaines écoféministes (Plumwood, 1994; K. J. Warren, 1990), cette séparation nature-culture représente également la dichotomie féminin-masculin. Pour ces écoféministes, la vision occidentale aux finalités lucratives se base sur l'exploitation de ressources et sur la domination de pays perçus comme étant « en développement ». Puis, cette vision destructive se transpose également au sein même des rapports d'oppression homme-femme. Autrement dit, l'oppression des femmes est perçue par les écoféministes comme interreliée à la dégradation environnementale, car ces deux phénomènes découlent de la domination du patriarcat. Ainsi, la justice sociale ne peut être réellement atteinte qu'à travers le renversement du patriarcat et la protection du bien-être des écosystèmes qui composent la planète.

Alors, il est difficile de s'attaquer à cette idéologie de dualisme et de développement infini, car la finalité d'accumulation de capital est profondément ancrée dans la culture contemporaine. Autrement dit, « la crise environnementale n'a pas seulement un impact sur nos vies. *C'est* notre mode de vie. C'est l'avancement de l'entreprise industrielle à travers la consommation de la nature et de l'exploitation des personnes » [traduction libre] (Coates, 2005, p.31). Ces propos témoignent de l'ampleur de la remise en question qu'implique un point de vue critique de la société moderne. Or, qu'en est-il du travail social et de la manière dont ces enjeux y sont pris en compte ?

### 2.3 L'évolution du concept d'environnement en travail social

Certains auteurs et autrices (Besthorn, 2012; Boetto, 2017; Coates, 2003; Kemp et al., 1997) remettent en question la place qui est accordée à l'environnement dans la pratique du travail social, car il y aurait un manque dans les théories et les pratiques afin de mieux

le prendre en compte, et ce, malgré la présence du mot « environnement » dans le vocabulaire de la discipline depuis ses origines. À cet effet, Mary Richmond (1917) marque l'histoire du travail social avec son ouvrage *Social Diagnosis*, où elle s'inspire du modèle de diagnostic médical et souligne l'importance de la prise en compte du contexte social entourant la personne visée par l'intervention. Elle jette alors les bases du modèle *Person in environment* (PIE), où l'environnement fait surtout référence à la famille, le voisinage ou les institutions publiques et privées. Puis, du côté de Jane Addams, une autre pionnière du travail social, sa démarche s'inscrivait quant à elle dans une visée de justice environnementale. En effet, son travail visait à faire valoir les conséquences néfastes au plan social et sanitaires des conditions insalubres de certains quartiers populaires de Chicago, où les habitants et habitantes étaient majoritairement racisés (Mann, 2011). Ce faisant, Jane Addams met donc de l'avant une perspective du travail social où l'environnement a un rôle central dans la santé et le bien-être des individus et des communautés.

Au Québec, l'importance de l'environnement comme champ d'action en travail social afin de favoriser le bien-être des individus est également reconnue, comme en témoigne ce passage du *Référentiel de compétences des travailleurs sociaux* de L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) :

S'appuyant sur des théories du comportement humain et des systèmes sociaux, [la praticienne du travail social] intervient dans le champ des interactions entre les personnes et leur environnement. Les droits de la personne et la justice sociale sont des principes fondamentaux de l'action en travail social (Mercier, 2012, p.7-8).

Le contexte physique et environnemental d'un individu ou d'une communauté est donc important pour l'analyse et l'intervention des praticiennes du travail social, afin qu'elles permettent aux personnes visées par l'intervention de « se développer dans des environnements favorisant une réponse adéquate à leurs besoins » (Mercier, 2012, p.10). Il est donc intéressant ici de noter que la formulation employée par l'OTSTCFQ laisse sous-entendre une vision où l'environnement doit répondre aux besoins de l'humain, une posture

qui fait d'ailleurs l'objet de critique de plusieurs auteurs (Bell, 2012; Boetto, 2017; Coates, 2005; Gauthier et al., 2024; Germain, 1973; Kemp et al., 1997; Zapf, 2010).

De plus, malgré la présence de « l'environnement » dans les discours en travail social depuis ses origines, cela n'aura pas empêché qu'avant 1970, la profession aura vu peu d'écrits, de théories ou d'approches qui sont venues le conceptualiser ou l'opérationnaliser (Gitterman et al., 2013; Kondrat, 2013). La prédominance des théories *person-centered* (Kemp, 2009) est d'ailleurs remise en question à la fin du XXe siècle, ce qui voit naître la naissance d'un mouvement qui peut être classé en deux branches : *l'ecological framework* et la perspective écosociale.

### 2.3.1 Ecological framework et l'évolution du modèle *Person-in-Environment*

D'abord, la remise en question des théories *person-centered* s'enracine dans une tension qui persiste depuis longtemps en travail social : l'importance accordée aux facteurs individuels et l'importance accordée au contexte dans lequel s'inscrivent la ou les personnes visées par l'intervention (Kemp, 2009).

En s'inspirant de la théorie des systèmes (Rodway, 1986) et du champ de l'écologie, Germain et Gitterman (1980) participent à la mise sur pied de *l'ecological framework*. C'est d'ailleurs à partir de ce cadre théorique qu'émerge le modèle *person:environment* (P:E). Germain et Gitterman souhaitent jeter les assises d'une perspective propre au travail social et à l'écart de l'habituelle étiologie médicale qui teinte fortement la pratique. P:E est construit sur le postulat que la personne et son environnement (social, physique, culturel, structurel, etc.) entretiennent des relations réciproques et qu'un changement dans un des systèmes aura des répercussions sur tous les autres qui y sont reliés. Ce faisant, la praticienne du travail social doit autant intervenir sur l'individu que sur les dimensions de l'environnement qui concernent le problème vécu.

Kemp et al. (1997) tiennent également un discours qui vise à recentrer l'environnement dans la pratique du travail social. Ainsi, Kemp et ses collègues ajoutent au modèle P:E la

*perception* que l'individu (ou le groupe) visé par l'intervention a de son environnement, ne se limitant donc pas à une description se voulant objective de l'environnement social et physique d'une personne. De plus, selon cette perspective, l'intégration de l'environnement dans la pratique du travail social se fait avec la *direct practice*, soit le décroisement des processus d'intervention en travail social (individuel, groupe, communautaire), ceux-ci n'étant pas exclusifs, mais bien complémentaires. Enfin, dans la dernière décennie et face à la crise climatique, Kemp (2011) déplore que l'environnement demeure encore principalement en dehors de la pratique en travail social, celui-ci se limitant souvent à son aspect social proximal (famille proche, amies et amis, etc.). Ce faisant, malgré l'engagement historique du travail social à prendre en compte le contexte environnemental des individus et des communautés, cela n'aura pas permis à la discipline de développer des modèles, des pratiques et des théories qui sauront préparer les praticiennes du travail social aux conséquences des CC.

### 2.3.2 La perspective écosociale, écocentrique et holistique

Zapf (2010) décrit également ce manque dans la discipline, mais il propose de revoir plus en profondeur la formule *person-in-environment*. Selon lui, cette formule représente d'une part la prévalence du processus d'intervention individuel dans la pratique du travail social et de l'individualisation des problèmes sociaux et structureaux. D'autre part, cette formule représente aussi pour Zapf la dualité nature-culture où se reflète le rapport de domination-subordination dans la société occidentale. Il propose plutôt la locution *people as place*, qui souligne le caractère complexe et indissociable des interrelations qui unissent humains et non-humains, lui permettant de mettre en évidence le caractère holistique et *écocentré* que devrait adopter l'intervention en travail social.

Pour Besthorn (2012), la perspective *écocentrique* « est fondée sur la reconnaissance de toute vie humaine et non humaine, ainsi que de toutes les entités vivantes et dites non vivantes, comme moralement considérables et essentielles à un ordre mondial juste. » (p. 8). Cet auteur américain appelle donc à un changement paradigmatique en travail social et propose la *deep justice*, une approche se basant sur la philosophie de la *deep ecology* de Naess (1989) qui cherche notamment à reconnaître les droits de ce qui est non-humain,

vivant ou non. Il met donc de l'avant le modèle *person with environment* qui suggère que les humains devraient adopter un rôle humble en tant que « simple citoyen » au sein de la nature, plutôt que d'assumer une position de maîtrise ou de contrôle. Cela implique de vivre de manière à minimiser l'impact sur l'environnement et de respecter les droits de toutes les formes de vie de s'épanouir indépendamment de leur utilité pour les humains.

S'appuyant notamment sur les travaux de Besthorn, Coates (2005) appelle à un changement de paradigme en travail social et lance ainsi les bases du *ecosocial work*, une approche se basant sur le postulat que le travail social sous sa forme actuelle est un produit et un acteur de la modernité. Sous cette perspective, les approches radicales ou structurelles n'ont pas été en mesure de dissocier le travail social des phénomènes d'oppression et d'exploitation découlant de la modernité. À cet effet, Coates (2005) souligne que : « la crise environnementale est restée largement en dehors du discours du travail social et la profession est devenue co-dépendante de la société moderne sur la voie de la catastrophe écologique » [traduction libre] (p.36). Ainsi, pour Coates, le travail social doit devenir un acteur plus important dans la transformation sociale nécessaire pour accompagner la société vers un mode de vie basée sur un paradigme holistique et *écocentré*. Une telle posture permet donc de poser un regard sur le monde où l'humain n'est pas au centre des préoccupations des praticiennes du travail social, mais comme faisant partie d'un ensemble complexe de systèmes interconnectés et interdépendants.

Dominelli (2012b) propose l'approche du *Green social work* en s'inspirant également d'une perspective holistique. Cette approche se veut interdisciplinaire, transnationale et cherche à promouvoir une distribution équitable des fardeaux liés à la dégradation environnementale et aux CC. Le *Green social work* est une vision également basée sur la lutte à la pauvreté, car les inégalités sociales et la dégradation environnementale sont des problèmes qui doivent faire partie d'une lutte commune, car ils découlent de la même source : les moyens de production industrielle dévastateurs et les modes de surconsommation poussés par le néolibéralisme. Cette démarche se veut donc profondément ancrée dans une finalité de justice sociale et environnementale. Puis, pour arriver à cette fin, Dominelli propose que les praticiennes du travail social agissent entre

autres à titre de : facilitatrices, coordonnatrices, organisatrices communautaires, médiatrices, défenseuses de droits, éducatrices et de vulgarisatrices scientifiques.

L'approche écosociale transformative (AET) de Boetto (2017) n'a pas nécessairement de grandes différences avec les autres perspectives énoncées, si ce n'est qu'un accent un peu plus explicite sur l'écoféminisme, les perspectives décoloniales (*indigenous perspectives*) et la *community-based practice*. En effet, Boetto met de l'avant le rôle que le travail social a joué dans les luttes pour les droits des femmes, puis comment ce rôle devrait continuer d'être porté afin de faire face au patriarcat et ses impacts sur les inégalités sociales et la destruction environnementale. Toujours selon une perspective holistique, l'AET tente de prendre en compte les interconnexions et les liens d'interdépendances entre humain et non-humain, à travers une pratique unissant les niveaux micro et macro, ancrée dans une communauté et une culture locale (*culturally located community-based practice*). De plus, elle propose de rebalancer le déséquilibre entre les nord et sud en s'inspirant davantage des pratiques du travail social des peuples autochtones (ou aborigènes en Australie). Enfin, la finalité de l'AET est ancrée dans une visée de justice écologique, qu'elle conceptualise comme étant : « une perspective holistique qui reconnaît que la justice est importante pour tous les êtres vivants » [traduction libre] (Boetto, 2017, p. 54). L'AET et ses pratiques seront approfondies davantage dans le chapitre *Cadre conceptuel*, mais pour mieux s'y retrouver, un tableau synthèse des approches explorées est proposé à la page suivante.

Enfin, ces modèles ne s'opposent pas strictement sur un axe écocentrisme-anthropocentrisme, mais plutôt sur la manière dont ils articulent les interrelations entre humains et environnements. *L'ecological framework*, bien qu'il reconnaisse l'influence des milieux sur les individus, demeure souvent centré sur l'adaptation et le bien-être humain, ce qui peut le situer davantage dans une perspective anthropocentrique. À l'inverse, la perspective écosociale met de l'avant une approche plus systémique où les dynamiques écologiques et sociales sont envisagées comme indissociables, ouvrant ainsi la voie à une reconnaissance plus forte des interdépendances entre humains et non-humains. Toutefois, ces deux courants ne sont pas mutuellement exclusifs et, en pratique, plusieurs approches oscillent entre ces pôles, intégrant des éléments des deux visions selon les contextes et les

enjeux abordés. De ce fait, le prochain tableau tente de proposer un vision synthèse de ce qui vient d'être présenté, avec une ligne pointillée entre ces deux grandes perspectives pour bien illustrer cette porosité qui existe entre elles.

### Encadré 2.1 Synthèse des perspectives écologique et écosociale

Perspectives	Posture	Modèle théorique ou approche	Concept(s) clé(s)	Principaux·les auteurs·rices
<i>Ecological framework</i>	Anthropocentrique	<i>Person:environment (P:E)</i>	Réciprocité	Germain Gitterman
		<i>Person-environment practice (PEP)</i>	<i>Direct practice</i>	Kemp
<b>Perspective écosociale</b>	Écocentrique et holistique	<i>People as place (PAP)</i>	<i>Physical environment / place</i>	Zapf
		<i>Deep ecology</i>	<i>Deep justice / person-with-environment</i>	Besthorn
		Travail social vert	(critique du) néolibéralisme / inégalités / oppressions / désastres environnementaux et climatiques	Dominelli
		Travail écosocial	(Critique de la) Modernité / <i>Human-earth relationships</i> / transformation sociale	Coates
		Travail écosocial transformatif	<i>culturally located community-based practice / indigenous perspective / écoféminisme / sustainability / justice écologique</i>	Boetto

### 2.3.3 Une critique de l'écocentrisme: quelle place pour les populations marginalisées ?

Mathias et al. (2023) s'inquiètent face aux changements de postures proposés en travail social au cours des dernières décennies, car les injustices environnementales et climatiques partagent parfois des causes communes avec les injustices sociales, mais cela « n'implique pas nécessairement des luttes communes » [traduction libre] (p. 573). Ces auteurs mettent donc en garde contre un changement de paradigme trop écocentré, où l'intégration des considérations non humaines pourrait reléguer au second plan les réalités vécues par les populations les plus marginalisées. Ainsi, bien que la reconnaissance des liens complexes entre les humains et leur environnement soit essentielle, il importe d'adopter une approche équilibrée qui tienne compte des multiples niveaux d'interconnexion entre justice sociale et justice environnementale.

Plutôt que d'opposer la justice écologique et la justice environnementale, il semble pertinent d'adopter une vision plus large et interrelationnelle de ces concepts, comme celle proposée par Larocque et al. (2024) avec le terme de justice socioécologique. Ce cadre permet d'intégrer les préoccupations relatives aux injustices climatiques, environnementales et écologiques tout en tenant compte des réalités des populations vulnérabilisées. Dans cette optique, il ne s'agit pas simplement de reconnaître les liens entre l'humain et la nature, mais aussi de situer ces enjeux dans une perspective d'équité et de redistribution des ressources, des risques et des bénéfices.

### 2.3.4 Justice socioécologique : une perspective intégrative

Boetto (2017) définit la justice écologique comme « une perspective holistique qui reconnaît la justice comme étant aussi importante pour tous les organismes vivants » [traduction libre] (p. 57). De leur côté, Boetto (2017) et Besthorn (2012) critiquent la justice environnementale en affirmant qu'elle ne remet pas suffisamment en question les structures économiques et industrielles à l'origine des crises écologiques. Pourtant, l'opposition entre ces perspectives pourrait être dépassée par une conceptualisation plus englobante qui permettrait aux praticiennes du travail social de se situer à différents niveaux d'intervention, de l'individuel au structurel, en intégrant ces dimensions de justice sans en privilégier une au détriment des autres.

L'exemple donné dans la mise en contexte de ce mémoire concernant l'octroi du statut de personnalité juridique à la rivière Magpie (Mutuhekau Shipu) illustre bien cette interrelation entre les luttes sociales et environnementales. Il ne s'agit pas uniquement d'une avancée en matière de reconnaissance des écosystèmes, mais également d'une victoire pour les Innus qui ont obtenu une reconnaissance juridique de leurs savoirs, de leur culture et de leur spiritualité. Ce type d'initiative met en lumière la nécessité d'adopter une approche qui conjugue justice sociale et justice environnementale, tout en respectant les rapports de pouvoir historiques et actuels qui structurent ces revendications.

Dans le contexte du travail social, le recours à la justice socioécologique permet d'éviter un écueil dualiste où l'on opposerait la protection de l'environnement et la lutte contre les inégalités. Au contraire, cette approche reconnaît que ces dimensions sont profondément entremêlées et qu'elles doivent être abordées de manière conjointe pour éviter de reproduire ou renforcer des injustices systémiques. Comme le souligne Dupras (2023), les politiques environnementales, notamment celles liées à la végétalisation des milieux urbains, peuvent entraîner des effets pervers tels que la gentrification écologique, accentuant ainsi les inégalités sociales. Ces observations démontrent que toute action en faveur de l'environnement doit être pensée avec et pour les populations concernées, et non à leur détriment.

### 2.3.5 Un positionnement nuancé pour le travail social

Le travail social a historiquement été ancré dans une approche centrée sur l'humain, visant à répondre aux besoins des populations en situation de vulnérabilité. Cependant, face aux crises climatiques et environnementales, il devient nécessaire d'élargir cette perspective pour intégrer une compréhension plus holistique des interrelations entre les systèmes sociaux et écologiques. Cette posture ne signifie pas d'abandonner les fondements du travail social, mais plutôt de reconnaître que les injustices environnementales, sociales et climatiques sont intimement liées et qu'une approche strictement anthropocentrée pourrait s'avérer limitante dans un contexte de crise écologique croissante.

Ainsi, en adoptant une perspective de justice socioécologique, le travail social peut jouer un rôle actif à plusieurs niveaux : en accompagnant ou en défendant (que ce soit au plan individuel, de groupe ou collectif) les intérêts des populations affectées par les changements climatiques ou la dégradation de l'environnement de manière à favoriser la transformation des structures et des systèmes qui perpétuent ou créent des inégalités. De plus, ce positionnement permet également d'adopter une posture critique face aux contraintes institutionnelles qui freinent l'écologisation des pratiques du travail social, notamment dans le secteur public.

Afin de mieux comprendre ces dynamiques et les obstacles à l'écologisation du travail social dans un contexte institutionnel, il est essentiel de remettre en question les rapports de pouvoir qui structurent le milieu du travail social au sein des services publics. Cette prochaine section explorera ces enjeux en analysant les rapports de force, de contrôle et d'autorité dans le Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

## 2.4 La pratique du travail social et la nouvelle gestion publique

### 2.4.1 Modalités contemporaines de l'organisation du travail social

La professionnalisation du travail social ainsi que l'État-providence possèdent tous deux des racines historiques communes. À cet effet, Bourque et Grenier (2021), vont jusqu'à dire que le travail social québécois est le fruit et l'instrument de l'État-providence, car leurs finalités convergeaient alors vers des mêmes idées et valeurs « d'égalité, de justice sociale et de risque collectif » (p. 120). Basé sur un modèle beveridgien, l'État cherchait alors à fournir aux citoyens des services de santé et sociaux gratuits et accessibles à tous. Toutefois, au tournant des années 1980, poussés par un vent néolibéral, des États néo-conservateurs comme ceux de Thatcher et de Reagan mettent en place des réformes visant « l'amincissement » de leur administration publique (Bezes et al., 2011). Ces réformes se veulent une réponse aux multiples critiques de l'État-providence. D'abord, celui-ci était considéré trop large et onéreux, en plus d'offrir des services de plus en plus critiqués pour leur manque d'efficacité (Merrien, 1999). De plus, il était craint qu'une trop grande accessibilité aux prestations sociales favoriserait un désinvestissement du milieu du travail par les prestataires de ces programmes sociaux (Merrien, 1999). Une autre critique

importante du modèle providentiel concernait le trop grand pouvoir exercé par les professionnels, ceux-ci étant vus comme « égoïstes [et] mus par leur intérêt économique » (Bezes et al., 2011, p. 305). Ainsi, avec cette critique, c'est l'ensemble du modèle démocratique de la bureaucratie professionnelle qui a été remis en question (Mintzberg, 2023)<sup>2</sup>. Les réformes néolibérales avaient d'abord pour but la refonte de l'État vers des processus plus efficaces, efficaces et économes, ce qui a eu pour effet de réduire l'autonomie professionnelle des fonctionnaires et à leur capacité de jugement (Bezes et al., 2011; Merrien, 1999).

Cependant, cette tendance néolibérale claire dans certains pays n'a pas eu le même déploiement dans les institutions publiques québécoises, notamment parce que la commission Castonguay-Nepveu (1967-1972) a donné une couleur particulière au système de santé et des services sociaux de la province avec la mise en place des Centres locaux de services communautaires (CLSC) et leur conceptualisation « populaire de la santé » (Plourde, 2021, p.79). Par perspective populaire de la santé, il était entendu une vision de la prestation des services sociaux et de santé qui prenait en compte les causes sociales et politiques de la maladie (Larivière, 2018; Plourde, 2021), à l'opposé du modèle biomédical habituel qui s'intéressait surtout aux causes individuelles et biologiques de la maladie. Toutefois, cette vision originale des CLSC n'a jamais vu le jour sous sa forme complète, car elle ne faisait pas l'unanimité dans les classes politiques et médicales du Québec (Plourde, 2021). Alors, depuis son avènement et au rythme des multiples réformes qui ont suivi, la mission préventive des CLSC a toujours été soumise aux tensions qui existent entre la santé populaire et la perspective biomédicale (RQIIAC, 2020). Ainsi, il semble pertinent de se demander si ces tensions agissent également sur l'avènement de perspectives écosociales dans le secteur public. Comme exposées précédemment, ces perspectives visent entre autres à amener les praticiennes du travail social à prendre en compte les individus et les communautés de façon holistique, ce qui semble à l'opposé d'une vision

---

<sup>2</sup> Une bureaucratie professionnelle, selon le modèle de Mintzberg (2023), est une forme d'organisation où les professionnels ont un pouvoir plus fort, influent et autonome dans la détermination de leur travail. Dans ce type d'organisation, la technocratie y est quasi inexistante ou exerce peu de contrôle sur les professionnels (voir le chapitre trois, p.42).

biomédicale qui reste principalement centrée sur les symptômes de problèmes sociaux et environnementaux complexes.

Pour certains (Bentayeb et Goyette, 2013), c'est en 2000 avec l'adoption de la *Loi sur l'administration publique* (LAP) que se concrétisent les principes de la NGP dans le RSSS. En bref, cette loi visait la réingénierie de la gouvernance des institutions québécoises afin de favoriser la mise en place d'une culture organisationnelle basée sur celle de l'entreprise privée (Bourque et Grenier, 2018). Pour Bourque et Grenier (2018), « cette culture d'entreprise mise sur des valeurs de responsabilité et sur l'obligation redditionnelle des employés, tout en insistant sur le travail d'équipe, la participation, le respect de l'autorité et de la hiérarchie, la productivité, l'excellence et les résultats » (p. 6). Ou, comme le résumait Parazelli et Ruelland (2017), dans le cadre de l'idéologie de la NGP, il s'agit de :

Fusionner les structures administratives, réduire les effectifs, mettre en place l'approche client et la responsabilité populationnelle, gérer et évaluer en fonction de l'atteinte des résultats, améliorer l'efficacité, l'efficience et l'économie des coûts du système pour faire plus avec moins, fournir des services sur la base de la concurrence, mettre en place des partenariats public-privé, flexibiliser l'organisation du travail, responsabiliser les employés constituent autant d'éléments du credo des gestionnaires de services publics appelés à « moderniser » l'administration publique (p.76).

Ce faisant, la pratique du travail social dans le secteur public semble avoir évolué dans un cadre organisationnel en transformation vers la rationalisation de ses services et de ses processus, rendant ainsi difficile l'harmonisation des finalités de ce cadre organisationnel avec celles de la pratique du travail social.

#### 2.4.2 La nouvelle gestion publique et le travail social, quelles avenues pour la lutte aux IS?

Pour Merrien (1999), l'erreur fondamentale de la NGP est de porter les organisations publiques à se centrer principalement sur l'efficience de leur administration, en négligeant la réponse aux besoins de la communauté qu'elles desservent. Pour le travail social, cela s'est posé en porte-à-faux aux principes mis de l'avant dans cette discipline et a entraîné plusieurs transformations dans la pratique au fil des dernières décennies.

D'abord, Grenier et al. (2019) voient dans ces transformations un glissement vers la déprofessionnalisation du travail social, car la NGP a porté de multiples atteintes à l'autonomie des praticiennes du travail social. En effet, au sein du RSSS, il semble y avoir une prévalence des données probantes (Webb, 2001) et des objectifs de performance qui viennent établir « par le haut » des normes de pratique. Cela laisse donc peu de place à l'émergence de pratiques « par le bas » - donc portées par les praticiennes du travail social - afin de définir leur acte de travail. Autrement dit, « règles, procédures, guides de bonnes pratiques et référentiels sont créés désormais à destination des travailleurs sociaux, mais sont souvent pensés sans eux, ce qui renforce inévitablement l'hétéronomie du travail » (Bertaux et Hirlet, 2011, p. 105). De plus, le recours grandissant à des outils technologiques accentue ce phénomène de déprofessionnalisation (Grenier et al., 2019), car, en relayant certaines décisions cliniques à l'intelligence artificielle, cela limite les occasions de développement des habiletés de réflexivité et de jugement clinique, pourtant essentiel au développement d'une identité professionnelle chez les praticiennes du travail social.

Ensuite, des procédés multiples de reddition de compte induisent un climat de performance axé sur les résultats de l'intervention, plutôt que sur ses processus (Carrier, 2021; Côté et al., 2020). Découlant de ce contexte de performance, des praticiennes du travail social disent ressentir de l'anxiété, du désespoir, de la souffrance et de la colère au travail (Grenier et al., 2018; Grenier et Bourque, 2016). Selon des études de Grenier et ses collaborateurs (2016; 2018), certaines praticiennes du travail social s'expliquent mal à savoir comment jongler avec la philosophie de leur métier, la mission de leur organisation et les pratiques managériales inspirées de la NGP.

D'autres auteurs ne s'alarment pas seulement du contexte organisationnel et institutionnel qui entoure la pratique du travail social, mais aussi de la cible de l'intervention sociale qui paraît avoir changé. Bertaux et Hirlet (2011) parlent du changement d'un État social providentiel et avec des services accessibles à tous, vers un modèle contemporain qui induit une entente contractuelle (et conditionnelle) entre les praticiennes du travail social et les personnes visées par l'intervention. Donc, pour avoir droit à l'aide de la société, les personnes visées par l'intervention sont responsables de s'investir dans le processus

d'intervention proposé. Pour Aballéa (2013), il s'agit d'une entente entre l'« usager » des services et la praticienne du travail social qui implique que la personne doit se prendre en charge elle-même et effectuer un travail sur soi. Le succès ou l'échec de l'intervention étant souvent relayés à la volonté des personnes et à leur degré d'investissement dans le processus. Une telle transformation de la pratique du travail social fait donc craindre à un retour du contrôle social, au détriment de la visée solidariste du travail social (Aballéa, 2013).

Ainsi, ce bref survol de la NGP et de certains de ses impacts sur le RSSS dresse un portrait bien sombre pour l'intégration des questions environnementales et climatiques dans la pratique du travail social au sein du secteur public. En effet, dans un contexte où le travail social peine déjà à se déployer pleinement et où la créativité paraît avoir fait place à l'hétéronomie, il semble pertinent de se demander de quelles façons il serait possible que le travail social puisse se transformer afin de faire face aux enjeux climatiques et environnementaux. Les autrices et auteurs des perspectives écosociales sont tout de même clairs à cet effet : les finalités du travail social et celles des luttes pour de meilleures conditions environnementales et climatiques sont convergentes. De plus, l'intérêt historique porté par le travail social pour le contexte entourant des problématiques sociales indique que cette discipline est bien placée pour comprendre et agir sur les conséquences des CC et de la dégradation environnementale (Loloum et al., 2022). Alors, pourquoi cela n'est-il pas le cas pour les praticiennes du travail social du RSSS ? À cette question, plusieurs réponses peuvent être tentées, mais la suite de ce mémoire se concentrera sur deux enjeux majeurs : (1) il faut d'abord que la discipline du travail social développe davantage sa conceptualisation de l'environnement (physique, bâti et naturel) et des injustices qui l'accompagnent, afin que ces notions découlent dans les pratiques; (2) Toutefois, comme la présente étude se concentre sur la pratique du travail social au sein des organisations publiques, ce processus de (re)définition du métier demande à mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'acte de travail, ainsi que l'acte de travail en soi. De ce fait, il s'agira de mieux saisir comment ce contexte facilite ou restreint les marges de liberté et d'influence qu'ont les praticiennes du travail social sur leur métier, de la possibilité d'incarner réellement des valeurs liées à la justice environnementale et

climatique puis, du même coup, de transformer leurs pratiques. À cet effet, le prochain chapitre traitera de ces deux derniers éléments afin d'introduire la théorie du travail social anti-oppressif et certains concepts de la psychosociologie du travail.

## Chapitre 3 : Cadre conceptuel

En première partie de ce chapitre, il s'agira d'abord de situer plus clairement ce qui est entendu par injustices socioécologiques selon une perspective anti-oppressive, afin de mieux cerner de quelles façons le travail social et ses pratiques doivent être en mesure d'y faire face. Puis, il sera question de comprendre les rapports de contrôle et de pouvoir à l'œuvre dans le contexte de travail des praticiennes du travail social. Par la suite, ce contexte de travail, ainsi que les obstacles et les opportunités qu'il présente pour la pratique du travail social face aux IS, sera exploré selon la conceptualisation et la modélisation de Mintzberg (2023). Enfin, ce chapitre se terminera avec certains concepts tirés du champ de la psychosociologie du travail. Il s'agira de comprendre ce qu'est le travail (l'acte) et le métier, puis comment ceux-ci peuvent être vecteur de construction de soi, d'appropriation de pouvoir, de transformation, mais aussi d'acte empêché, de souffrance et de la perte du sens accordé à son métier. Tous des éléments qui semblent porteurs pour comprendre la teneur des transformations qu'impliquent les situations d'IS dans la pratique du travail social.

### 3.1 Les injustices socioécologiques à travers une lunette anti-oppressive

Face aux CC et à la dégradation environnementale, toutes et tous ne sont pas égaux et n'ont pas les mêmes opportunités afin de se protéger, de s'adapter ou de se préparer à de tels fléaux. Il découle de ce constat une myriade d'IS qui sont complexes à prévenir ou même seulement à comprendre. En effet, ces situations d'IS sont le fruit de systèmes et de structures politiques, juridiques, sociales et économiques où diverses formes de pouvoir ont des incidences multiples sur les conditions de vie, le bien-être et la santé des personnes qui vivent des oppressions. Il est important de comprendre ces dynamiques d'oppressions en matière d'IS, car il faut d'une part être en mesure de comprendre pourquoi et comment certaines personnes ou collectivités sont exposées à des situations de vulnérabilité plus grandes que d'autres face aux CC et à la dégradation environnementale. D'autre part, il faut aussi comprendre dans quelles mesures ces enjeux environnementaux et climatiques

risquent d'exacerber ou de reproduire les structures et les systèmes sociétaux causant des inégalités sociales, un phénomène qui, selon Araos et ses collègues (2021), est déjà en train de se produire.

À cet effet, l'approche anti-oppressive se veut être une réponse qui va au-delà des interventions « band-aid » (Baines et Clark, 2022), car elle cherche à s'attaquer aux causes structurelles des inégalités sociales. Cela prend tout son sens dans un projet de recherche qui s'intéresse à la lutte aux IS, car de telles luttes nécessitent des interventions qui sauront remettre en question les structures capitalistes et extractivistes ayant menées à ces situations d'injustices et d'oppressions. De plus, l'approche anti-oppressive se veut hétérodoxe (Baines et Clark, 2022). Ainsi, elle ne cherche pas à délimiter fermement ses frontières théoriques, mais plutôt à inclure les différentes perspectives critiques, de manière à tisser des connaissances, des théories et des pratiques afin que le travail social soit en mesure de répondre aux problèmes sociaux qui émergent et évoluent. À cet effet, une telle possibilité de tissage théorique saura certainement s'avérer utile dans la construction d'un cadre conceptuel visant à intégrer une compréhension critique et intersectionnelle des IS.

### 3.1.1 Les racines du travail social anti-oppressif

Les mouvements entourant le travail social anti-oppressif (TSAOP) prennent leurs forces notamment grâce à la montée du néolibéralisme au tournant des années 1970 (Bricker-Jenkins et al., 2013). Cette poussée néolibérale favorise le libre marché, la privatisation des services sociaux et la mise en œuvre de politiques d'austérité qui, à leur tour, entraînent un désinvestissement de l'État des programmes sociaux publics (Cummins, 2018). De plus, les exigences imposées par les tenants du néolibéralisme ont également alimenté la montée de la pratique du travail social fondée sur les données probantes qui, à outrance, risque de favoriser des pratiques qui perdent de vue les causes structurelles de l'oppression (Simmons, 2012) et de causer des situations d'injustices épistémiques (Johnstone, 2020). À cet effet, les perspectives critiques en travail social se veulent être une réponse à cette surspécialisation des pratiques en cherchant à mettre de l'avant la justice sociale, la transformation sociale et des analyses structurelles et réflexives du pouvoir tout en faisant

valoir les voix des individus et des communautés opprimées. De ce fait, le néolibéralisme semble avoir porté atteinte aux finalités de justice qui sont chères au travail social, créant ainsi un climat favorable à la montée de mouvements anti-oppressif au sein de la discipline (Bricker-Jenkins et al., 2013; Curry-Stevens, 2016).

Selon Mullaly et West (2018), le TSAOP découle des diverses luttes pour les droits civils qui se sont déroulées depuis la fin des années 1960. Celles-ci incluent notamment les luttes syndicales, les mouvements féministes, la libération de la communauté LGBTQ+, les luttes pour l'égalité entre les races, puis, plus récemment, les mouvements décoloniaux. Au départ, chacune de ces luttes alimentait son propre champ théorique en sciences sociales. Toutefois, au fil du temps, ces différentes luttes et leurs théories associées en sont venues à porter leur attention collective sur le partage inégal du pouvoir et sur la transformation sociale (Dominelli, 2012b), favorisant ainsi la naissance du TSAOP.

Ensuite, bien que le TSAOP et le travail social radical partagent des intérêts communs, le TSAOP va un peu plus loin que le travail social radical et ses critiques concernant les racines profondes et structurelles des inégalités sociales - d'où son nom, « radical », découlant du latin *radicalis* (racine) (Bricker-Jenkins et al., 2022). Ainsi, à l'instar du travail social radical ou encore des idéologies marxiste, féministe, décoloniale, ou la *critical race theory*, le TSAOP intègre la critique de la hiérarchisation sociale, mais sa différence se trouve principalement dans sa visée à incorporer les dynamiques d'oppression découlant du genre, de la race, de l'orientation sexuelle, du statut socioéconomique, etc. De plus, une attention particulière est portée sur les intersections entre ces différentes appartenances à des groupes identitaires et comment celles-ci influencent la manière dont les oppressions sont vécues, tout en gardant une compréhension globale qui englobe autant le micro que le macro (Mullaly et West, 2018)<sup>3</sup>.

Le TSAOP n'est toutefois pas sans faille. D'abord, son statut d'approche hétérodoxe fait en sorte que les tenants du TSAOP doivent constamment être en posture de réflexion critique,

---

<sup>3</sup> Pour avoir une représentation visuelle de la vision intersectionnelle des oppressions selon Mullaly et West (2018), prière de consulter l'annexe I qui présente *The Wheel of oppression*.

de débat ou de remise en question au rythme des transformations et de l'évolution des problèmes sociaux (Baines et Clark, 2022). Une telle posture pour les praticiennes du travail social peut parfois être à contrecourant par rapport à leurs pairs ou à leur organisation, les plaçant ainsi dans une situation conflictuelle difficile à maintenir (Healy, 2012). Ensuite, certaines personnes peuvent manquer de nuance quant aux questions liées à l'appartenance à un groupe identitaire ou encore entretenir une vision dichotomique des situations d'oppression ou de privilège. D'abord, en ce qui a trait à l'appartenance à un groupe identitaire, il est important de ne pas définir un groupe de façon monolithique, hiérarchique ou délimité trop fermement. À cet effet, Dominelli (2012a) nous rappelle que l'identité est constamment en construction dans le cadre de relations et d'interactions avec autrui. Elle insiste également sur la nécessité d'aller au-delà d'une division sociale simpliste en se basant notamment sur : « une pratique holistique basée sur la personne dans son environnement; sur les relations qui émergent [*Bottom-up*] à partir d'une base de rapport de pouvoir égalitaire; sur la reconnaissance des connaissances et de la sagesse locale [...] » [traduction libre] (p.324). Enfin, quant à une vision pouvant parfois être dichotomique entre opprimé et privilégié, Mullaly et West (2018) stipulent qu'une personne peut être à la fois opprimée en raison de son appartenance à un ou des groupes identitaires, mais privilégiée pour son appartenance à d'autres groupes. De plus, au sein d'un même groupe identitaire, une personne peut détenir simultanément un statut de subordination ou de domination par rapport à d'autres personnes partageant ce même lien d'appartenance identitaire. Ainsi, le TSAOP face aux multiples identités qui composent la société appelle à avoir une posture et une vision nuancées, basées sur l'expérience des personnes concernées et comment celle-ci façonne leur identité, afin d'être en mesure d'avoir une compréhension plus juste et complète des rapports de pouvoir et des systèmes d'oppression et de privilège.

### 3.1.2 Oppressions et privilèges, ou comment comprendre la teneur des injustices socioécologiques

S'inscrivant dans la perspective du conflit et de la transformation sociale, la théorie anti-oppressive postule que l'oppression n'est pas un concept statique à l'instar des théories déterministes, mais plutôt dynamique, multidimensionnelle et relationnelle (au plan

individuel, culturel et institutionnel) (Dominelli, 2012a). À cet effet, Mullaly et West (2018) définissent l'oppression comme un phénomène qui :

Se produit lorsqu'une personne est privée d'opportunités de développement de soi, est exclue d'une participation complète à la société, n'a pas certains droits que des groupes dominants prennent pour acquis, ou est assignée à une seconde classe citoyenne, non pour des talents individuels, le mérite ou l'échec, mais à cause de son appartenance à un groupe ou une catégorie particulière de personnes. [traduction libre] (p.8).

Selon Freire (2021 [1970]), l'oppression existe parce qu'elle profite aux groupes dominants en leur accordant une forme de citoyenneté supérieure, un statut qui n'est pas accordé aux groupes opprimés. Pour Mullaly et West (2018), les phénomènes d'oppression remplissent certains rôles et fonctions sociales qui permettent de maintenir la distribution inégale des pouvoirs dans la société. Par exemple, les personnes en situation d'oppression constituent la principale force de production des privilèges dont bénéficient les classes supérieures (Mullaly et West, 2018). Pensons ici notamment à l'exploitation des peuples et des communautés provenant des Sud afin d'extraire les ressources de leur territoire pour en faire profiter la minorité dominante.

Quant aux personnes en posture de privilège, leur statut de citoyenneté supérieure leur donne accès à des emplois mieux rémunérés et à un traitement privilégié de la part des institutions sociales. Le privilège ne réfère à « aucun avantage particulier qu'une personne peut avoir, mais plutôt à un avantage qui a été acquis ou conféré systématiquement par la société selon l'appartenance d'une personne à un groupe social particulier » [traduction libre] (Mullaly et West, 2018, p.38). Toutefois, toujours selon Freire (2021 [1970]), les groupes dominants ne reconnaissent probablement pas qu'ils utilisent un comportement oppressif pour protéger leur position avantageuse, ce qui explique du même coup l'importance de faire entendre les voix des personnes et des groupes opprimés, pour que la classe dominante soit au fait des impacts délétères de leurs (in)actions et de leurs choix.

Enfin, afin de mieux comprendre ce dont il est question lorsqu'il s'agit d'IS, cette prochaine section s'appuiera sur les travaux de Mullaly et West (2018)<sup>4</sup> et de leur catégorisation des manifestations de l'oppression sous cinq formes, soit : l'exploitation, la marginalisation, l'impuissance, l'impérialisme culturel et la violence.

### *L'exploitation*

Cela fait référence à une structure sociale qui fait en sorte qu'un groupe d'individus - principalement des hommes blancs (Jarry, 2021) - demeurent en position de pouvoir et d'accumulation de capital grâce au contrôle qu'ils exercent sur les ressources et les forces productrices. En termes d'injustices environnementales, cela se traduit par la surreprésentation des personnes racisées dans les quartiers défavorisés qui se trouvent près d'environnements toxiques et nocifs pour leur santé (Bullard, 2000). Ainsi, ces personnes sont à la fois victimes d'exploitation en étant la principale force productrice, mais elles subissent également les contrecoups environnementaux de l'extraction et de la transformation de ces mêmes ressources productrices de richesses pour les groupes dominants.

### *La marginalisation*

Cette forme d'oppression représente un processus où des personnes sont exclues de la participation active et contributive à la vie en société. Cette exclusion a pour cause des facteurs comme la race, l'âge, le genre ou une situation de handicap. Ce faisant, ces personnes se retrouvent en marge de la société et voient leur pouvoir d'agir profondément restreint. Par exemple, dans le cas des populations autochtones, des mouvements militants ont cherché à préciser les contours de la justice environnementale et climatique. Leur objectif était de mieux refléter les réalités et les revendications de ces communautés, tout en luttant contre la marginalisation systémique dont elles sont victimes. Particulièrement en ce qui a trait au manque de représentation des communautés autochtones dans les processus de planification et de mise en œuvre de politiques de prévention ou d'adaptation

---

<sup>4</sup> Pour en venir à ces cinq formes d'oppression, Mullaly et West (2018) se sont fortement inspirés des travaux d'Iris Marion Young (1990) dans *Justice and the Politics of Difference*.

aux CC et d'actions de protection environnementale qui ont tous nécessairement des incidences sur le territoire de ces communautés (Gobby et Temper, 2024; Parsons et al., 2021). De multiples débats ont permis de faire valoir que les instances décisionnelles à l'égard de l'environnement et des CC doivent mieux prendre en compte les perspectives autochtones traditionnelles (notamment leur rapport à la nature), cesser de reproduire des rapports coloniaux et prendre acte de la souveraineté territoriale de ces communautés. Autrement dit, il s'agit de faire valoir leur droit à participer activement dans toutes décisions concernant leur territoire (Laigle, 2019).

### *L'impuissance*

Cette forme d'oppression s'avère être le produit de la marginalisation et fait également référence à la construction hiérarchique des classes sociales qui découlent de la division du travail. Ainsi, les personnes situées à la base de cette pyramide se retrouvent souvent exclues des décisions qui les concernent et mène à leur sous-représentation dans les processus décisionnels à l'égard des politiques environnementales ou celles concernant l'adaptation, la préparation ou la prévention face aux CC. Comme Araos et ses collègues (2021) le présentent dans leurs vastes travaux de recension, les instances locales peinent à intégrer et à prendre en compte les réalités particulières et les besoins spécifiques des personnes en situation de vulnérabilité (entre autres : les personnes à faible revenu, les aînés, les populations autochtones ou les immigrants). Ainsi, cette équipe de recherche fait valoir comment ces différents groupes demeurent impuissants à l'égard des décisions qui concernent les enjeux environnementaux et climatiques.

### *Impérialisme culturel*

Cette forme d'oppression découle du fait que les sociétés occidentales sont construites selon des normes ethnocentriques qui favorisent la diffusion des expériences de vie et de la culture des groupes dominants. Lors du Congrès de l'ACFAS, Ariane Préfontaine ([communication scientifique]15 mai 2024), une chercheuse de l'Observatoire québécois des inégalités, présentait ses travaux de recension qui cherchaient à comprendre la vulnérabilité des personnes en situation d'itinérance face aux CC. Ses constats traduisent une sous-représentation dans la littérature scientifique de l'expérience de vie particulière

des personnes en situation d'itinérance, particulièrement en ce qui a trait aux besoins particuliers de ces personnes à l'égard des CC. Ce faisant, cela témoigne d'une forme d'impérialisme culturel, car les impacts des CC sur la santé et les conditions de vie de la population générale sont, quant à eux, bien documentés (Institut Nationale de Santé publique du Québec [INSPQ], 2021).

### *Violence*

Cette dernière forme d'oppression réfère non seulement à des actes physiques de violence visant la stigmatisation de certains groupes opprimés, mais aussi à la violence systémique qui résulte de certains stéréotypes à l'égard de groupes identitaires. En ce qui a trait aux IS, cela peut notamment être illustré par des situations où des groupes marginalisés subissent la violence des conditions climatiques extrêmes, car ceux-ci n'auront pas été en mesure de s'y préparer ou de recevoir de l'aide au même titre que d'autres groupes plus aisés, tel qu'il a été le cas pour les victimes (principalement des personnes noires) de l'ouragan Katrina (Bullard et Wright, 2009). Cette réalité de violence, voire de racisme environnemental, trouve également écho au Canada. À cet effet, Waldron (2018) retrace les façons dont le racisme environnemental se manifeste et est maintenu à travers des dynamiques d'intersections liées à la classe, le genre, l'orientation sexuelle, la race, etc. Dans ses travaux, Waldron (2018) démontre que les communautés noires et autochtones canadiennes (elle s'est surtout intéressée à la Première Nation Mi'kmaq de Pictou Landing en Nouvelle-Écosse) sont surexposées à la contamination environnementale et à la pollution et que cela se trouve être le produit de l'héritage colonial canadien.

Par conséquent, ce tour d'horizon des IS à partir d'une lunette anti-oppressive permet de voir un certain parallèle entre la relation domination-subordination humain-humain et humains-nature. En tant que l'une des questions les plus transversales de notre époque, la dégradation de l'environnement et les CC doivent maintenant être compris comme une culmination du capitalisme effréné et d'une histoire de structures sociales oppressives construites au bénéfice des groupes dominants (Abraham, 2019).

### 3.1.3 Quelles avenues pour la justice et l'égalité ?

L'environnement représente donc une autre dimension au sein de laquelle l'oppression, les inégalités et les injustices s'enracinent, notamment grâce à l'impérialisme occidental et au capitalisme. Bien que ces relations de domination-subordination humains-humains / humains-nature ne sont pas nécessairement renforcées consciemment par les oppresseurs, elles servent tout de même à maintenir les structures de pouvoir en place qui soutiennent l'attribution de privilèges et de richesses à une minorité. Allant aussi en ce sens, la domination de l'humain sur la nature dans les sociétés occidentales favorise le maintien d'un système d'exploitation de ressources au profit de l'amélioration des conditions de vie (de façon inégale) de certains groupes de personnes. À cet effet, Dominelli (2012a) nous rappelle que cette relation domination-subordination est construite socialement et que, lorsque celle-ci s'établit, elle a tendance à être considérée comme immuable. Ce qui est sans rappeler l'idée du philosophe américain, Jameson (1994), qu'il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme.

La justice distributive est souvent invoquée afin de contrer les inconvénients sociaux et environnementaux du capitalisme, mais celle-ci ne va pas assez loin, se limitant trop souvent à la redistribution de richesses ou de biens (Baines et Clark, 2022; Mullaly et West, 2018). Cependant, il devient difficile de (re)distribuer des droits, des opportunités, des impacts liés aux CC, des risques environnementaux, sanitaires et sociaux liés à la pollution, etc. Ainsi, la justice distributive, à elle seule, ne permet pas de remettre en cause « les structures sociales, les processus, les pratiques, les règles, les normes, le langage et les symboles » [traduction libre] (Mullaly et West, 2018, p.15.) qui maintiennent ce déséquilibre de pouvoir nocif pour l'environnement, pour le climat et pour les personnes en situation de vulnérabilité. À cet effet, pour être en mesure d'intégrer la complexité des enjeux d'IS et leurs causes, Schlosberg (2007) ajoute trois autres composantes à la justice distributive qui doivent être intégrées dans les processus de planification et de mise en œuvre de politiques sociales visant la justice environnementale et climatique : (1) la participation active des communautés concernées avec les instances décisionnelles; (2) la reconnaissance des connaissances, de la culture et des traditions locales et (3) la

reconnaissance de la capacité des communautés locales à prendre les choix qu'elles jugent adéquats pour elles-mêmes.

Dans la prochaine section de ce chapitre, nous explorerons les tensions qui traversent le monde du travail afin de mieux comprendre celles qui affectent plus spécifiquement le travail social. Si les injustices sociales, environnementales, climatiques et écologiques s'ancrent dans des rapports de domination plus larges, elles se manifestent aussi dans les transformations contemporaines de la pratique du travail social et, plus largement du travail lui-même, influençant les conditions d'exercice des praticiennes du travail social. En examinant ces dynamiques, il sera possible de saisir dans quelle mesure la profession peut – ou non – se positionner comme un levier d'action face aux injustices précédemment abordées.

### 3.2 Le prix de la productivité néolibérale contemporaine : autosurveillance et auto-autorité

Au XIXe siècle, les milieux de travail au sein des forces mondiales voient émerger un vaste mouvement d'industrialisation qui entraîne avec lui différents penseurs - notamment Frederick W. Taylor - à revoir l'organisation et la division du travail, de manière à favoriser la rationalisation des coûts et l'augmentation de la productivité (Prades, 2014). Ce faisant, c'est le modèle taylorien de l'organisation scientifique du travail (OST) qui prend naissance. Plus précisément, ce modèle cherchait à diviser la conception et l'exécution du travail, à travers la simplification et la standardisation des tâches des travailleurs et travailleuses. Cependant, cette conceptualisation du travail a été délaissée depuis plusieurs décennies (Mintzberg, 2023), en Occident du moins<sup>5</sup>, car celle-ci ne prenait pas suffisamment en compte les facteurs humains dans ses modalités rationnelles d'organisation du travail, soit : « la forme disciplinaire ou non du commandement, la nature et la composition des groupes de travail, les liens personnels et affectifs entre les personnes, le goût ou la répulsion pour le travail » (Prades, 2014, p.45). De ce fait, à partir de la fin des années 1960, la monotonie

---

<sup>5</sup> Cette conceptualisation du travail est toutefois encore bien présente notamment dans les *sweatshops* en Inde, dans certains pays d'Afrique et en Chine.

des tâches et la surveillance étroite qu'inspirait l'OST ont instillé un grand mouvement d'abandon ou de retrait des ouvriers de ce genre d'environnement de travail, ce que Durand (2019) qualifie comme étant la crise du travail simple. Ainsi, confrontées à de graves problèmes de main-d'œuvre, les industries se voient forcées à imaginer de nouvelles façons de maintenir leurs profits, notamment à travers la robotisation de leur production, en éliminant le travail ouvrier sans qualification puis, ultimement, en mettant au point des modèles de production et de gestion, comme le *Lean Management* et son flux tendu (Durand, 2019).

Cependant, les dernières décennies marquent un retour grandissant des pressions de rationalisation imposées notamment par la nouvelle gestion publique et le néolibéralisme. De ce fait, pour Bertaux et Hirlet (2011), ces pratiques managériales marquent la montée du néotaylorisme, une idéologie qui s'apparente à l'OST, mais qui prend également en compte les dimensions psychologiques et subjectives des individus afin de favoriser la productivité :

Une forme de néotaylorisme est en train de porter atteinte à l'autonomie professionnelle des acteurs de terrain [...] Par cette pression constante exercée par les organisations et les gestionnaires sur les professionnels, la rationalisation des métiers s'organise, elle pénètre en douceur et indirectement. L'activité des travailleurs sociaux [...] se voit aujourd'hui mesurée dans des indicateurs de gestion, des tableaux de bord et des statistiques qui doivent permettre de prouver aux commanditaires le bien-fondé des mesures sociales proposées aux usagers. (p.105).

Pour Zarifian (2009), l'époque contemporaine est plutôt traversée par une transformation du travail et de ses modes de contrôle. D'un contrôle se déployant auparavant dans l'espace, le temps et la forme des tâches à accomplir (ou le « moule »), les dernières décennies font plutôt état de la modulation de ces dimensions du travail qui semblaient auparavant immuables. Cette modulation, Zarifian (2009) la décrit à l'aide de sa métaphore du contrôle élastique :

Le salarié peut, librement, tirer sur l'élastique : il n'est pas enfermé, il peut se mouvoir, se déplacer au gré de ses initiatives et de son savoir-faire, de ses facultés propres de jugement. Mais voici que l'élastique se tend, une pression s'exerce sur

lui : une force périodique de rappel s'exprime avec intensité. Il doit rendre des comptes à son supérieur hiérarchique [...] *Rendre des comptes sur des résultats de performance*. La force de rappel sera d'autant plus forte et violente que les résultats attendus ont été fixés à un niveau élevé, lui-même périodiquement modulable (p.88-89).

Ainsi, la société contemporaine passe du contrôle disciplinaire au contrôle de l'engagement subjectif (Zarifian, 2009). Ce contrôle est donc omniprésent et subjectif, car celui-ci est interprété, renforcé et porté par le travailleur et la travailleuse. Autrement dit, à la manière du panoptique, le contrôle traverse les frontières spatiotemporelles autrefois bien délimitées, transférant du même coup la charge de la surveillance (ou, dans ce cas-ci, de l'autosurveillance) aux travailleurs et travailleuses. Ceux-ci se mouvent dans une apparente liberté d'action, ici représentée par un élastique au sein duquel ils peuvent faire usage de leur créativité afin de répondre aux attentes qui leur sont imposées. Toutefois, ils doivent bien prendre garde à ce que l'élastique n'éclate pas ou qu'il ne revienne pas les pincer, dans l'éventualité où ils ne seraient pas en mesure de répondre aux exigences de leur hiérarchie.

Pour Parazelli et Ruelland (2017), l'autonomie des professionnelles n'est pas disparue dans le renouvellement des institutions publiques, mais s'est transformée, voire déplacée. D'une autonomie permettant l'appropriation de son métier, la subjectivisation et la co-construction de son acte de travail, l'autonomie est désormais instrumentalisée par la logique gestionnaire et le discours scientifique. En effet, à partir d'une structure et des processus centralisés et autoritaires, des objectifs sont définis par le haut à partir de données probantes, leur conférant du même coup un statut de vérité soi-disant objective. Par exemple, au sein du RSSS, des cibles descendent dans les équipes de travail au sein desquelles chacun de ses membres se voit aussi attribuer des cibles individuelles. De ce fait, chaque personne est à la fois responsable de respecter les exigences qui lui incombent, mais aussi de vérifier que leurs co-équipiers font également leur part pour la bonne performance de l'équipe. L'autocontrôle au sein des équipes de travail se fait donc à la fois par le supérieur immédiat, par les pairs et par soi-même (Parazelli et Ruelland, 2017). Quant à l'auto-autorité, ce phénomène réfère au fait de « reconnaître comme devant provenir de soi le commandement de l'autre » (Parazelli et Ruelland, 2017, p.89). Autrement dit, « l'aura » de vérité entourant le discours scientifique managérial sur lequel

se base les directives et les cibles de l'organisation peut favoriser chez les travailleurs et travailleuses l'internalisation de ce discours et son assujettissement :

En déplaçant la source de légitimité de l'auto-autorité au cœur même de la mission institutionnelle, la conflictualité entre autorité et démocratie devient très difficile, car la figure d'autorité se rend en quelque sorte omniprésente ou intégrée " dans les murs de l'organisation " [...] Dans l'auto-autorité, cette lutte se voit déplacée au sein même de l'individu, lequel doit constamment se demander s'il répond bien aux attentes de l'institution tout en s'assurant de bien répondre aux siennes également (Parazelli et Ruelland, 2017, p.100).

Ainsi, en ce qui a trait à une meilleure intégration des situations d'IS dans les pratiques du travail social, comment le contexte organisationnel du secteur public - lieu où le patron n'existe plus de manière concrète, mais devient internalisé - peut-il permettre les transformations nécessaires ? Comment se mobiliser face à une nécessité de changement, quand il devient pratiquement impossible de délimiter le cadre de gestion de la pratique ? En d'autres mots, le contrôle, l'autorité et la surveillance n'ont désormais plus de frontière ni de provenance clairement définie, rendant du même coup difficile le déploiement de processus démocratiques transformatifs au sein des collectifs de métier. Afin de mieux comprendre le cadre organisationnel dans lequel s'inscrivent ces dynamiques de pouvoir complexes, cette prochaine section fera état de la modélisation et de la conceptualisation de Mintzberg (2023).

### 3.3 Le réseau de la santé et des services sociaux : un conglomérat toujours en expansion

Professeur en sciences de la gestion, Henry Mintzberg (2023) propose une mise à jour de ses travaux de 1979 sur les organisations, afin de permettre une vue d'ensemble sur sept types d'organisation, ainsi que les forces et faiblesses de chacune. Ces travaux sont importants pour la présente analyse, car ils permettront de contextualiser davantage les résultats dont il sera question dans un futur chapitre.

D'abord, il faut comprendre que la catégorisation de Mintzberg (2023) ne cherche pas à représenter sept formes d'organisations bien tangibles dans le réel, mais plutôt à dépeindre des sortes d'organisations métaphoriques. Ainsi, chaque organisation réelle ne peut être entièrement le reflet exact d'un modèle de Mintzberg et doit être comprise dans toutes ses nuances et sa complexité. À cet effet, le RSSS représente un vaste ensemble de plusieurs organisations qui ne peuvent entrer dans une seule catégorie, elle se trouve plutôt être une sorte d'hybride, ou ce que Mintzberg (2023) appelle un conglomérat.

Un conglomérat est une forme d'organisation caractérisée par une structure divisionnaire, soit une structure divisée en unités semi-autonomes qui sont responsables de leurs propres activités, alors que son siège central se concentre sur la stratégie globale et la coordination générale de l'organisation (Mintzberg, 2023). Ce type d'organisation permet une coordination via des règles, des procédures standardisées et des mesures de performance. La conglomération serait adaptée aux grandes organisations avec des produits ou des services diversifiés et des implantations géographiques variées (Mintzberg, 2023). Suivant cette logique, le RSSS s'avère être un conglomérat avec à sa tête le gouvernement au pouvoir qui établit les cibles et les mesures de performance des différentes branches du réseau, chacune étant responsable de la dispensation de certains services à une population donnée sur un territoire défini.

Toujours selon Mintzberg (2023), la forme divisionnaire se trouve être le prolongement naturel de la bureaucratie mécaniste (ce qu'il appelle désormais la « machine programmée »). Dans ce type d'organisation (voir figure 3.1), la technostructure - comprenant l'ensemble du personnel qui analyse les processus afin de rendre les opérations plus efficaces - joue un rôle prédominant et détermine la façon dont les opérations doivent être exécutées pour répondre le mieux possible aux cibles et objectifs. Ainsi, dans le RSSS, les personnes chargées de planifier ou de mettre en place des guides de bonnes pratiques (*evidence-based practice*), de programmer des systèmes informatiques visant l'amélioration de l'efficacité de la base opérante, ou encore, de mettre en place des outils ou des procédés d'évaluation de la performance (Grenier et Bourque, 2016) appartiennent à la technostructure. À la base de la figure se trouvent les opérateurs, qui, dans le cas du

RSSS, s'assurent que la population qu'ils desservent puisse recevoir les services sociaux et de santé dont elle a besoin. Dans le RSSS, on y retrouverait donc les praticiennes du travail social, les infirmières, les médecins, les psychoéducatrices, etc. Cependant, il faut noter que chacun de ces métiers n'exerce pas le même pouvoir sur leur organisation et sur la détermination de leur acte de travail. À cet effet, au tournant des années 2000, le RSSS a subi de multiples réformes néolibérales qui ont marqué la domination du champ de la santé sur celui du social (Larivière, 2018). Alors, au sein même de la base opérante se jouent des jeux politiques et une certaine hiérarchisation des métiers de la santé et des services sociaux.

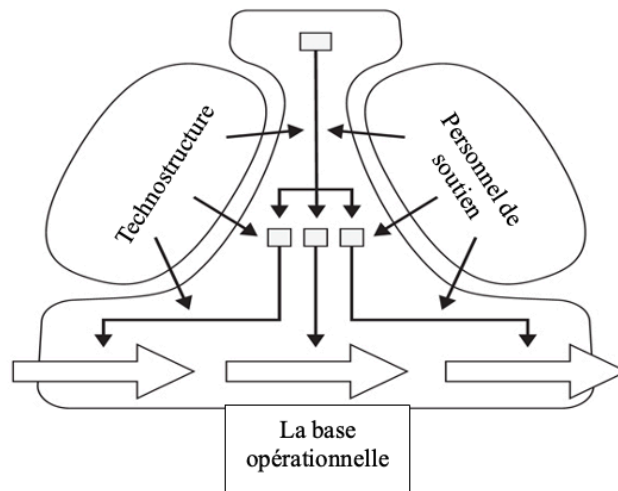


Figure 3.1 Modèle organisationnel de la bureaucratie mécaniste (tiré de Mintzberg, 2023)

Ensuite, pour en revenir à la figure 3.1, le personnel de soutien représente les personnes qui appuient indirectement les opérations (les personnes à la réception, les responsables de l'entretien ou encore les personnes chargées des communications, etc.). Enfin, au centre de la figure se trouve la chaîne de commandement verticale, celle à travers laquelle s'acheminent de façon hiérarchique les directives, les indicateurs de performances, les processus de reddition de compte, etc. Ainsi, dans l'organisation mécaniste, la division du travail la plus nette se situe entre les opérateurs qui font le travail, les gestionnaires qui l'administrent et les analystes qui le conçoivent (Mintzberg, 2023).

Cependant, avant d'être sous cette forme mécaniste, le RSSS à l'ère de l'État-providence était plutôt sous la forme de la bureaucratie professionnelle (Bezes et al., 2011; Mintzberg, 2023), une structure d'organisation qui se fonde sur trois facteurs :

La maîtrise de savoirs d'expertise fortement spécifiques, appris pendant les années d'études ou à travers la pratique professionnelle ; la faible standardisation d'un travail fondé sur le traitement de cas singuliers ; le poids des collectifs de travail dans l'organisation des activités et son contrôle selon des règles collégiales (Demazière et al., 2014, p.8).

Ainsi, pour reprendre à nouveau la figure 3.1, une organisation sous la forme d'une bureaucratie professionnelle détient une base opérationnelle plus forte, influente et autonome dans la détermination de son travail. À l'opposé, la technostructure est quasi inexistante ou exerce peu de contrôle sur les personnes professionnelles.

Toutefois, comme il en a été question au chapitre deux, alors que le déclin de l'État-providence s'amorçait, il émergeait au même moment de vives critiques à l'égard des bureaucraties professionnelles (Bezes et al., 2011). De ce fait, afin de répondre à ces critiques et pour diminuer les dépenses de l'État liées à la santé et aux services sociaux, la NGP s'instaure progressivement dans les organisations du secteur public. Ce faisant, les années 1990 au Québec et ailleurs furent le théâtre d'un renforcement du contrôle de la technostructure sur les personnes professionnelles, notamment avec l'aide d'outils d'évaluation et d'indicateurs de performance (Bezes et al., 2011). Cependant, le caractère souvent inabouti (Bezes et al., 2011) et successif (Grenier et al., 2021) des réformes poussées par la NGP semble avoir conduit à la cohabitation du modèle de la bureaucratie professionnelle et mécaniste à même le RSSS. De plus, au sein de cette cohabitation semble se déployer de fortes tensions : les personnes professionnelles et leur besoin d'autonomie dans la détermination de leur travail, par opposition à la standardisation des tâches et des résultats par la technostructure. À cet effet, Mintzberg (2023) mentionne qu'il n'y a pas d'égal à une surutilisation de la technostructure pour « sap[er] l'esprit de nos services professionnels » (p.103).

Alors, en ce qui concerne la pratique du travail social - puis ceci a été exploré au chapitre deux -, celle-ci nécessite une transformation en profondeur, au plan de ses pratiques, mais aussi aux plans épistémologique, ontologique, paradigmatique et axiologique, afin d'être en mesure d'aborder plus franchement les enjeux climatiques et environnementaux contemporains. Ainsi, ce que les travaux de Mintzberg (2023) laissent présager pour l'analyse de ce mémoire, c'est que la conglomération du RSSS (un phénomène qui semble d'ailleurs être en voie de s'amplifier avec l'avènement de la société d'État Santé Québec) semble créer un contexte défavorable pour que cette transformation puisse émerger à partir des praticiennes du travail social - ou de la base opérante. Plus précisément, le rapport de force inégal entre la technostructure et la base opérante semble en quelque sorte maintenir le travail social sous sa forme actuelle, le prévenant de se transformer de manière démocratique au sein du collectif de métier selon les impératifs de la crise climatique et environnementale. À cela faut-il également ajouter le déséquilibre de pouvoir qu'il semble y avoir entre la mission de santé du RSSS et celle liée aux services sociaux du RSSS. Un tel contexte organisationnel marqué par le manque de pouvoir dans la détermination de son travail ne peut qu'être souffrant pour les praticiennes du travail social (Grenier et al., 2021). À cet effet, cette prochaine section traitera de certains concepts tirés du champ de la psychosociologie du travail afin de mieux comprendre ce qu'est un acte de travail et comment celui-ci est vecteur de construction identitaire, de collectivisation, de souffrance et de plaisir.

### 3.4 La psychosociologie du travail

Jusqu'à maintenant, ce chapitre aura permis d'explorer en profondeur ce qui est entendu par les injustices socioécologiques, puis de comprendre dans quel contexte s'inscrit le travail des praticiennes du travail social au sein du RSSS. Dans ce qui suit, il sera question de situer conceptuellement ce qui est entendu par « travail » et par « métier ».

À ce propos, issue de la perspective théorique de la psychosociologie du travail<sup>6</sup>, Lhuilier (2016) stipule que le travail n'est pas seulement une action, c'est aussi un ensemble de représentations émanant de soi ou d'autrui à l'égard d'un métier qui, pour sortir d'un univers uniquement idéologique, doit nécessairement se confronter au réel et ses multiples obstacles qui le composent. Le travail ne se limite donc pas seulement à l'emploi, à la rémunération ou aux conditions de travail, il est nécessairement social : « Le travail est réalisé avec d'autres, pour d'autres, il est subordonné à un but collectif, organisé, coordonné, canalisé, géré... À ce titre, il est l'objet d'affrontements, de conflits. » (Lhuilier, 2016, p. 284).

Pour Mendel (1998), c'est dans l'acte - qui inclut notamment l'acte de travail - que le sujet peut interagir avec le réel, voire le transformer. Or, le déploiement de l'acte dans cette dimension extérieure à soi rencontre nécessairement des résistances qui peuvent entrer en conflit avec des désirs, des finalités et l'idéalisation initiale de l'acte. Ainsi, comme en témoigne la figure 3.2, le travail est la scène où se produisent forcément des tensions conflictuelles entre le travail rêvé, le travail prescrit et le travail réel (Lhuilier, 2016).

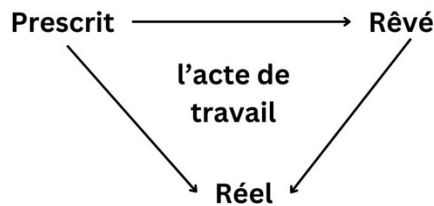


Figure 3.2 Représentation de l'acte du travail (à partir des travaux de Lhuillier, 2002)

---

<sup>6</sup> La psychosociologie du travail comporte également une branche méthodologique visant à intervenir sur la santé mentale dans les milieux de travail. Cependant, les travaux de recherche présentés dans ce mémoire ne se sont pas inscrits dans une telle démarche clinique. Il s'agit surtout d'emprunter certains des concepts de ce champ d'étude afin de mieux cerner l'acte de travail et le concept de métier.

### 3.4.1 Le réel : un espace de création

En s'appuyant sur les travaux de Winnicott (1970), Mendel (1998) explique que la confrontation de l'acte aux obstacles de la réalité oblige le sujet à faire usage de créativité. De ce fait, en puisant dans son histoire personnelle, dans ses expériences professionnelles antérieures, puis dans les normes de son métier<sup>7</sup> ou de son organisation, le sujet est amené à négocier avec les obstacles du réel, un processus inévitablement créatif :

Le nageur se jette à l'eau, dans le fleuve du réel. Il n'est pas plus libre de choisir de s'y jeter ou non qu'il n'a décidé de naître. Il va lutter créativement avec le fleuve pour que son projet d'action perdure. Alors, de manière imprévue, de l'indéterminé peut surgir dont rien ni personne ne sera complètement le maître. Le nageur risque alors de sortir du fleuve un peu différent ; il peut aussi se noyer. Le plus souvent, les modifications demeurent à ce point infimes qu'elles restent inapparentes et qu'on peut penser que l'eau de l'acte aura coulé sur lui comme sur les plumes grasses du canard, sans trace laisser. Ce qui n'est jamais complètement vrai si l'on y regarde de très près (Mendel, 1998, p.537).

Ainsi, la confrontation de l'acte au réel n'est pas seulement une transformation de la réalité, mais aussi une transformation de soi. Pour les praticiennes du travail social qui œuvrent au sein du RSSS, leur réel se trouve notamment être l'espace relationnel qu'elles entretiennent avec les individus, les groupes ou les communautés avec qui elles interviennent, les formulaires et les statistiques à remplir, les rapports à rédiger, les appels téléphoniques à faire, etc. Cependant, avec la crise climatique, la dégradation environnementale et toutes les situations d'IS qui en découlent, le réel de ces praticiennes est appelé à changer, ou pour certaines, peut-il déjà être en transformation. C'est donc ici que cette conceptualisation du travail réel prend son sens, car, pour faire face à ces changements, les praticiennes seront amenées à faire usage de leur créativité afin de répondre aux situations nouvelles qui se présenteront à elles. Or, face à ce constat, les propos soulevés dans les sections précédentes suscitent une question fondamentale : quelle place pour ce type de créativité au sein du RSSS et de ses prescriptions néo-managériales ?

---

<sup>7</sup> Ce concept de métier sera exploré plus en profondeur dans une section subséquente.

### 3.4.2 Le prescrit : la création de sens par la prescription et ses pairs de métier

Alors que le réel fait état du rapport du sujet avec son environnement, le travail prescrit fait quant à lui référence au déploiement de l'acte à travers son rapport à autrui (ses pairs, les personnes visées par l'intervention sociale et ses supérieurs) et, plus largement, à son organisation. Plus spécifiquement, le prescrit selon Lhuillier (2016) faire référence à :

L'organisation formelle du travail, telle que présentée dans l'organigramme, les fiches de poste, les règlements, les procédures enseignées et contrôlées. Elles sont aussi celles que construit le collectif de travail pour optimiser les capacités d'action face aux situations réelles rencontrées (p. 288).

Bien que Lhuillier parle ici de collectif de travail, il sera plutôt question dans ce mémoire de collectif de métier, soit un ensemble de « personnes partageant un " métier " commun, autonome dans leur travail [...], et marqué d'une forte identité de métier » (Audoux et Gillet, 2020, p.253). Le concept de collectif de métier résonne mieux avec les propos de ce mémoire, car, nous le verrons plus en détails dans le prochain chapitre, les participantes de cette étude ne sont pas issues de la même organisation, mais elles occupent toutefois le même métier. Pour en revenir à la précédente citation de Lhuillier (2016), la prescription informe donc sur le cadre du travail (des règles, des objectifs d'intervention, des cibles de performance, des mandats, des guides de bonnes pratiques, etc.). De plus, la prescription agit sur un axe vertical des relations hiérarchiques avec autrui (par exemple, un gestionnaire qui renforce des objectifs d'intervention, ou une personne visée par l'intervention sociale qui fait une demande à son intervenante par rapport à son suivi) et d'un point de vue horizontal (par exemple, les membres d'une équipe de travail qui déterminent une façon d'accomplir certaines tâches).

Autrement dit, la prescription balise l'acte de manière à ce que celui-ci ne soit pas le fruit d'une succession d'essais-erreurs par le sujet (Lhuillier, 2016), bien qu'elle ne sera jamais suffisante afin de prévenir et d'interagir avec précision sur les obstacles que réserve le réel (Lhuillier, 2013). Puis, nous l'avons vu, le réel nécessite l'apport créatif du sujet qui doit en quelque sorte négocier entre les prescriptions provenant de son organisation ou de ses pairs, la situation réelle qu'il rencontre et sa propre idéalisation de l'acte de travail. De ce fait,

quand cette balance est déséquilibrée et que le travail devient « surprescrit », cela restreint l'espace créatif nécessaire au déploiement de l'acte et les espaces essentiels de dialogue entre pairs de métier - que ce soit sous la forme d'échanges, de débats ou de confrontations. Ces espaces dialogiques sont vitaux afin de débattre des transformations que l'acte doit subir, afin que celui-ci puisse évoluer et mieux répondre aux difficultés rencontrées dans le réel (Lhuillier, 2016). Avec cette dimension prescrite de l'acte de travail, il devient donc plus facile de comprendre comment le contexte de la pratique du travail social au sein du RSSS et de ses procédés managériaux surprescriptifs mettent à mal le déploiement de l'acte des praticiennes. En effet, à travers notamment l'établissement par le haut d'indicateurs de performance, des guides de bonnes pratiques ou encore des processus de reddition de compte qui alimentent un climat de performance au travail, les praticiennes se retrouvent donc dans un contexte de pratique où la marge de manœuvre nécessaire à définir l'acte de travail entre pairs et, ultimement, à se l'approprier, est nettement réduite.

Ainsi, la prescription ne suffit pas à mettre en œuvre un acte qui a du sens pour le sujet, ou un acte dans lequel il se reconnaît et s'approprie ses actions : « le sens ne se prescrit pas, il ne se décrète pas. Il est toujours co-construit dans un double mouvement d'investissement de désirs inconscients et de validations sociales » (Lhuillier, 2016, p. 288). Ce sens se trouve en soi, puis avec l'aide de ses pairs et d'autrui : à travers les personnes visées par l'intervention et leur appréciation du travail accompli, grâce aux moments essentiels de délibération au sein du collectif de métier servant à la (re)définition de l'acte, puis, à travers la reconnaissance d'autrui (un gestionnaire, des pairs ou des personnes visées par l'intervention) sur la beauté ou l'utilité de son acte (Dejours, 2011).

En ce qui a trait à la beauté ou l'utilité de son acte de travail, Dejours (2011) qualifie ces types de jugements comme deux volets faisant partie de la psychodynamique de la reconnaissance, soit un processus en deux temps à travers lequel un individu « peut sentir son identité s'accroître, se raffermir, se consolider » (p.20). Plus spécifiquement, le jugement d'utilité est exprimé par une personne se trouvant sur un axe hiérarchique vertical et porte sur l'utilité « économique, technique ou social » (Dejours, 2011, p.20) de l'acte de travail. Autrement dit, dans le cas des praticiennes du travail social, cela pourrait faire

référence à un gestionnaire ou à une personne visée par l'intervention qui souligne la qualité d'une intervention réalisée. Quant au jugement de beauté, celui-ci est exprimé selon un axe hiérarchique horizontal et porte sur la concordance de l'acte de travail avec « les règles de l'art et les règles de métier » (Dejours, 2011, p.20). Par exemple, une praticienne du travail du social pourrait émettre un jugement de beauté en exprimant à l'une de ses pairs son appréciation pour les compétences d'intervention dont elle a su faire preuve.

Toujours selon Dejours (2011), ce premier temps où l'acte est jugé par autrui sert de point de départ à la construction identitaire du sujet. En effet, dans un deuxième temps, ces jugements de beauté et d'utilité sont ensuite internalisés afin de « rapatrier la reconnaissance du registre du faire dans le registre de l'être » (p.20). Enfin, ce mouvement dans le registre de l'être - ou plutôt, cette construction identitaire - agit à titre de bouclier face à la souffrance au travail (Alderson, 2004; Dejours, 2011), car celle-ci représente l'accomplissement du sujet à travers un acte dans lequel il se reconnaît et lui permet de se sentir valorisé.

#### 3.4.3 Le rêvé : un espace intersubjectif de construction de soi et de son acte de travail

Il est impossible de parler du travail sans aussi mentionner sa portion invisible, celle qui vient avant l'acte et sa confrontation au réel. Plus spécifiquement, le travail n'est pas seulement un processus externe dans le réel, mais aussi un processus interne avec soi. Plus précisément, l'acte est réfléchi, préconçu, idéalisé et représenté selon des expériences et un vécu propre au sujet avant d'être mis à l'épreuve de la réalité ou cadré par la prescription. Toutefois, selon Lhuillier (2016), le travail rêvé est également un espace où se joue une tension entre le désir d'accomplissement de soi et l'internalisation de l'exploitation ou des contraintes imposées par autrui.

Le travail est bien la scène où se poursuit cette quête identitaire qui pousse le sujet à créer et à manifester et faire reconnaître sa singularité à travers ses pratiques. Le plaisir au travail est lié à l'action, mais pas à n'importe quelle action : celle que la personne puisse reconnaître comme sienne, qui réponde à ses valeurs, son idéal, dans laquelle elle se sent responsable et autonome, qui réponde au double enjeu de la relation au travail : trouver du sens à cette action et en tirer une double reconnaissance, à la fois à ses propres yeux (en termes d'image de soi) et aux yeux des autres (Lhuillier, 2016, p. 286).

Inversement, la souffrance au travail est le résultat d'un acte empêché et d'une restriction du pouvoir d'agir du sujet. Autrement dit, il ne s'agit pas de se plier à un contexte imposé, mais bien de créer du contexte pour vivre (Clot, 2006; Lhuilier, 2019). Pour les praticiennes du travail social, cela représente donc d'une part, le déploiement d'un acte dans lequel elles se reconnaissent et qui correspond à un métier (ses valeurs, ses finalités) dans lequel elles se reconnaissent également. D'autre part, « créer du contexte pour vivre » évoque aussi la nécessité d'une marge de liberté suffisante dans le contexte de la pratique du travail social, de manière à ce que l'acte ne soit pas systématiquement empêché, mais bénéficie de cet espace créatif qui est primordial afin de négocier les obstacles du réel. Enfin, comme le souligne Lhuilier (2013) :

Les enjeux du travail sont plus grands que ceux d'une stricte opérationnalité ou rentabilité, que ceux bornés par les rationalités instrumentale ou économique. Les activités humaines sont production à la fois de soi et du monde, action, entendue comme pratiques sociales de construction et de transformation d'un monde commun (p. 18).

À cela faudrait-il ajouter que ce monde commun semble désormais se transformer à une vitesse si grande, que les métiers et les organisations semblent avoir peine à s'y adapter et à évoluer en conséquence des nouveaux besoins de plus en plus complexes qui émergent.

#### 3.4.4 Le métier, un espace dialogique interpersonnel, transpersonnel, impersonnel et personnel

Maintenant que ce concept de travail, ou de l'acte de travail est un peu plus clair, il semble important aussi d'explorer le concept de métier qui teinte nécessairement la teneur de l'action et son déploiement dans le réel. Pour Simonet et Clot (2014), le métier se traduit par la coexistence en simultanée de quatre dimensions : personnelle, interpersonnelle, transpersonnelle et impersonnelle. Dans sa dimension impersonnelle, un peu à la manière de la prescription, le métier est :

Consigné dans des fonctions officielles prescrites. C'est une carrière, une retraite, des tâches, un statut, une formation ; des critères d'évaluation et de recrutement, des indicateurs standards de performance, bref un autre monde que celui de l'activité en situation ou de l'histoire collective implicite (Simonet et Clot, 2014, p.4).

Ensuite, le métier est transpersonnel, car celui-ci vient également accompagné d'une histoire collective plus grande que soi et que ses pairs - voire aussi d'un « genre professionnel » (Clot, 2017). Cette histoire et ce genre professionnel découlent à travers des normes, des règles, des façons de penser ou de voir les choses qui sont propres au métier. Ainsi, le métier ne tient donc pas seulement à ce qui est institué par les organisations, mais aussi à cette culture intangible qui unit des individus dans une histoire commune (Simonet et Clot, 2014). Dans le cas du travail social, la dimension transpersonnelle de ce métier tient notamment à ses valeurs de justice sociale et d'égalité, mais aussi de l'Histoire qui en a découlé et dont il a été question au chapitre deux.

Enfin, pour vivre (ou survivre), le métier doit se déployer à travers des échanges dialogiques portant sur le réel du travail entre pairs de métier (interpersonnel) et en soi (personnel) (Clot, 2017). Comme Clot (2017) le dit bien, le travail est vivant et « c'est en mouvement qu'un métier montre ce qu'il est » (p. 258). Pour mieux comprendre la teneur des dimensions personnelle et interpersonnelle et comment celles-ci vivent en mouvement simultané avec les autres, Clot (2017) donne l'exemple d'une personne novice qui intègre un métier. Pour cet individu, le métier sera avant tout principalement impersonnel, car cette personne tentera d'abord de s'approprier les tâches à faire à travers les prescriptions et les normes organisationnelles qui lui sont données. Toutefois, ses actions rencontreront nécessairement des résistances dans le réel que l'impersonnel ne saura régler, forçant ainsi la personne novice à chercher l'aide de ses pairs (interpersonnel), à travers leurs savoir-faire, leurs expériences et leurs connaissances. Puis, au fil du temps, le contact avec cette dimension interpersonnelle donnera à la personne novice l'opportunité de s'imbiber aussi de la dimension transpersonnelle du métier, lui permettant donc progressivement de se reconnaître dans la culture de son métier, de s'approprier ses actions et de justifier les choix qu'elle fait dans le réel. Cependant, il arrive que l'impersonnel entre en contradiction avec les autres dimensions du métier, créant ainsi des situations parfois inconfortables où des

choix doivent être faits. C'est donc ici - dans cet espace conflictuel - que se trouve la dimension personnelle du métier : la personne novice devenue maître s'engage constamment dans un dialogue interne (personnel) traversé par les dimensions impersonnelle, interpersonnelle et transpersonnelle du métier, afin de déterminer les actions à entreprendre dans le cadre de son travail.

Le contexte des CC et les injustices que ceux-ci entraînent force un certain mouvement dans le métier du travail social vers son écologisation. Puis, cela a été vu dans les chapitres précédents, le travail social est une discipline qui possède les connaissances à la fois pratiques et théoriques qui sont nécessaires dans l'intervention, la mitigation ou l'adaptation face aux CC. Or, le contexte organisationnel technocratique et néo-managérial du RSSS qui a été dépeint aux chapitres deux et trois laisse entrevoir une sorte de cadre immobilisant entourant le métier du travail social. Ainsi, en reprenant de nouveau les mots de Clot (2017), si un métier peut montrer ce qu'il est que s'il est en mouvement, alors comment le travail social dans un tel contexte pourra-t-il évoluer ? À cet effet, Clot (2017) conclut son ouvrage en faisant appel à l'importance du pouvoir d'agir des individus et du collectif de métier. Ce pouvoir d'agir se trouve dans un métier dont les quatre dimensions sont en équilibre, donc où l'impersonnel ne l'emporte pas sur les autres. Pour cela, Clot (2017) appelle à de meilleurs canaux de communication entre l'axe hiérarchique des gestionnaires, le collectif de métier et les individus qui le composent, mais aussi à l'intérieur même de ce collectif entre les pairs de métiers. Plus précisément, il s'agit de faire valoir les connaissances de ce que Clot (2017) appelle les « experts du réel », au profit des finalités et des buts qu'ils ont en communs avec leur organisation.

Pour conclure ce chapitre, il appert important de rappeler que les injustices socioécologiques vues à travers une lunette anti-oppressive sont le fruit de rapports de pouvoir profitant aux uns, mais hasardeux pour d'autres. Pour un métier comme le travail social, dont les valeurs visent notamment l'égalité et la justice sociale, une telle compréhension critique des conséquences des CC permet de souligner la pertinence de ce métier face aux bouleversements climatiques et environnementaux en cours et à venir. Cependant, pour les praticiennes du travail social issues du secteur public québécois, ce

lien apparent entre le travail social et les CC ne semble pas être suffisant pour transformer les pratiques. Dans un domaine où semblait régner auparavant une certaine forme d'autonomie professionnelle, la pratique du travail social dans le RSSS fait désormais l'objet d'une forme contemporaine de contrôle - voire de néo-taylorisme - où la prescription de l'organisation ne vient plus seulement de la ligne hiérarchique, mais est internalisée et considérée comme venant de soi. Cela rend donc tous les processus de transformation d'autant plus flous et difficiles à mettre en place. De plus, le conglomérat qu'est maintenant devenu le RSSS semble être le théâtre d'un rapport de force inégale entre différents acteurs - notamment entre la technostructure et la base opérante - limitant ainsi la marge de manœuvre nécessaire à une transformation démocratique du métier. Pour Lhuillier et pour Clot, ceci se traduit par un débalancement entre le travail prescrit ou le métier impersonnel et les autres dimensions explorées précédemment. Un débalancement qui ne manque pas d'alimenter la souffrance au travail, le sentiment d'un acte de travail qui perd son sens et qui limite l'appropriation de son acte de travail ou le développement de son pouvoir d'agir. Alors, il semble pertinent de se demander comment un tel contexte de travail pourrait permettre les transformations nécessaires à l'écologisation des pratiques du travail social, ce qui cadre bien le tout dans les questions et les objectifs de cette recherche. Dans le prochain chapitre, il sera question de présenter la méthodologie qui a été mise en place afin de mener à bien ce projet.

## Chapitre 4 : Méthodologie

Ce prochain chapitre visera à présenter d'abord ma posture épistémologique, suivi des démarches qui ont guidé cette recherche. Toutefois, il faut préciser que ce chapitre pourrait sembler incomplet, car, il faut le rappeler, cet ouvrage est un mémoire par article dans lequel se trouve également une section méthodologique. Donc, dans un souci d'éviter les répétitions, ce prochain chapitre traitera des éléments qui n'ont pas pu se trouver dans l'article ou qui n'ont pas pu être approfondis, faute d'espace.

### 4.1 Posture épistémologique

La posture sur laquelle repose ce mémoire se compose en deux volets, le premier étant le constructivisme. Selon Creswell (2014), le constructivisme se base sur le postulat que le sens attribué aux choses, aux objets ou aux phénomènes est construit socialement et subjectivement pour chaque individu. Ainsi, ce sens n'est donc pas unique, mais bien pluriel, car il est teinté par les expériences de chacun, situé culturellement et contextualisé historiquement (Gaudet & Robert, 2018). De ce fait, comme chaque chercheuse et chercheur ont leur propre histoire, contexte et expériences, ce sens ne peut être interprété que de façon subjective. Un autre aspect important du constructivisme tient du processus de création de sens qui prend nécessairement naissance dans les interactions sociales, les discours et les symboles (Creswell, 2014; Gaudet & Robert, 2018). Enfin, cette posture constructiviste a donc influencé certains choix méthodologiques, notamment le fait d'être allé à la rencontre de praticiennes du travail social issues du RSSS afin de mieux comprendre leurs expériences, leur vécu et les significations qu'elles accordent aux IS dans le cadre de leur pratique, en relation avec le contexte dans lequel se déploie leur acte de travail.

Cependant, bien que la posture principale de cette recherche, ainsi que son design correspondent davantage à une épistémologie constructiviste, il n'empêche qu'il y a également dans la posture de cette recherche une tangente transformative. Plus précisément, une posture transformative implique un protocole et un but de recherche « interreliés avec des politiques et un agenda de changements politiques afin de confronter

l'oppression sociale, peu importe le niveau concerné » [traduction libre] (Creswell, 2014, p.9). Jusqu'à maintenant, il est difficile d'écarter la visée transformative de cette recherche, notamment dans la formulation de la problématique, dans les choix conceptuels, puis surtout dans la motivation qui a vu naître ce projet. En effet, comme la posture critique tenue jusqu'à maintenant découle d'une remise en question profonde des structures de pouvoir, des oppressions / privilèges qui en résultent et des situations d'IS qui affectent les personnes en situation de vulnérabilité, il est difficile d'écarter complètement la dimension transformative qui compose en partie la posture épistémologique de ce mémoire. Autrement dit - et en toute transparence - ce mémoire s'inscrit dans un désir d'alimenter une réflexion au sein du collectif de métier, en exposant les défis que doit surmonter la pratique du travail social face aux situations d'IS et face à un contexte organisationnel néolibéral.

Cependant, comme il en sera question dans les prochaines pages, le design de cette recherche ne s'aligne pas complètement avec cette posture, car les chercheuses et chercheurs qui adoptent une posture transformative procèdent de manière collaborative avec les participantes et participants, au point où ceux-ci sont plutôt considérés comme co-chercheuses et co-chercheurs (Creswell, 2014). Ainsi, ils sont souvent appelés à prendre part à l'élaboration de la question et des objectifs de la recherche, la création des guides d'entretien, l'analyse des données et la mobilisation des connaissances. Tous des éléments qui ne se retrouvent pas dans cette démarche de recherche.

#### 4.1.1 Implication, subjectivité et mise à distance

La mise en contexte au début de ce mémoire en fait état, le parcours m'ayant mené à la réalisation de cette recherche est nécessairement teinté de ce que j'ai vécu en tant que travailleur social au sein du RSSS. Dans mon cas, mon expérience dans un tel milieu de travail a été, on peut s'y attendre, parfois frustrante, difficile et contraignante. Un milieu où je n'ai malheureusement pas senti, pour différentes raisons, que j'étais en mesure de faire la différence que je souhaitais pour les personnes auprès de qui j'intervenais. Toutefois, à mon entrée à la maîtrise, il m'était difficile encore à ce moment de comprendre ce que

j'avais vécu. Étais-je le problème ? Est-ce que c'était ma faute si je n'étais pas capable d'atteindre tous mes objectifs de rendements ? Pourquoi n'étais-je pas satisfait du travail que je faisais, tout en croyant profondément au potentiel bienfaiteur de mon métier ? Il va sans dire que ces questionnements étaient également chargés en émotions, ce qui soulève donc l'importance de cette section sur mon niveau d'implication avec mon terrain de recherche, comment celui-ci a affecté ma subjectivité, puis les moyens que j'ai mis en place afin de créer une distance avec mon objet de recherche.

Pour Van der Maren (2014), cette mise à distance implique d'avoir construit une représentation conceptuelle de l'action avant d'investir le terrain :

De son côté, le savant ne peut pas penser l'action sans l'artifice d'une représentation de l'action, d'une abstraction qui met l'action à distance et protège sa réflexion de l'immersion dans l'action avec ce qu'elle implique comme émotion et comme prise en compte de valeurs et d'éléments contextuels qui font de l'action non pas une donnée pure, mais une donnée brute : le résultat d'un calcul et de compromis ( p.73)

Dans mon cas, il a donc s'agit d'investir la littérature scientifique dans les champs de la psychosociologie du travail et tout ce qui touche au travail écosocial, afin que les propos des participantes ne résonnent pas seulement avec ma propre expérience, mais aussi avec des concepts et des théories éprouvées. Autrement dit, alors armé de ces outils de la pensée, il n'était pas question de donner la preuve de mes hypothèses et de mes assomptions, mais plutôt de faire du sens à partir de l'expérience des participantes, en relation avec la littérature scientifique (De Lavergne, 2007). Ainsi, mon vécu et mon expérience professionnelle ne doivent pas être perçus comme des facteurs de partialité, mais plutôt comme éléments ayant joué un rôle de médiateur entre le vécu des participantes et l'univers conceptuel et théorique.

## 4.2 Une recherche dans une recherche

Maintenant que la posture épistémologique a été clarifiée, il convient d'offrir de plus amples éléments contextuels et méthodologiques afin de mieux cerner la démarche qui a

vu naître ce projet. D'abord, la présente recherche s'inscrit à l'intérieur d'un projet de recherche plus large : *Verdir le travail social au Québec* (TSV)<sup>8</sup>. TSV est une démarche exploratoire qualitative visant à comprendre comment les notions et les enjeux environnementaux et climatiques sont pris en compte en travail social, autant dans la formation et dans la pratique. TSV cherchait à répondre à la question « comment les notions et enjeux " verts " sont-ils intégrés dans la formation et la pratique du travail social au Québec »? Ainsi, TSV a donc suscité la participation de praticiens et de praticiennes du travail social, d'étudiants et d'étudiantes, puis d'enseignants et d'enseignantes en travail social, afin de mieux comprendre les liens entre l'environnement et le travail social dans les sphères de la formation et de la pratique. Lors des groupes de discussion, les grilles d'entretien portaient notamment sur la reconnaissance des enjeux environnementaux et climatiques, leurs implications pour le travail social, ainsi que sur les approches et théories mobilisées pour « écologiser » les pratiques. Pour chacune de ces catégories de participants et participantes, il y a eu quatre groupes de discussion, séparés en deux séquences de collecte de données : une première au printemps 2023 et une autre à l'automne 2023.

<b>Catégories</b>	<b>Date</b>	<b>Nombre de participant·e·s</b>
<b>Enseignant·e·s</b>	20 avril 2023	2
	28 avril 2023	1
	6 octobre 2023	4
	10 octobre 2023	6
<b>Étudiant·e·s</b>	1er mai 2023	2
	2 mai 2023	2
	12 octobre 2023	2
	3 octobre 2023	1
<b>Praticiennes</b>	21 avril 2023	5
	27 avril 2023	6

<sup>8</sup> TSV a été dirigé par ma directrice de maîtrise, Mme Sue-Ann MacDonald, financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et approuvé par le Comité d'éthique de la recherche - Société et culture (CERSC) de l'Université de Montréal.

	17 octobre 2023	3
	19 octobre 2023	5

#### **Encadré 4.1 Ventilation du nombre de participant·e·s**

Les participantes et les participants ont été recrutés selon une méthode non probabiliste de type « boule de neige » (Pires, 1997), en partageant une affiche de recrutement (voir annexe III) à travers l'infolettre de l'OTSTCFQ, la table des directeurs<sup>9</sup> et des publications sur des pages de réseaux sociaux (par exemple : le regroupement RÉCIFS, T.S. Québec : indignations et solutions, Écopsychologie Québec, Intervention psychosociale au Québec et différents groupes de cohorte étudiante au baccalauréat ou aux cycles supérieurs de toutes les universités québécoises qui ont un programme de travail social). Toutefois, dans le cadre de ce mémoire, l'analyse des données s'est limitée aux portions de verbatim qui concernent les praticiennes issues du RSSS.

##### 4.2.1 Une recherche complémentaire basée sur une analyse secondaire des données

Ce choix méthodologique découlait du désir d'approfondir la compréhension des IS par les praticiennes, mais en situant celle-ci au sein du contexte organisationnel bien particulier du RSSS. En procédant ainsi, il s'agissait de faire une exploration approfondie d'un problème ou d'un aspect des données qui n'avait pas été abordé ou qui avait été partiellement traité dans la recherche d'origine, un procédé qu'Heaton (2023) qualifie de recherche complémentaire. Il arrive souvent que dans ce genre de recherche, les chercheurs ou chercheuses qui procèdent à l'analyse complémentaire aient également participé à la recherche primaire, comme il en est d'ailleurs le cas ici. À cet effet, Heaton (2023) souligne qu'il peut parfois être difficile de délimiter où l'analyse de la recherche primaire s'arrête et où celle de la recherche complémentaire débute. Afin d'éviter ce piège, quelques moyens ont été mis en place. D'abord, les verbatims des groupes de discussion des praticiennes ont été caviardés, de manière à discriminer toutes les données qui ne provenaient pas de praticiennes qui œuvrent dans le RSSS. Ensuite, l'analyse thématique (Paillé & Mucchielli,

---

<sup>9</sup> Moment de rencontre entre toutes les directions de programmes universitaires en travail social au Québec. Une invitation a été lancée à ce moment afin que notre appel à participation soit partagé auprès de la communauté enseignante et étudiante de chaque université.

2012) pour la recherche complémentaire a été faite plusieurs mois après l'analyse de la recherche primaire, afin d'assurer une certaine mise à distance. De plus, le cadre conceptuel de cette recherche complémentaire est différent de la recherche primaire, surtout en ce qui a trait à toute la dimension liée à la psychosociologie du travail. Ce faisant, le regard porté sur les données et l'analyse qui en découle ne peuvent qu'être différents de la recherche primaire. De surcroît, pour la deuxième séquence de collecte de données avec les praticiennes (17 et 19 octobre), des questions d'approfondissement ont été ajoutées, afin de toucher plus directement mon angle de recherche (voir annexe II). À titre d'exemple, les participantes ont été questionnées sur les facteurs facilitants et les obstacles qu'elles rencontrent dans la mise en place de pratiques de lutte contre les IS dans le cadre de leur pratique. Elles ont également été invitées à imaginer à quoi pourrait ressembler une pratique du travail social intégrant ce genre de pratique. Ce faisant, il s'agissait d'explorer les dimensions rêvée, réelle et prescrite des praticiennes, mais en relation avec les situations d'IS.

#### 4.2.2 Nature de l'analyse des données

L'analyse des données dans cette recherche s'inscrit principalement dans une approche inductive, bien qu'elle mobilise également certains éléments déductifs. Conformément à l'épistémologie constructiviste qui sous-tend cette étude, l'analyse thématique (Paillé & Mucchielli, 2012) a été menée de manière à faire émerger les significations et les expériences des praticiennes sans leur imposer un cadre théorique rigide a priori. Cette approche a permis de dégager des thèmes directement à partir des verbatims, en laissant place aux perspectives et aux préoccupations exprimées par les participantes. Toutefois, une certaine démarche déductive a également été mobilisée, notamment en lien avec les concepts issus de la psychosociologie du travail et du travail écosocial, qui ont servi de repères analytiques pour interpréter les données. Ainsi, plutôt que d'opposer ces deux logiques analytiques, cette recherche s'est inscrite dans un va-et-vient constant entre induction et déduction, permettant à la fois une ouverture à l'expérience des praticiennes et une mise en dialogue avec des cadres conceptuels établis.

Enfin, ces mesures méthodologiques visaient une certaine mise à distance du projet principal, de manière à donner une analyse originale et approfondie, puis à offrir une meilleure compréhension de la réalité des praticiennes qui œuvrent dans le RSSS face aux IS.

## Chapitre 5 : Résultats

### 5.1 Avant-propos

Comme annoncé précédemment, ce mémoire est rédigé par article, ce qui explique la mise en forme de ce chapitre. Le présent article a été soumis et accepté par le comité de rédaction de la revue *Sociologies*, dans le numéro *L'écologisation des normes et des pratiques professionnelles dans le travail sur et/ou avec autrui*, à paraître à l'automne 2025. À noter également que les données issues du projet TSV ont fait l'objet d'une autre publication, celle-ci co-écrite avec l'équipe de recherche du projet TSV (MacDonald et al., 2024) et paru dans la revue *Intervention*, dans le numéro *La justice écologique au cœur du travail écosocial : construire des connaissances et développer des pratiques à la hauteur des enjeux socioécologiques*.

Entre le rapport à la nature et la quête de sens de son métier :  
quelles avenues pour l'écologisation de la pratique du travail social ?

#### Résumé

Les changements climatiques (CC) et la dégradation environnementale entraînent des situations d'injustices qui soulèvent de nouvelles questions pour la pratique du travail social dans le secteur public québécois. Cependant, ce contexte institutionnel est marqué par la nouvelle gestion publique (NGP), où, sous les pressions d'efficacité et d'efficience, il est difficile de faire de sa pratique un acte qui est sien. Ce faisant, le renouvellement de la pratique du travail social face aux situations d'injustices socioécologiques tarde à se faire sentir dans ce secteur. En se basant sur une analyse secondaire de données tirées de groupes de discussion avec des praticiennes du travail social, cet article vise à revisiter la place de la nature en travail social en mobilisant une pensée *écocentrique*. L'analyse mettra au jour comment les praticiennes sont soumises à différentes tensions entre leur rapport à la nature, à leurs pairs et à leur milieu de pratique, alors qu'elles tentent de renouveler le sens qu'elle donne à leur métier face aux enjeux d'IS.

**Mots-clés :** Injustice environnementale, injustice climatique, travail social, nouvelle gestion publique, écocentrisme, clinique du travail.

### Abstract

Climate change (CC) and environmental degradation lead to injustices, which raises new questions for the practice of social work within the Quebec public sector. However, this institutional context is characterized by the New Public Management (NPM), where the pressures of efficiency and effectiveness make it challenging for practitioners to maintain ownership of their practice. Consequently, the renewal of social work practice in the face of environmental and climate injustices (ECI) is yet to be manifested in this sector. Drawing on a secondary analysis of focus groups with social work practitioners, this article aims to revisit the place of nature in social work by mobilizing an *ecocentric* perspective. The analysis will uncover how practitioners are subject to different tensions between their relationship with nature, their peers, and their practice environment, as they attempt to renew the meaning they give to their profession in light of ECI issues.

**Keywords:** environmental injustice, climate injustice, social work, new public management, ecocentrism.

### 5.1 Introduction

Dans son rapport annuel le plus récent, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIS, 2023) affirme à nouveau que les impacts des changements climatiques sont vécus de façon disproportionnée par les communautés et les individus vulnérables (Beltran et al., 2016), ce qui suscite de nouvelles questions pour le travail social au Québec et ailleurs. En effet, comme ces personnes vulnérables sont souvent les mêmes auprès desquels les praticiennes du travail social sont amenées à intervenir (Teixeira et Krings, 2015), alors le spectre des changements climatiques et de la dégradation des écosystèmes laisse présager des situations d'injustices socioécologiques qui se doivent d'être prises en compte en travail social. D'ailleurs, l'OTSTCFQ a mis en branle les *États*

*généraux du travail social*<sup>10</sup>, un processus cherchant à repenser le travail social de demain face aux enjeux contemporains qui se dressent devant la profession. Par rapport aux enjeux environnementaux et à la transition socioécologique, les commissaires invitent les personnes professionnelles à prendre en compte ces nouveaux éléments afin de les inclure dans leurs évaluations de la situation de la ou des personnes visées par leur intervention (INM, 2023). Toutefois, cette recommandation à elle seule ne permet pas de voir l'ampleur de la pertinence du travail social comme moyen d'action - autant au plan préventif que curatif - à l'endroit de la crise climatique et écologique. Plusieurs auteurs et autrices (Besthorn, 2012; Boetto, 2017; Coates, 2003; Dominelli, 2012b) s'avancent dans ce champ émergent en travail social et mettent au jour différentes perspectives qui s'éloignent d'un modèle anthropocentrique et qui promeuvent une vision du monde où l'humain est interrelié à la nature et aux éléments qui la composent. Cependant, la pratique du travail social au Québec se trouve liée de très près aux institutions publiques au sein desquelles elle se déploie. Donc, dans un contexte de nouvelle gestion publique (NGP) - un modèle de gestion voué « à mesurer l'activité professionnelle par des exigences statistiques » (Grenier et al., 2018, p.147) - le travail des praticiennes du travail social s'en trouve donc déjà sous tension, avant même de considérer la crise climatique et écologique. Ainsi, le but de ce texte sera donc d'explorer les résultats issus d'un projet de recherche afin de faire valoir les perceptions de praticienne du travail social québécoises œuvrant dans le secteur public sur les liens qu'elles perçoivent entre leur pratique du travail social avec les enjeux climatiques et environnementaux. L'analyse laissera voir en quoi les praticiennes voient une convergence dans les finalités de la discipline et la lutte aux IS, mais aussi que leur contexte de pratique semble leur laisser peu d'espace afin de mettre en action leur propre conception du travail social.

---

<sup>10</sup> L'auteur est cosignataire d'un mémoire ayant été déposé dans le cadre d'une vaste démarche de consultation dans le domaine du travail social au Québec afin de réfléchir aux enjeux contemporains de la discipline.

## 5.2 Quelques éléments conceptuels : des notions sous tension

### *5.2.1 Problématiser le rapport à la pratique*

Au Québec, l'exercice du travail social se déroule souvent au sein d'un cadre organisationnel qui, dans la plupart des cas, façonne ou du moins oriente les pratiques qui en découlent. Afin de conceptualiser cet acte de travail, le prisme de la clinique du travail (Lhuillier, 2016) permettra d'apporter quelques pistes de réflexions intéressantes quant aux tensions vécues chez les participantes de cette étude dans le cadre de leur profession, bien que cette étude ne découle pas d'un protocole de recherche issue de cette clinique. La clinique du travail prend racine dans les concepts et les théories de la psychologie sociale (Barus-Michel, 1987), de la clinique de l'activité (Clot, 2006) et de la psychodynamique du travail (PDT) (Dejours, 2015) en cherchant à comprendre et agir sur la souffrance vécue au travail. Cette souffrance découle notamment des défis qu'imposent les milieux organisationnels et qui affectent le développement du pouvoir d'agir des sujets à travers l'appropriation de leur métier. Autrement dit, à travers l'activité du travail, les sujets cherchent à nourrir « l'espoir non pas seulement de survivre dans un contexte, mais de pouvoir enfin produire du contexte pour vivre » (Clot, 2006, p.166). Ainsi, le travail est à la fois source de souffrance et source de construction identitaire (Alderson, 2004). De plus, au sein de la clinique du travail, le travail est défini comme la scène où se joue une tension constante et nécessairement souffrante entre le rêvé (rapport à soi), le prescrit (rapport à autrui) et le réel (rapport à la réalité) (Lhuillier, 2016). Le rêvé réfère à la conception que se font les sujets de leur acte en fonction de leur désir et de leurs finalités. Ensuite, « les prescriptions sont définies par l'organisation formelle du travail, telles que présentées dans l'organigramme, les fiches de poste, les règlements, les procédures enseignées et contrôlées » (Lhuillier, 2002, p. 279). Enfin, le réel représente la confrontation de l'acte aux contraintes qui surviennent nécessairement dans la réalité. Donc, bien que l'élimination complète de l'écart entre ces trois dimensions ne soit possible, sa réduction peut certainement permettre de réduire la souffrance vécue au travail. Or, dans le cas des organisations technocratiques du secteur public québécois, l'acte dont rêvent les praticiennes du travail social semble être sous tension sous les forces combinées du réel, des prescriptions teintées par la NGP et par des pratiques managériales axées sur l'efficacité et l'efficience. Pour une profession dont les finalités sont historiquement humanistes, ce

contexte semble entraîner de lourdes conséquences pour la pratique du travail social : surcharge de travail, diminution de l'agentivité des praticiennes du travail social et l'émergence de conflits éthiques et de valeurs (Grenier et al., 2021). La NGP est ici entendue comme un courant managérial découlant du néolibéralisme visant l'amélioration de l'efficacité, de l'économie et de l'efficacité des services publics à travers différents moyens comme la reddition de compte, des réformes majeures du secteur public favorisant la centralisation des pouvoirs politiques, l'instauration de modèles de gestion visant la performance calquée du secteur privé, le tout, dans une visée de modernisation de l'administration publique (Parazelli et Ruelland, 2017). Ainsi, la NGP induit une distanciation entre les praticiennes du travail social et leur éthique de travail (Bourque et Grenier, 2018), notamment parce que les objectifs individuels et les standards découlant des bonnes pratiques (Webb, 2001) mettent sous tension les fondements mêmes de la profession. Bref, pour les praticiennes du travail social, c'est en grande partie ici que résident cette perte de sens dans leur pratique et cette perte du « sens social et politique du travail véhiculé par les principes d'équité, d'universalité et d'accessibilité des services qui tend à se perdre au profit d'une recherche constante d'équilibre entre qualité de services et réduction des coûts » (Ruelland, 2023, p.65).

### *5.2.2 Problématiser le rapport à la nature*

Ensuite, les risques auxquels sont soumis les personnes en situation de vulnérabilité face aux CC et à la dégradation environnementale ne relèvent pas seulement d'inégalité ou de justice sociale : ce sont aussi des enjeux de justice environnementale et climatique. D'abord, la justice environnementale sera ici définie comme le traitement et la participation équitable et égale de toutes personnes, indépendamment de leurs caractéristiques identitaires (race, sexe, genre, capacité, revenu, niveau d'éducation), dans l'élaboration et l'application des lois, règles, politiques, programmes, systèmes et structures qui ont une incidence sur leur territoire (Khan et Hallmich, 2023, p.27). Pour ce qui est de la justice climatique, celle-ci est fondée sur les principes de justice sociale et environnementale, de responsabilité démocratique, de participation et de durabilité écologique (Schlosberg et Collins, 2014). Les inégalités et injustices climatiques semblent se décliner en deux axes : (1) du global au local et (2) l'axe temporel ou inter-intragénérationnelle. Cela implique

donc que, devant les CC, il y a des inégalités entre les pays des Nord et des Sud (global) ou entre individus (local) qui limitent l'adaptabilité ou la lutte aux CC. Quant à l'axe temporel, cela comprend que les actions (ou inactions) d'hier et d'aujourd'hui impactent les populations d'aujourd'hui et de demain. Enfin, un processus de lutte aux injustices climatiques implique de mettre de l'avant une participation démocratique équitable des communautés marginalisées dans les processus d'adaptation et de prévention face aux CC (Laigle, 2019).

Enfin, il s'avère important de définir brièvement ce qui sera entendu ici par « nature », une entité qui, pour Boetto (2017), est un milieu d'interrelation entre humain et non-humain, mais aussi entre vivant et non vivant (eau, sol, terre, etc.). Alors, il s'agira de « penser le vivant en tant que matrice interactive au sein de laquelle l'humain participe » (Larocque, 2023, p. 40). De plus, la nature n'est pas simplement un ensemble d'éléments biophysiques, mais aussi une construction sociale où se jouent des situations de hiérarchie de savoir et d'asymétries de pouvoir (Escobar, 2011). Le but en tentant de s'approprier cette posture est de susciter de nouvelles perspectives pour le travail social qui, depuis son émergence, place l'humain au centre de ses préoccupations (Coates, 2003; Kemp, 2011). Ainsi, l'environnement des individus et des collectivités visés par l'intervention en travail social est souvent vu à travers le prisme de leur environnement social (Levin et Nevo, 2022), soit la famille, le voisinage, les politiques et les lois qui affectent leur situation (Zapf, 2010). Ce faisant, le non-humain tarde à se faire une place au sein de la profession. À cet effet, l'*écocentrisme* se base sur un paradigme holistique (Ellington, 2019), venant chambouler le modèle *person-in-environment* (Germain, 1973), historiquement influent dans les discours en travail social. Il s'agit donc de prendre en considération l'ensemble des interrelations entre humain et non-humain dans une situation donnée. Après tout, comme Grandgeorge (2022) le soulève : « il faut tenir compte des nouveaux rapports qui se jouent entre humains et non-humains et reconsidérer la place de chacun au travail dans une dimension coopérative et conviviale » (p.266). Ce papier s'inscrit donc dans une tentative modeste de faire dialoguer une posture *écocentrique*, malgré la lunette nécessairement humaine de l'auteur.

### 5.3 Quelques éléments de méthode

La présente étude découle d'une analyse secondaire de données issues du projet de recherche *Verdir le travail social au Québec* (TSV), une démarche exploratoire qualitative visant à répondre à cette question de recherche : comment les notions et les enjeux « verts » sont-ils pris en compte dans la formation et la pratique du travail social au Québec? Le projet de recherche TSV englobe donc les perspectives de praticiennes du travail social (issues des milieux publics, privés et associatifs), des enseignant.e.s et des étudiant.e.s en travail social visant à comprendre plus largement les liens entre l'environnement et le travail social dans la formation et les pratiques. Dans les groupes de discussion, les grilles d'entrevue portaient notamment sur la reconnaissance des enjeux environnementaux et climatiques, leurs implications pour le travail social, puis les approches et théories en travail social à mobiliser afin « d'écologiser » les pratiques.

Dans cette recherche complémentaire dont il est question ici, il apparaissait pertinent d'aller plus en profondeur dans la compréhension de la pratique du travail social au sein du secteur public québécois. Ce contexte de travail en un où règnent des principes technocratiques qui, à eux seuls, imposent déjà plusieurs autres défis complexes pour la pratique du travail social. Donc, sous le prisme de ces nouveaux enjeux, il appert important de voir comment, d'une part, ces participantes comprennent les liens entre leur pratique du travail social et la lutte aux injustices socioécologiques. D'autre part, il s'agit d'explorer l'influence qu'a le contexte de pratique de ces participantes sur l'émergence d'un travail social étant en mesure de faire face à ces nouveaux enjeux. Ce dernier objectif s'inscrit dans le souci de comprendre l'influence qu'ont les pratiques managériales axées sur l'efficacité et l'efficience sur la lutte aux IS. Ensuite, afin de répondre à ces objectifs de recherche, des questions d'approfondissement ont été ajoutées aux grilles d'entrevue lors de la deuxième ronde de collecte de données. Par exemple, les participantes ont été amenées à s'exprimer sur les leviers et les obstacles à l'émergence de pratique de lutte aux IS dans leur contexte de pratique. De plus, les participantes ont également été invitées à imaginer de quoi aurait l'air une pratique du travail social qui prend en compte les injustices climatiques et environnementales.

Quant à la sélection des participantes pour l'analyse secondaire, 12 participantes parmi les 18 autres du projet de recherche TSV répondaient aux critères de sélection, soit d'avoir autorisé l'utilisation secondaire des données<sup>11</sup>, d'avoir été formées en travail social et de travailler activement dans le champ de l'intervention sociale au sein du secteur public québécois. L'échantillon est donc construit de sept praticiennes venant de milieux urbains (Montréal, Gatineau, Québec et Laval) et de cinq de milieux ruraux ou périphériques (Bas-St-Laurent, Laurentides, Nunavik ou la Montérégie). Puis, dix offrent des suivis individuels auprès d'une clientèle variée (les personnes âgées : 3; jeunesse : 3; santé mentale : 2; et les services généraux : 2) et deux travaillent en action collective. Ensuite, parmi les participantes, huit ont terminé un diplôme de baccalauréat et quatre de maîtrise en travail social. Enfin, une participante avait entre zéro et cinq ans d'expérience, neuf cumulaient entre cinq et dix d'expérience et deux en avait plus de dix. Enfin, les participantes ont été recrutées dans le cadre du projet de recherche TSV, donc à travers des infolettres de l'OTSTCFQ et des publications sur des pages de réseaux sociaux s'adressant principalement à des praticiennes du travail social du Québec (par exemple : le regroupement RÉCIFS, T.S. Québec : indignations et solutions, Écopsychologie Québec, Intervention psychosociale au Québec).

Le discours des participantes - d'abord anonymisé à l'aide de pseudonyme – a été approché selon une démarche d'analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2012) et à partir d'une perspective épistémologique constructiviste (Creswell et Poth, 2018). Ce faisant, l'expérience des participantes est observée en tentant de faire valoir leurs perceptions subjectives des enjeux climatiques et environnementaux et des liens qu'elles font avec leur pratique du travail social.

Avant de poursuivre, il importe de souligner certaines limites. D'abord, le processus de recrutement n'aura permis de réunir que des personnes qui se souciaient déjà des enjeux environnementaux et climatiques en travail social. D'autres éléments affectent la représentativité de cet échantillon, notamment le fait que certaines régions du Québec et

---

<sup>11</sup> Selon un formulaire entériné par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal.

l'expérience d'hommes praticiens du travail social n'étaient pas dépeintes dans cette étude. De plus, le poste de coordonnateur du projet de recherche TSV est occupé par l'auteur de cet article, ce qui – malgré l'usage rigoureux d'un journal de bord - peut soulever certains risques quant à la distanciation entre l'auteur et son analyse, celle-ci pouvant être teintée par la lunette du projet de recherche TSV. Toutefois, sa présence lors de la collecte de données limite les risques de décontextualisation ou d'interprétation fautive, des erreurs communes dans le cas d'analyse secondaire (Duchesne, 2017). Il demeure ainsi important de considérer cet article pour ce qu'il est, soit une démarche exploratoire sur des questions nouvelles auprès d'actrices qui se reconnaissent dans les enjeux dont il est question.

## 5.4 Résultats

### *5.4.1 Un rapport à la nature qui teinte la pratique – des points de connexion*

L'analyse des verbatims fait émerger des liens que font les participantes entre la nature et le travail social, ceux-ci étant profondément teintés par leur trajectoire et leur propre rapport à la nature. Par exemple, dans le cas d'Amanda :

*C'est sûr que moi j'ai grandi en campagne [...] j'ai vu aussi certains impacts auprès de mes voisins, peu importe au niveau, bon il y avait des inondations, mais aussi au niveau des impacts de la météo, du climat sur les productions agricoles parce que la plupart de mes voisins, c'étaient des agriculteurs aussi, donc il y a tous ces impacts-là que j'ai vus à travers le temps fait que c'est sûr qu'il y a un intérêt à vouloir préserver la nature, notre environnement ici au Québec, que ce soit pour l'ensemble de la population, mais pour mes enfants aussi évidemment, pour qu'ils puissent avoir quelque chose. Au niveau du travail social, bien c'est vraiment au niveau de... Les personnes qui vont être les plus vulnérables à ces adaptations-là, c'est des personnes qui ont souvent déjà beaucoup d'autres défis, beaucoup d'autres situations qui sont vulnérables [...]*

Ce potentiel catastrophique de la dégradation de l'environnement et du climat pour les populations vulnérables est présent de manière récurrente dans le discours des

participantes. Cependant, les liens entre la nature et le travail social ne sont pas seulement explorés à travers un discours visant la protection des populations vulnérables. La nature est aussi vue comme une alliée, voire un levier, afin d'améliorer les conditions de vie à travers des interventions enracinées dans les besoins d'individus et de communautés qui évoluent sur un territoire, une entité qui doit elle aussi participer à (ou faire partie de) l'intervention.

*Puis de revoir la définition de l'environnement. En santé, on le voit beaucoup comme un vecteur de pathogènes, en économie [...] c'est beaucoup vu comme une ressource, donc une ressource qu'on utilise, mais là, si on arrive à questionner comment est-ce que la personne ou le groupe, même la collectivité, se reconnecte ou comment on est lié à cet environnement-là, bien ça peut aussi venir réactiver l'intérêt de le protéger ou du moins prendre conscience justement des liens qu'on a. [...] Donc que les intervenants soient sur place dans le milieu, comprennent les liens aussi qui sont faits avec le territoire, directement à l'endroit où il y a le problème social qu'on voit, ça donne tellement de nouvelles façons d'agir, ça donne vraiment plein de nouvelles idées. Puis souvent, il y a des groupes qui se forment autour de ça, il y a une motivation, une mobilisation qui ressort naturellement de ça. Donc, c'est très, très riche, puis je le souhaite d'ailleurs au travail social de demain. De pouvoir apporter cette vision-là dans le quotidien tout simplement, peu importe l'endroit où on agit. (Céline)*

Chez ces participantes, cette idée de nature comme levier pour le travail social s'enracine dans les enjeux d'IS et comment ceux-ci représentent une occasion afin de repositionner le travail social en harmonie avec ses finalités originelles : d'intervenir sur les liens entre les individus, les communautés et leur territoire. Bref, comme Valérie le résume : « Pour moi, la cause [des changements climatiques] c'est vraiment la séparation de la nature et de l'humain. Donc, je trouve que c'est une priorité de rétablir cette connexion-là, puis de mettre fin à cette séparation-là ». Il ne semble pas y avoir de consensus clair quant à une démarche particulière à entreprendre afin de « reconnecter » l'humain à la nature en travail social, mais une pensée est récurrente, les finalités du travail social sont en convergence

avec la lutte aux IS.

*En fait, je trouve que la beauté de notre métier, c'est de travailler sur le lien qui s'articule entre la personne puis l'environnement, sa communauté, sa famille, puis sa terre aussi. Puis comment on peut sensibiliser aussi bien une municipalité, que notre équipe de travail, le centre de santé, la communauté... Mais je pense qu'on a un rôle qui peut s'articuler entre différents acteurs qui travailleraient sur une question environnementale, ouais. (Fanny)*

Ainsi, Fanny vient décrire le sens qu'elle accorde à son métier. Cependant, malgré le lien de convergence que Fanny et ses consœurs identifient entre leur pratique et la lutte aux IS, elles témoignent également d'une tension difficile entre leur propre conception du travail social et ce qu'elles sont réellement en mesure de mettre en place dans les différents contextes de pratique représentés dans cette étude.

#### *5.4.2 Les milieux de pratique, lieux de tensions – des points de déconnexion*

Parmi ces tensions, trois thèmes se démarquent dans l'analyse du contexte de pratique, soit : la crise de sens en travail social, la primauté de l'intervention individuelle et l'autonomie professionnelle. Ainsi, les prochains extraits démontrent en quoi les participantes sont déjà aux prises face à une organisation qui, sous sa vision néolibérale d'efficience et d'efficacité, induit une pression austère sur leur pratique. Par exemple, par rapport à la crise de sens en travail social, Valérie, qui œuvre en santé mentale jeunesse, cherche à trouver un sens à ses interventions, dans un contexte de pratique qu'elle peine à conjuguer avec sa propre conception du métier :

*Ça me pose [des] question aussi sur le travail social au niveau du contrôle social, qui est un rôle qu'on a déjà eu beaucoup par le passé (rires) et qui, encore des fois, me questionne [dans le domaine de la] santé mentale parce qu'on a une vision tellement pathologisante ou psychologisante des difficultés [...] Puis de voir comment moi je contribue à ce que... comment j'essaie d'adapter des gens à un environnement qui est malade ou à une société qui est malade ? Alors que, mon*

*action, elle devrait peut-être plutôt se porter sur comment je peux intervenir au niveau plus global.*

Puis, Charlie explique comment la compartimentalisation de la pratique du travail social sous l'hégémonie de paradigme biomédical entraîne une organisation des services sociaux par spécialités, favorisant également des processus d'intervention individuelle. Dans son cas, elle travaille dans un centre d'appel pour personnes âgées, rendant donc difficile pour elle l'intégration de pratiques de lutte aux IS :

*Je pense que c'est sûr qu'il y a probablement des domaines où il y a plus de potentiel d'action au niveau des interventions, mais si je regarde seulement mon travail à moi, je trouve que c'est très difficile à voir. En plus, dans mon contexte, [j'interviens] au téléphone.*

Enfin, Fanny constate qu'il est possible de mettre en place des projets en lien avec l'environnement, mais que cela nécessite de l'autonomie professionnelle :

*Oh! Il y a très peu [d'autonomie]. Il faut tomber sur le bon manager qui a l'empathie ou qui comprend le sens de ce travail-là. [...] la seule personne qui m'a dit « ouais, ça a du sens de travailler... de développer l'intervention communautaire sur cette chaise-là, et sur ce projet-là, plus que de l'intervention individuelle », c'est une Inuk<sup>12</sup> qui travaillait pour le Centre de santé. Mais par contre, mes collègues du Sud [...] qui sont sur des positions de chef de programme, de gestionnaire, de supervision clinique, non, c'est toujours... je pense que ça manque de sensibilisation à de l'intervention et de la prévention communautaire et sur des sujets environnementaux, mais on pense « budget » tout de suite.*

Autrement dit, une autonomie professionnelle qui peut être facilitée par un·e gestionnaire sensible aux enjeux environnementaux et climatiques, ou, du moins, qui se montre moins

---

<sup>12</sup> Inuk est la Forme singulière du mot Inuit, peuple autochtone habitant le Nord du Canada.

affecté·e par les pressions qu'induit le principe de reddition de compte sur les gestionnaires. Cela traduit tout de même un contexte de pratique où la liberté de définir son acte professionnel demeure limitée. Puis, ceci est d'autant plus vrai pour ces participantes qui tentent de renouveler la pratique du travail social afin de mieux faire face aux situations d'IS.

#### *5.4.3 Entre soi, autrui et le métier : l'identité comme point de reconnexion*

Or, l'écologisation de la pratique du travail social au sein du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ne dépend pas seulement d'une plus grande autonomie professionnelle ou d'une gestionnaire à l'écoute de ces enjeux, mais aussi du regard de ses pairs sur les actions que l'on entreprend :

*Des fois, je me sens un peu extra-terrestre dans mes idées au travail, puis sur la déconnexion que moi je sens avec le réseau de la santé [...] Puis, bon, je suis un peu une hurluberlue qui pense qu'il y a quelque chose à faire entre le travail social et l'environnement. (Daphnée)*

Enfin, il s'agit aussi de trouver écho chez son employeur de ce que l'on envisage et ce que l'on espère pour l'avenir de sa pratique professionnelle. Par exemple, après avoir constaté qu'elle ne trouverait pas son compte dans son poste en protection de l'enfance, Amanda a décidé de se rediriger vers l'organisation communautaire, une branche de l'intervention sociale qui, selon elle, correspond mieux à ses valeurs :

*C'était très très limité le pouvoir de sortir du cadre qui définissait notre travail, et c'est une des raisons pour quoi j'ai changé vers l'organisation communautaire, parce que pour moi, ça ne faisait plus de sens de travailler de façon individuelle sur des enjeux qui ne le sont pas. À l'inverse, en organisation communautaire, malgré que je suis rattachée à un établissement de santé et de services sociaux, je demeure que j'ai une très très grande liberté d'action.*

Ainsi, l'intégration d'une lunette écosociale dans la pratique du travail social au sein du RSSS n'est pas sans embûche et s'inscrit également dans une quête unique à chacun de trouver un travail qui a du sens pour soi. Donc, un travail qui correspond à sa propre conception du travail social, en concordance aussi à celle de ses pairs et qui fait écho à ses valeurs *écosociales*. Pour Amanda, cela signifiait de quitter un domaine de la pratique du travail social souvent centré sur l'individu - voire les symptômes de problèmes sociaux plus larges, collectifs - pour la pratique de l'organisation communautaire. Une pratique plus cohérente, favorisant une reconnexion avec ses valeurs et sa vision écocentrique.

## 5.5 Discussion

### *5.5.1 Pour revoir le rapport à la nature en travail social*

L'analyse met d'abord en évidence comment les crises environnementale et climatique ainsi que les multiples impacts qu'elles ont sur les populations vulnérables sont en fait un point de convergence pour les participantes afin de justifier l'apport du travail social dans la lutte aux IS. Puis, comme Valérie le nommait bien, cela semble en grande partie tomber dans cette idée de reconnexion de l'humain à la nature, donc de ne plus voir ces enjeux de lutte sociale et écologique de façon séparée, mais comme étant des luttes conjointes. Une idée qu'explore également Boetto (2017) qui s'avance sur un modèle, l'approche *écosociale* transformative, qui prend ses racines dans différents concepts et approches, telles que l'écoféminisme (Plumwood, 1994), l'anti-oppression, l'approche structurelle et les perspectives décoloniales. Boetto avance comment le travail social doit dorénavant se baser sur une ontologie où la nature est au centre des préoccupations, car celle-ci partage avec l'humanité un réseau complexe d'interconnexions qui se doivent d'être prises en compte dans les interventions, les analyses, les approches et la formation en travail social. Une telle vision confronte l'ontologie dualiste qui prédomine dans la société occidentale contemporaine (Escobar, 2018), car, portée par les discours issus du domaine de l'économie, cette ontologie amène à considérer l'individu comme un être séparé de la nature (Escobar, 2011). Puis, c'est dans cette séparation et déconnexion que se créent les rapports de domination et les injustices dont il est ici question, tous agissant au profit d'un idéal de développement infini, une quête reposant « sur plusieurs rapports d'exploitation

entre humains, au mépris de l'idéal égalitaire sur lequel notre civilisation est censée être fondée » (Abraham, 2019, p.88). Donc, cette idée de reconnexion nature-culture semble représenter une tâche importante pour le travail social contemporain, car elle est porteuse de lutte contre de vastes structures en place, mais aussi potentiellement liée à la diminution des inégalités sociales. Néanmoins, comment le travail social pourrait-il agir à titre de vecteur de changement et favoriser cette connexion à la nature ?

Une tâche difficile selon Coates (2005), car le travail social est à la fois un produit et un acteur de la modernité par sa tendance à considérer la nature à travers une vision principalement sociale : « La crise environnementale est restée largement en dehors du discours du travail social et la profession est devenue co-dépendante de la société moderne sur la voie du désastre écologique » [traduction libre] (p. 36). Cette vision principalement « sociale » de l'environnement semble d'ailleurs dépeinte dans le *Référentiel de compétences des praticiennes du travail social et des travailleurs sociaux*<sup>13</sup> (Mercier, 2012). L'environnement y paraît limité à une forme d'instrumentalisation afin de favoriser le développement social d'un individu, d'un groupe ou d'une communauté (p.12), représentant ainsi une vision anthropocentrique de l'intervention sociale au détriment d'une posture *écocentrique* qui pourrait être porteuse afin de reconnecter le travail social avec ses bases ontologiques (Bell, 2012).

### 5.5.2 Pour une réappropriation de l'acte du travail

Malgré la pertinence de ce changement de perspective pour le travail social, les thèmes soulevés au point 4.2 (la crise de sens en travail social, la primauté de l'intervention individuelle et l'autonomie professionnelle) et au point 4.3 (la quête identitaire à travers le travail) semblent freiner l'actualisation d'un travail social visant la lutte aux IS. En lien avec cette analyse, le travail, selon la PDT, est un lieu de construction identitaire, principalement à travers le regard d'autrui et la reconnaissance que peut nous apporter le travail (Alderson, 2004). Ainsi, l'identité n'est jamais totalement fixée, en constante co-construction à travers les interactions sociales et le dialogue. Toutefois, l'analyse témoigne

---

<sup>13</sup> Ouvrage de référence pour les professionnel·le·s du travail social au Québec

de plusieurs freins venant entraver le déploiement d'une identité plus fidèle aux valeurs écologiques des participantes. À cet effet, Lhuillier (2002) explique comment le plaisir que l'on peut retirer du travail prend naissance dans une action que l'on considère comme sienne de par sa concordance avec ses valeurs et ses idéaux. Le plaisir vient aussi d'un acte où un individu se sent autonome et où il sent qu'il a de l'influence sur la définition et le devenir de son acte de travail. Pour Alderson (2004), l'autonomie est importante pour la construction identitaire, car elle offre une marge de manœuvre qui favorise la créativité dans le travail et, du même coup, permet l'appropriation de son acte de travail.

Cependant, avant même s'attarder aux questions écologiques, la pratique du travail social dans le secteur public québécois comporte déjà certains enjeux au niveau de la quête identitaire et de l'appropriation de son métier. D'ailleurs, un vaste sondage mené auprès d'acteurs et d'actrices du travail social (Bureau, 2018) dépeint ce contexte de perte de sens dans la pratique au sein du RSSS. Alors, il tombe sous le sens que d'ajouter la question de la lutte aux IS à une pratique du travail social déjà sous tension, ne vient qu'amplifier ces difficultés. Cependant, le point 4.3 apporte un peu plus de détails afin de comprendre ce qui est vécu par les participantes qui portent ces soucis écologiques. Par exemple, dans le cas d'Amanda et de Daphnée, il s'agit surtout d'être en mesure d'être reconnues par leurs supérieurs (ou leur « établissement » comme le nomme Amanda) et leur collectif de métier. Par collectif de métier, il est ici entendu comme un ensemble de « personnes partageant un " métier " commun, autonomes dans leur travail [...], et marqués d'une forte identité de métier » (Audoux et Gillet, 2020, p.253). Ce faisant, la reconnaissance de cette identité *écosociale* en travail social doit se faire sur le plan horizontal (entre pairs) et vertical (par les supérieurs) des rapports au travail. Or, dans un cas comme dans l'autre, il semble y avoir impasse. D'abord, au plan vertical, les participantes semblent dépendre en grande partie de la marge de manœuvre que leur laisse leur supérieur ou leur organisation. Ensuite, au plan horizontal, le fait que certains (Audoux et Gillet, 2020; Dejours, 2013) annoncent la disparition des collectifs de métiers sous les effets de la NGP et de la déprofessionnalisation des métiers (Grenier et al., 2019) souligne la gravité de la situation. En effet, au cours des dernières décennies, le secteur public québécois de santé et de services sociaux est marqué par de multiples réformes austères, poussant la pratique du travail social vers la perte de

repère et de sens du métier. Ce faisant, l'identité même du travail social s'étiole sous la pression de la NGP, soulevant alors des questions quant à la capacité du collectif de métier à s'adapter face à de nouvelles réalités découlant des injustices socioécologiques qui assombrissent le futur - de moins en moins lointain - de l'humanité.

#### 5.6 Un moment charnière pour la profession ?

En conclusion, cet article a exploré les perspectives de praticienne du travail social du secteur public québécois quant à l'intégration d'une pratique davantage axée sur la lutte aux IS. Les résultats mettent en évidence l'importance de repenser la nature comme une entité interrelationnelle, source de leviers pour l'intervention en travail social et la lutte aux IS. Cependant, les contextes de pratique induisent déjà des tensions sur le travail social tel que les participantes le conceptualisent. Donc face à ces nouveaux enjeux climatiques et environnementaux, le travail social rêvé se retrouve d'autant plus déchiré sous les tensions contraignantes du prescrit et du réel. Toutefois, autant cette déchirure peut-elle s'avérer souffrante qu'elle pourrait aussi servir de tremplin pour la l'écologisation de la pratique en travail social. Cela soulève alors le caractère politique de la souffrance (Viviers et Maranda, 2018), celle-ci n'étant pas seulement une affliction qu'il faille subir, mais aussi une épreuve qui a le potentiel de mobiliser le sujet dans sa quête identitaire ou le collectif dans la co-construction d'un réel plus favorable au déploiement d'un acte reconnu, autant au plan horizontal que vertical. À condition, bien sûr, que cette souffrance agisse comme point de ralliement, et non comme point de dissidence.

Il n'empêche que de plus amples recherches sont nécessaires afin d'explorer plus en profondeur les mécanismes spécifiques qui entravent l'écologisation du travail social. Une analyse approfondie des politiques organisationnelles et des modèles de gestion dans le secteur public québécois pourrait offrir des avenues intéressantes sur les freins structurels et organisationnels dont il a été question.

## Chapitre 6 : Résultats complémentaires

### 6.1 Pertinence de ce chapitre

Bien que complet en soi, le précédent article au dernier chapitre ne constitue pas une réponse complète aux objectifs et à la question de cette recherche. En effet, faute d'espace et afin de respecter les consignes de rédaction de la revue *SociologieS*, il n'a pas été possible de couvrir l'étendue des visées de cette recherche avec tous les détails, les nuances et la complexité que celles-ci requièrent. À cette fin, le présent chapitre cherchera à venir apporter quelques éléments complémentaires afin d'avoir une meilleure compréhension des liens que les praticiennes font entre leur pratique du travail social et les IS. Ensuite, il sera question de mieux cerner les obstacles et les opportunités pour la transformation de la pratique, voire son écologisation, dans ce milieu de pratique. Enfin, le chapitre se conclura avec deux exemples de pratiques de lutte aux IS que des praticiennes ont tenté ou ont mis en place dans le cadre de leur travail.

### 6.2 Les liens entre le travail social et les injustices socioécologiques

:

D'abord, pour revenir sur la compréhension des liens entre les IS et la pratique du travail social, les résultats présentés au précédent chapitre traitent du parcours de vie de certaines participantes qui semblent leur avoir servi à intégrer leur vision de l'environnement comme étant interreliées avec le bien-être et la santé des personnes auprès de qui elles interviennent.

Pour compléter cette idée, Amanda fait valoir que la qualité de l'environnement des personnes visées par l'intervention sociale a des impacts différenciés sur leur vie. Pour Amanda, c'est là que le sens du travail social face aux IS se trouve :

*L'environnement a un impact à différents niveaux, que ce soit la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la qualité des aliments, peu importe, ça a un impact, les îlots de chaleur, ça a un impact vraiment sur différentes sphères de la vie d'une personne. Alors que le travail social, bien c'est de s'assurer que la personne puisse être le mieux possible dans son environnement, finalement. Donc, c'est comme ça*

*que je vois l'interaction entre le travail social et toutes les questions environnementales.*

Pour Céline, ce qui rallie les finalités du travail social aux enjeux environnementaux et climatiques sont les situations d'injustices et comment celles-ci sont situées dans un territoire donné. Autrement dit, elle explique comment le travail social a une mission historique de combattre les situations d'inégalités et d'injustices qui affectent des individus et des communautés, puis que ces situations doivent être situées et contextualisées en fonction du territoire où elles se déroulent. À cet effet, elle mobilise le concept de l'appartenance pour comprendre ces questions d'injustices situées socialement et environnementalement :

*Ce qui beaucoup reliait à mon avis, c'est tout le concept des injustices. En travail social, on veut agir sur des injustices, puis les injustices sociales sont très reliées également aux injustices écologiques [...] Il y avait aussi le concept d'appartenance [...] tant l'appartenance sociale, l'appartenance à un milieu de vie, l'appartenance à une collectivité, à une famille. Mais aussi, ce que j'ai vu, c'est qu'il y a aussi une appartenance au territoire.*

Donc, pour cette participante, il semble important de comprendre les situations d'injustices non seulement en termes d'inégalités sociales, mais également à travers leur ancrage territorial et le sentiment d'appartenance des individus et des communautés. Selon Céline, les injustices écologiques et sociales sont intrinsèquement liées, et pour agir efficacement en travail social, il est essentiel de tenir compte de la relation que les personnes entretiennent avec leur environnement immédiat, que ce soit leur milieu de vie, leur communauté ou leur territoire. Ainsi, les interventions en travail social doivent être contextualisées et sensibles à la manière dont ces injustices se manifestent différemment en fonction des caractéristiques uniques de chaque territoire et de l'appartenance des individus à celui-ci, afin de mieux saisir les dynamiques locales et d'adapter les réponses aux besoins spécifiques des populations affectées.

Pour Suzanne, c'est surtout à travers la dimension des catastrophes naturelles qu'elle entrevoit les liens entre le travail social et les IS. Ayant été amenée à intervenir avec des personnes affectées durement par un épisode de verglas en 2023, elle a pu constater

comment les praticiennes du travail social sont amenées à intervenir dans ces situations de crise :

*Les catastrophes naturelles ce que ça amène comme problématique c'est vraiment toute la base de la vie qui n'est plus assurée : manger, avoir un toit ou une maison sécuritaire... On le sait, avec les familles, les gens qui ont des vulnérabilités socioéconomiques, c'est eux qui vont être le plus touchés. [...] Je pense que le travail social on est une des bonnes professions pour soutenir des personnes et arriver avec des solutions et je pense que ça va être comme ça de plus en plus.*

Ainsi, durant son entrevue, Suzanne s'est surtout penchée sur les liens entre sa pratique et les IS en se concentrant d'une part sur les conséquences visibles des changements climatiques, mais aussi en restant ancrée dans ses propres expériences professionnelles.

### 6.3 Les opportunités et les obstacles :

Cette sous-section servira à répondre au deuxième sous-objectif de cette recherche, soit de documenter les opportunités et les obstacles pour les pratiques d'intervention sociales liées à la lutte aux IS. Bien que la plupart des extraits présentés dans cette section semblent surtout parler d'obstacles, les participantes semblent aussi mettre le doigt sur les choses qu'elles croient qui devraient changer afin que leur pratique puisse mieux prendre en compte les IS. Ainsi, les obstacles identifiés sont à la fois des barrières qu'elles rencontrent au quotidien et des opportunités de changements ou des leviers pour transformer la pratique du travail social et le RSSS

#### 6.3.1 Le contexte de pratique, un environnement souffrant ?

Les prochains extraits serviront à démontrer une forte tendance qui était remarquée dans les groupes de discussion : le contexte de pratique au sein du RSSS est un milieu difficile afin d'allier ses valeurs environnementales à celles du travail social. En effet, ce type de contexte est complexe à naviguer, car les participantes disent devoir constamment jongler entre les mandats imposés par leur organisation et leurs valeurs écosociales. Le fait de ressentir une déconnexion entre ses valeurs et les actions concrètes qu'on peut poser au quotidien peut générer un sentiment d'impuissance ou d'inefficacité, semblant exacerber le sentiment d'insatisfaction face à son acte de travail. Ce sentiment conduit notamment Justine à devoir temporairement mettre ces préoccupations en veilleuse pour se concentrer

sur des interventions plus urgentes et tangibles, ce qui peut être source de frustration et de malaise :

*Tu sais, quand je rentre au CLSC, c'est triste et je ne veux pas, mais j'ai l'impression que pour ma survie et pour ma santé mentale, j'enlève mes préoccupations environnementales. Il y a tellement de choses qui m'énervent sur le micro et le macro... c'est ça...*

Michelle continue dans cette même lignée, en faisant valoir les tensions vécues entre ses engagements personnels pour la justice sociale, environnementale et climatique et la réalité des contraintes organisationnelles dans le réseau public :

*Auparavant, j'étais au communautaire et très mobilisée dans...justement tout ce qui est justice climatique, justice sociale. Avec mon entrée au CIUSSS [Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux], j'ai pris une débarque (rire). Littéralement, avec ce que j'ai pu observer, les pratiques dans le réseau versus les pratiques dans le communautaire. Puis le temps aussi, les surcharges, puis tout ce qui fait que c'est plus difficile de mobiliser et de faire des choses. Puis... des choses qui sont importantes pour moi – on va pouvoir en parler plus tard aussi – mais que j'ai même pas accès à ça ici dans le réseau, des choses de base comme du recyclage (autre chose que du papier), pas de bac, rien de précis.*

Autrement dit, Michelle parle de son sentiment de déconnexion et de frustration à son entrée dans le RSSS, car elle et ses valeurs se heurtent aux pratiques du réseau public, qui semblent plus rigides et éloignées de ses idéaux. De son côté, Amanda va un peu plus dans sa critique du RSSS. Elle considère qu'il y a peu de marge de manœuvre pour la pratique du travail social afin de s'adresser aux causes structurelles des problèmes sociaux qu'elle rencontre :

*C'est que si tu fais de l'individuel, du familial, tu as aussi une connaissance fine des besoins de ta communauté, puis tu ne peux pas travailler, tu ne peux pas soutenir une personne seulement sous le côté psychoaffectif, si tu ne prends pas en compte les besoins et les enjeux qui sont structurels à la détresse de cette personne-là. Et c'est l'aspect qui manque beaucoup actuellement dans le travail social, surtout dans le contexte du réseau de la santé et des services sociaux. Il y en a d'autres qui ont plus de marges de manœuvre, mais dans le contexte institutionnel, cette possibilité-là d'agir sur des enjeux qui sont plus structurel, elle n'est pas là, il n'y en a aucune possibilité d'agir là-dessus. Alors que, quand on pense à l'environnement, et des impacts sur la population, bien, même si tu*

*écoutes la personne et que tu es super empathique, ça ne changera rien à sa réalité.*

Cette critique renforce donc l'idée que le RSSS est perçu comme une structure rigide qui restreint l'ampleur des actions des praticiennes du travail social, les empêchant de répondre efficacement à des enjeux sociaux et environnementaux et les amenant à rester centrées sur les conséquences individuelles de ces vastes problèmes. Amanda plaide pour une approche plus holistique et structurelle du travail social, qui permettrait non seulement de répondre aux besoins immédiats des individus, mais aussi de traiter les racines profondes de leur détresse, que ce soit sur le plan social ou environnemental.

### 6.3.2 Le collectif de métier : un couteau à double tranchant ?

En grande partie, les obstacles identifiés par les participantes concernaient leur contexte de pratique et le RSSS. Toutefois, quelques participantes, notamment Fanny ci-dessous, ont abordé comment elles pouvaient se sentir à contre-courant face à leurs collègues ou comme une « extra-terrestre », comme le mentionnait Daphnée au chapitre précédent.

*J'ai l'impression qu'il y a plein de mes collègues qui m'ont dit : « je me serais jamais battu pour ça, c'est beaucoup trop de travail, on est déjà full de dossiers, il faut faire les notes, nanana [...] On a pas le temps de faire du communautaire... ». Bien je crois que c'est une grosse question de point de vue, de perception de ton travail. Donc, en tout cas, la liberté dans un centre de santé, ça se gagne (rires). Il faut se battre et il faut pas avoir peur de... Tu sais, moi mon « combat » - entre guillemets – je l'ai un peu transformé, je disais aux gens : « je lutte pas contre quelque chose, mais [avec emphase] pour quelque chose » puis, ça fait une petite différence de... Voilà, puis là bizarrement j'ai eu un peu plus de soutien, les collègues ne voyaient pas ça comme de la résistance de ma part, mais comme quelque chose de résilient, que ça va créer de la résilience dans la communauté. [...] À chaque coup qu'on va revendiquer des choses comme ça, on passe pour des militants, on va nous mettre l'étiquette de... En tout cas, ce n'est pas une étiquette positive malheureusement et c'est pas aidant non plus, puis on se sent vite seule. [...] Si on va un petit peut oser ou faire des choses hors cadres, surtout en services publics, autres que les statistiques, puis les évaluations, les notes évolutives qu'on a à faire, on se fait rappeler à l'ordre. « Ah mais il y a pas le temps pour ça », comme si ce n'était plus la mission du travail social. Bah non, je vois pas ça comme ça et c'est pour ça que je suis sortie du réseau, parce que je n'avais plus... j'avais l'impression d'être dépossédée de la profession du travail social finalement et juste d'être instrumentalisée par des logiciels dans lesquels on doit mettre des données qui servent à justifier les budgets des services publics. Non, je suis pas certaine que je prends soin de la population. (Fanny)*

En bref, le collectif de métier, bien que source potentielle de soutien, peut également devenir un obstacle lorsque des intervenantes se sentent isolées ou en décalage avec leurs collègues. Dans la situation de Fanny, ce décalage semble surtout s'expliquer par une divergence dans leur vision des finalités du travail social. À cela s'ajoute également sa critique du modèle technocratique de son milieu de travail et comment celui-ci dénature sa conception du travail social, voire l'en dépossède au point où elle choisit de quitter ce milieu de travail.

#### 6.4 Les pratiques des participantes face aux IS

Enfin, en lien avec le dernier sous-objectif de cette recherche, les deux prochains extraits serviront à identifier des pistes d'intervention sociale en lien avec la lutte aux IS. D'abord, Amanda présente une initiative d'intervention collective qui vise à favoriser l'accessibilité alimentaire auprès des personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale.

*Dans les dernières années, j'ai travaillé à mettre en place un marché public mobile qui se promène dans les déserts alimentaires - donc dans les zones où les gens n'ont pas accès à des fruits et légumes frais entre autres et même l'alimentation de façon générale, donc il n'y a pas d'épicerie à proximité, à distance de marche ou peu importe. C'est un marché public mobile, mais à mission sociale, c'est un organisme à but non lucratif, donc il y a une tarification sociale aussi qui vient avec ça, pour les personnes qui sont dans une situation de vulnérabilité économique. Comment ça fonctionne, bien c'est qu'on achète des produits locaux, directement du producteur, de l'agriculteur, peu importe, des produits locaux. Et cette année, ça a été extrêmement difficile de réussir à avoir des produits parce que leur production a été très mauvaise pour la plupart des fruits et légumes [...] Puis c'était difficile de fournir tout le monde en fruits et légumes. On n'a pas pu avoir les tarifs qu'on aurait souhaités et donc c'était difficile pour la clientèle de pouvoir se les acheter, se les procurer aussi.*

Le projet d'Amanda intègre la nature et les producteurs locaux dans une démarche holistique visant à améliorer l'accessibilité alimentaire pour les personnes en situation de vulnérabilité. Cependant, les difficultés rencontrées l'an dernier, notamment en raison de mauvaises récoltes, montrent comment les aléas de la nature peuvent poser des défis importants à ce type d'initiatives. Cela met en lumière à la fois comment il est possible d'intégrer la nature et l'environnement dans sa pratique de l'intervention collective, mais

aussi la fragilité de ces types de projets face aux changements climatiques et à la dégradation environnementale.

Ensuite, le cas d'Annabelle témoigne d'une situation particulière, car cette participante est techniquement employée par le RSSS, mais son poste se trouve à l'extérieur des établissements habituels (CLSC, hôpitaux, Centre de réadaptation, etc.). En effet, elle travaille dans un organisme hybride (communautaire-public) qui œuvre auprès des familles. Dans l'extrait suivant, elle parle de différentes sorties et activités qu'elle fait dans le cadre de son travail et qui ont une thématique en lien avec la nature :

*Les groupes que je fais, on sort vraiment de [notre organisme communautaire], on fait des marches, on va au Jardin botanique, on fait plein de trucs, du ski de fond et tout [...] Je suis comme dans un OBNL, mais [on est employé] du CIUSSS. Fait que, on fait nos stats, on a nos dossiers du CLSC, mais on est dans un autre organisme, donc c'est vraiment une chance.*

*On a une gestionnaire, elle me fait confiance : « fais tes groupes, c'est génial, vas-y ». Puis, elle, c'est une infirmière de formation et elle y croit vraiment beaucoup. Mais ce n'est pas tout le monde, dans d'autres services, j'aurais été écrasée, j'aurais jamais pu faire ce que je fais. Fait que c'est ça, si j'avais une baguette magique, je mettrais des gestionnaires comme la mienne partout (rires) (Annabelle).*

Le témoignage d'Annabelle illustre une situation où la collaboration entre le communautaire et le public permet une plus grande flexibilité dans les pratiques d'intervention. De plus, son témoignage démontre que grâce au soutien de sa gestionnaire, elle peut intégrer des activités en lien avec la nature dans son travail. Enfin, bien que facilitée par des conditions spécifiques, Annabelle montre qu'il est possible d'allier les pratiques sociales à des interventions favorisant la connexion avec l'environnement.

La présentation de ces résultats complémentaires a enrichi la compréhension des liens entre le travail social et les situations d'IS, ainsi que des enjeux liés au contexte de pratique des participantes. Il est désormais essentiel de relier ces résultats à des concepts théoriques. Le prochain chapitre offrira donc une analyse des enjeux d'IS à travers le prisme du TSAOP et examinera le contexte de pratique où règnent la vision biomédicale et la NGP, afin de

mettre en lumière, entre autres, les obstacles à la transformation de la pratique en travail social.

## Chapitre 7 : Discussion

### 7.1 La pertinence du cadre conceptuel du travail social anti-oppressif dans cette recherche

Quand est venu le temps d'asseoir le cadre conceptuel de cette recherche, il fallait une théorie qui était en mesure de situer ce qui était entendu par les injustices socioécologiques de façon relativement large et permissive. En effet, comme les participantes n'avaient pas nécessairement toutes les mêmes allégeances théoriques ou conceptuelles, il fallait donc un cadre qui saurait permettre une certaine flexibilité dans la compréhension des IS. À cet effet, lorsque les participantes étaient interrogées sur les liens qu'elles faisaient entre l'environnement, le climat et leur métier, il est clair qu'elles liaient tous ces enjeux à travers leur compréhension des inégalités et des injustices vécues par les personnes auprès de qui elles interviennent. De plus, le TSAOP permet également d'établir un portrait plus précis des différentes formes d'oppression et de leurs interrelations (marginalisation, violence, exploitation, impuissance et impérialisme culturel), ce qui peint une image plus nette et mouvante quant à ce qui peut être vécu en matière d'IS.

Ainsi, le TSAOP permet une compréhension vaste des structures de pouvoir à l'œuvre dans les sociétés contemporaines qui renforcent ou maintiennent des rapports de pouvoir, créant ainsi des situations d'oppressions ou de privilèges à l'égard des CC et de la dégradation environnementale. Pour Coates (2003) notamment, la destruction environnementale et les situations d'injustices ont des sources communes et cela remonte à l'idéologie capitaliste, à la modernité, au dualisme nature-culture (Escobar, 2011). Selon le TSAOP, les injustices naissent à partir de dynamiques de pouvoir entraînant des situations de privilèges et d'oppressions. Cependant, ce fonctionnement de société promet l'atteinte du progrès, de l'amélioration des conditions de vie (Habermas, 1973), du moins, surtout pour les personnes et les peuples en situation de pouvoir et de privilège. Cela vient par le fait même renforcer et institutionnaliser ces idéologies initiales découlant du capitalisme, de la dualité et de la croissance infinie, comme étant la seule voie possible vers l'amélioration de son

sort. Par contre, ce que le TSAOP vient mettre de l'avant, c'est qu'il y a des personnes et des peuples qui sont laissés pour compte, qui sont exploités au profit d'une minorité en position de pouvoir. Ce que cette analyse veut mettre de l'avant également, c'est que ces mêmes dynamiques oppressives entraînent la destruction environnementale et les CC qui, à leur tour, entraîne d'autres sources d'injustices : les injustices socioécologiques. C'est d'ailleurs ces dernières lignes que la figure 7.1 tente de résumer.

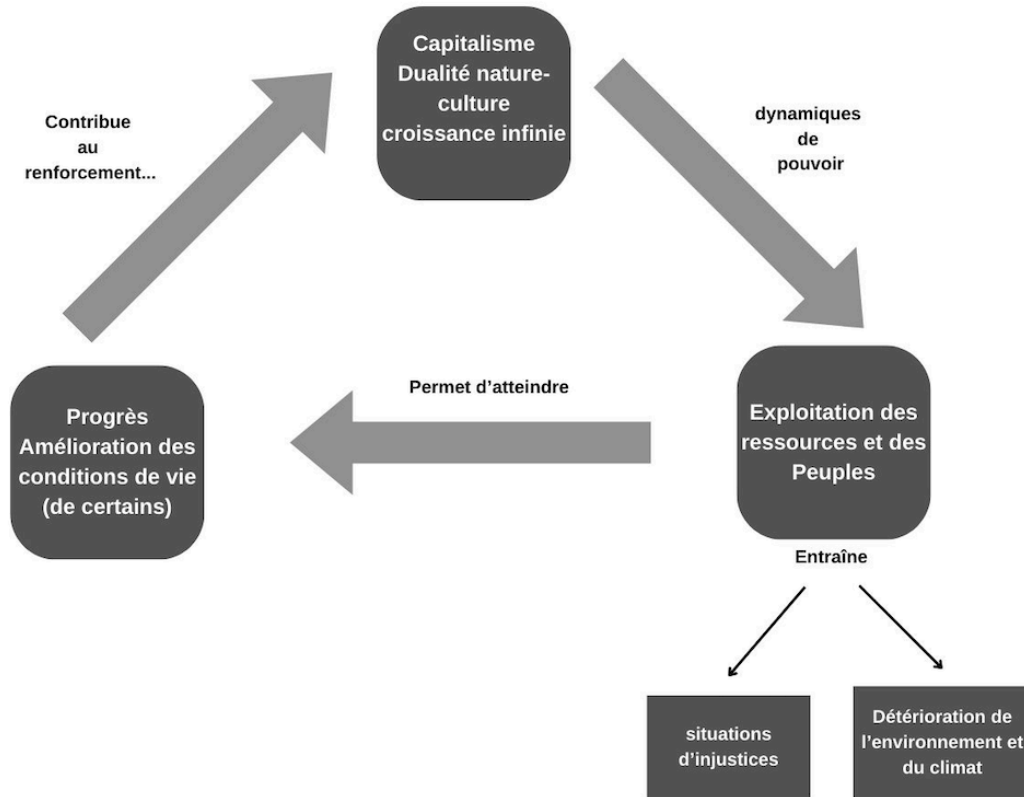


Figure 7.1: Le cycle d'injustices de la pensée moderne occidentale

De plus, comme il en était question au chapitre quatre, la posture épistémologique de ce mémoire s'inscrit dans une visée transformative, faisant donc de cette démarche un processus qui vise à transformer les politiques - ou dans ce cas-ci, la pratique du travail social et les structures qui influencent son actualisation (Creswell, 2014) - afin de lutter contre les sources d'oppression à tous les niveaux. S'inscrivant dans un paradigme critique (Healy, 2012), le TSAOP prend donc ici tout son sens. Il permet en effet de se saisir des

« éco-oppressions » et de faire de celles-ci une source, ou un vecteur de transformation de la pratique. À ce sujet, les participantes ont identifié plusieurs avenues de transformation. Les prochaines pages serviront donc à illustrer ces différentes avenues selon leurs perspectives.

## 7.2 Un changement de paradigme : pour une pratique décloisonnée et intégrée en travail social

Concernant ce changement de paradigme dans la pratique du travail social au sein du RSSS, les participantes ont été claires : elles perçoivent une convergence entre la lutte aux IS et leurs pratiques du travail social. Ce faisant, il y a une nécessité de transformer les pratiques en contexte organisationnel, afin que celles-ci soient en mesure de venir en aide aux personnes visées par l'intervention et de les protéger des IS. De plus, cette transformation ne se fait pas sans une prise en compte des enjeux et des contraintes liées au contexte organisationnel des praticiennes. Toutefois, ce que les participantes soulèvent concorde précisément avec ce qui est mis de l'avant dans la littérature, comme en témoignent d'ailleurs les premiers chapitres de ce mémoire : le travail social peut intervenir en matière d'IS (Loloum et al., 2022) et, de ce fait, se doit de le faire afin d'agir en concordance avec les valeurs de justice et d'égalité de la discipline. Or, à ce sujet, les propos tenus par les participantes témoignent parfois d'une sorte d'insatisfaction à l'égard de la pratique du travail social dans le contexte du RSSS, celle-ci n'étant pas suffisamment libérée, critique, voire radicale, ce qui semble faire appel pour un retour des finalités et des valeurs d'origines du travail social. Comme Jane Addams et sa vision communautaire de l'intervention (Mann, 2011) ou encore, comme la mission initiale des CLSC qui était ancrée dans une vision holistique et globale de la santé et du bien-être des membres d'une communauté (Plourde, 2021).

### 7.2.1 Des pratiques axées sur l'individu et les symptômes des problèmes sociaux

Pour répondre à cet appel, il pourrait être pertinent de repenser les pratiques du travail social au sein du RSSS, afin qu'elles évoluent au-delà d'une approche majoritairement axée sur l'individu et qui traite souvent des symptômes de problèmes sociaux plus vastes. Cette

analyse suggère qu'une transformation des pratiques pourrait passer par une plus grande fluidité entre les différentes méthodologies d'intervention (individuel, de groupe ou collectif). En s'inspirant du travail social anti-oppressif (TSAOP), cette approche intégrée (Boetto, 2017; Dominelli, 2012b; Kemp, 2011) pourrait permettre de mieux prendre en compte les dimensions territoriales, environnementales, structurelles et systémiques qui sous-tendent les situations d'IS. De plus, cela rejoint d'ailleurs ce que Céline soulève dans son entrevue lorsqu'elle parle d'appartenance au territoire. Le travail social se doit d'inclure dans ses interventions les réalités territoriales des personnes visées par l'intervention, car celles-ci ont nécessairement une influence sur le vécu de ces personnes, puis sur la nature des inégalités et des injustices qu'elles vivent.

De plus, l'environnement, ou dans ce cas-ci le territoire, n'est pas seulement un élément à prendre en compte afin de mieux comprendre une situation, mais peut aussi être une cible ou un moyen d'intervention. À cet effet, le travail social possède en théorie cette flexibilité nécessaire afin de sortir d'un mode d'intervention axé sur l'humain et d'inclure dans ses modes opératoires l'environnement ou le territoire. Prenons par exemple l'initiative d'Annabelle et son organisation d'un jardin botanique avec des femmes en situation de vulnérabilité, ou d'Amanda et son projet de marché public abordable avec des produits de fermes locales. Ce sont deux initiatives qui prennent en compte des besoins sociaux particuliers, notamment la solidarité sociale, briser l'isolement ou l'*empowerment*, mais qui allient ces besoins avec le territoire sur lequel se déroule l'intervention, celui-ci n'étant donc pas seulement une façon de comprendre une situation sociale, mais aussi un moyen d'intervention. Toutefois, il est vrai que les données de ce mémoire présentent peu d'initiatives de ce genre qui s'appliqueraient dans un contexte d'intervention strictement individuel, car toutes les initiatives présentées tiennent de l'intervention de groupe ou collective. Ainsi, dans le secteur public où le mode d'intervention individuel est prépondérant, de telles pratiques semblent difficiles à mettre en place (Boetto et al., 2022). D'autant plus qu'il est possible que les praticiennes puissent ne pas se sentir suffisamment formées pour intégrer de telles pratiques, ou peut-être que leur contexte organisationnel ne leur permet pas de mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire afin de mener de telles initiatives de front. Ces questions resteraient à investiguer.

### 7.2.2 L'hospitalocentrisme

Or, pourquoi privilégier une approche intégrée et l'intégration de l'environnement dans les pratiques en travail social ? D'abord, une approche intégrée, basée sur le TSAOP, pourrait permettre une compréhension plus globale et holistique des relations entre une personne et son environnement (naturel, construit, familial, communautaire, etc.). À l'opposé, la pratique du travail social au sein du RSSS - parfois qualifiée d'*hospitalocentrée* (Bourque & Grenier, 2021) - se concentre principalement sur les symptômes de problèmes sociaux plus larges et offre peu d'occasions d'intervention visant la transformation sociale.

De plus, l'*hospitalocentrisme* ou la vision biomédicale tient également de la segmentation de la pratique du travail social en différents services (par exemple, les services psychosociaux généraux, santé mentale adulte ou jeunesse, protection de la jeunesse, dépendance, perte d'autonomie, etc.) de la même manière dont les hôpitaux sont séparés par unités de soins (urgence, psychiatrie, imagerie, chirurgie, maternité, etc.). Ainsi, dans l'organisation même des services sociaux, c'est la vision biomédicale qui domine (Bourque & Grenier, 2021), comme si une situation sociale pouvait être traitée selon le même processus que l'on traite un bras cassé. Ainsi, dans un monde où les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes sont appelés à s'aggraver (Alberti-Dufort et al., 2022) et que les personnes les plus vulnérables sont celles les plus affectées (Islam & Winkel, 2017), est-ce que le travail social peut seulement se contenter de s'adresser aux symptômes de ces problèmes sociaux, environnementaux et climatiques ? Cela ne va-t-il pas à l'encontre des visées de justice sociale et d'égalité de la discipline ?

Pour répondre à ces questions, il paraît nécessaire de transformer les structures de pouvoir oppressives qui favorisent l'exploitation et la destruction environnementale, tout en perpétuant des inégalités sociales, environnementales et climatiques. De ce fait, il s'agit d'intégrer adéquatement l'environnement en adoptant des interventions qui ne se limitent plus à un rôle palliant, mais qui s'alignent sur une vision transformative et émancipatrice, répondant ainsi aux besoins des populations tout en luttant contre les IS qui les touchent.

Ces considérations nous amènent à réfléchir au rôle central que joue le contexte organisationnel dans l'actualisation de ces pratiques transformatrices en travail social. En effet, bien que l'intégration de l'environnement et la transformation des structures oppressives soient cruciales, ces approches ne peuvent véritablement prendre forme que si les praticiennes évoluent dans un cadre institutionnel et organisationnel qui soutient de telles initiatives. La prochaine section explorera comment le contexte organisationnel des praticiennes, notamment au sein du RSSS, influence directement leur capacité à mettre en œuvre des interventions en faveur de la justice sociale et environnementale, et comment certaines structures peuvent parfois restreindre ou, au contraire, favoriser cette actualisation.

### 7.3 Le contexte de pratique et l'immobilisme du travail social

Le contexte de pratique des participantes et les différentes dimensions du métier ont occupé une place importante dans leurs discours et, par conséquent, dans l'analyse de ce mémoire. Bien qu'il ait été attendu que les participantes abordent leur organisation et son influence sur leur pratique ainsi que sur leur capacité à développer des interventions en réponse aux enjeux d'injustices socioécologiques, l'analyse a mis en évidence l'importance que prend l'organisation. Celle-ci est souvent considérée comme un facteur déterminant, jouant un rôle central dans la transformation - ou, dans ce cas-ci, dans la stagnation - de la pratique du travail social au sein du RSSS à l'égard des IS.

#### 7.3.1 L'autonomie : un espace de création et de transformation des pratiques

D'abord, un point crucial de cette analyse tient de l'importance de l'autonomie dans le déploiement et dans l'actualisation de son acte de travail. Les quelques initiatives visant à inclure l'environnement présentées par les participantes ont toutes un dénominateur commun. Elles soulignent l'importance d'une marge de manœuvre au sein de laquelle peut naître la créativité nécessaire à l'actualisation de pratiques alliant des considérations environnementales, climatiques et sociales. À l'inverse, le manque flagrant d'autonomie dans la détermination de son acte de travail semble souvent lié à la dimension prescrite du métier (Lhuilier, 2016), soit la prescription des tâches, les mandats prédéterminés et restrictifs des services où pratiquent les participantes et l'encadrement parfois rigide des interventions. Cela laisse donc peu de place à l'initiative personnelle et à la transformation.

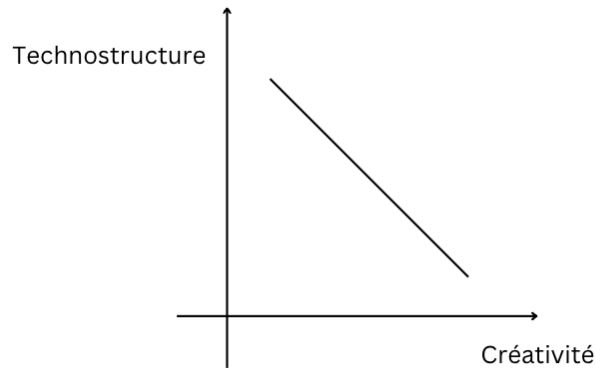
Autrement dit, bien que ce cadre normatif cherche à uniformiser les pratiques et à les rendre plus « efficaces » par des mécanismes de surveillance, voire de contrôle (Parazelli & Ruelland, 2017), il semble limiter la capacité des praticiennes à inclure les dimensions environnementales et climatiques dans leur travail. Ceci étant dit, certaines initiatives émergent tout de même lorsque l'autonomie est accordée, notamment grâce à des gestionnaires ouverts et compréhensifs, comme en témoignent les propos d'Annabelle (intervention en plein air et yoga) ou d'Amanda (projet d'accessibilité alimentaire avec des producteurs locaux).

### 7.3.2 Le travail prescrit un vecteur de transformation et de maintien du statu quo

De plus, ceci a été démontré au chapitre trois, le métier du travail social est déjà sous tension depuis la montée en force du néolibéralisme et de la NGP. Plus précisément, il paraît difficile dans des organisations qui visent l'atteinte de l'efficacité, de l'efficience et de l'économie de mettre en action les valeurs fondamentales de justice et d'égalité du métier (Grenier & Bourque, 2016). Ainsi, ajouter de nouvelles sources d'intérêts et d'intervention pour le travail social, tel que les situations d'IS, semble exacerber la tension déjà existante sur ce métier, car cela nécessite une transformation des pratiques que la rigidité des organisations ne semble pas permettre. Ce dernier constat s'explique aussi par la dimension prescrite du métier et sa déclinaison en deux niveaux : le cadre normatif de l'organisation (selon un axe hiérarchique vertical du rapport à autrui) et le collectif de métier (selon un axe horizontal du rapport à autrui) (Lhuilier, 2016).

Au premier niveau, il est question du cadre normatif duquel descendent hiérarchiquement les prescriptions de l'organisation. Celles-ci s'appuient souvent sur des données probantes (Parazelli & Ruelland, 2017) et visent l'établissement de standards de pratiques, d'objectifs d'intervention, servent aux processus de reddition de compte, tous des processus que Bertaux et Hirlet (2011) associent aux phénomènes de la rationalisation des métiers du social. À cet effet, les participantes ont fait valoir à maintes reprises comment le cadre restrictif de leur organisation leur laisse peu d'espace créatif afin d'intégrer de nouvelles considérations environnementales ou climatiques dans leurs pratiques. De plus, en suivant

le modèle de Mintzberg (2023), il est possible de constater que le conglomérat qu'est maintenant devenu le RSSS dépend d'une technostructure démesurée, celle-ci limitant l'espace nécessaire où la créativité des praticiennes du travail social peut être cultivée et,



*Figure 7.2: Relation inverse entre la taille de la technostructure et les espaces de créativité des praticiennes du travail social*

du même coup, permettre la transformation des pratiques (voir figure 7.1). Le poids de la technostructure « sape » l'esprit des personnes professionnelles (Mintzberg, 2023, p.103) en contribuant à la perte de sens du métier. Donc, l'inégalité de pouvoir avec la base opérante semble freiner (en partie) la transformation du travail social en le prévenant de se transformer de manière démocratique au sein du collectif de métier qui se trouve désormais face à de relativement nouveaux impératifs : la crise climatique et environnementale contemporaine.

Au deuxième niveau, il est question du collectif de métier, au sein duquel le métier est construit, normé et *acté*. Pour Simonet et Clot (2014), il s'agit de la dimension interpersonnelle du métier, soit cet espace dialogique entre pairs de métier qui porte sur le réel du travail et qui a une force instituante sur le métier (Clot, 2017). Pour certaines participantes, comme Daphnée et Fanny, le fait d'avoir des considérations pour les IS fait qu'elles se sentent exclues de leur collectif de métier (ou comme des « extra-terrestres » pour reprendre les propos de Daphnée), car ces considérations ne sont pas partagées par l'ensemble du collectif. Dans ces cas-ci, il est pertinent de s'interroger sur la réelle capacité des membres du collectif de métier à résister aux pressions exercées par la nouvelle gestion publique (NGP) qui impose à la pratique du travail social une logique axée sur l'efficacité, l'efficacité et l'économie, dénaturant du même coup le métier en l'éloignant de ses valeurs

de justice. Ainsi, les propos rapportés par Fanny et Daphnée témoignent-ils de pairs de métier qui adoptent des stratégies défensives (Alderson, 2004), les amenant à éviter de réfléchir à la transformation de la pratique du travail social, celle-ci étant figée dans des visées néomanagériales ? Ou encore, est-ce une manifestation de l'auto-autorité, où les membres du collectif de métier auraient intériorisé les consignes, les prescriptions et les visées néomanagériales de leur organisation ? Autrement dit, les membres du collectif sont-ils en quelque sorte aliénés face à ces processus de reddition de compte et de détermination de l'acte selon des processus verticaux et autoritaires ? Ces questionnements soulèvent le fait que la remise en question de « l'autorité managériale » est complexe, car il ne s'agit plus d'une lutte à deux camps avec les parties patronales d'un côté et les salariés de l'autre. Pour certains, l'autorité managériale pourrait être désormais intégrée, comme si les prescriptions de l'autre venaient de soi-même (Parazelli & Ruelland, 2017).

Alors, si ces praticiennes ont maintenant intériorisé les finalités managériales d'efficience à tout prix comme éléments structurants de leur identité professionnelle - ou du moins comme éléments leur permettant de juger de la qualité, voire du sens, de leur travail - la lutte pour la transformation des pratiques perd sa cible. Il ne s'agit plus seulement de découvrir comment transformer ou écologiser les pratiques du travail social, mais aussi, comment surmonter la NGP et sa mainmise sur le métier. Il en ressort ainsi toute la pertinence de créer des espaces de dialogues sur les possibilités réelles d'actualisation des valeurs du métier (notamment la justice sociale, environnementale et climatique) dans l'acte de travail. Il faut débattre entre pairs n'ayant pas les mêmes visions ou positions sur les dimensions réelle, prescrite et rêvée du métier, afin que celui-ci puisse être « vivant » - ou en mouvement (Clot, 2017) - à travers cette mise en dialogue de ces différences.

À cet effet, la littérature fait valoir à l'égard des collectifs de métier qu'ils ont le pouvoir de servir à la (re)définition du métier à travers des processus de délibération démocratiques qui portent sur la confrontation de l'acte au réel (Dejours, 2011). Il est donc crucial que les praticiennes disposent d'espaces de délibération, où elles puissent discuter de l'acte de travail et faire preuve de créativité face aux embûches du réel, afin de permettre une actualisation continue du métier. Ces espaces permettraient de confronter les pratiques

existantes aux impératifs des enjeux environnementaux et climatiques, et de redonner au collectif le pouvoir de transformer le métier en fonction des réalités contemporaines.

### 7.3.3 La dimension transpersonnelle et le dualisme nature-culture en travail social

Un autre obstacle majeur à cette transformation tient du dualisme nature-culture, un héritage de la modernité au sein de laquelle nos sociétés contemporaines et le travail social sont nés. Ainsi, le travail social est difficilement détachable de ses origines fortement ancrées dans la modernité (Besthorn, 2012; Coates, 2003; Dominelli, 2012; MacDonald et al., 2024). Sa vision demeure donc principalement anthropocentrée, donc figée dans des représentations dualistes, où la nature est perçue comme une entité distincte, voire inférieure et utilitaire, par rapport à la culture humaine (Escobar, 2018).

Pour Clot (2017), ceci réfère à la dimension transpersonnelle du métier, soit ce qui unit des pairs à travers une culture et une histoire partagées. Dans le cas du travail social, son histoire ne s'est pas déroulée en ligne droite, servant parfois comme agent de contrôle social et à d'autres moments comme levier de transformation sociale. Ou encore, ayant auparavant actualisé une vision communautaire de la santé et du bien-être (Larivière, 2018; Plourde, 2021) et maintenant servant une perspective biomédicale. Ces tensions historiques façonnent la pratique contemporaine du travail social, qui doit jongler entre des impératifs parfois contradictoires. En tant que profession ancrée dans une culture et une histoire partagées, le travail social oscille constamment entre une fonction de contrôle social et un rôle de transformation, ce qui souligne l'importance pour les praticiennes de réfléchir de manière critique à leur rôle dans un système de santé qui tend aujourd'hui vers une approche biomédicale, afin de conserver la dimension communautaire et émancipatrice qui s'avère essentielle face aux enjeux environnementaux et climatiques.

À cet effet, Coates (2003) et d'autres autrice et auteurs (Besthorn, 2012; Boetto, 2017; Dominelli, 2012b; Grandgeorge, 2022; Larocque, 2023; MacDonald et al., 2024) soulignent combien il est difficile de revisiter l'idée d'environnement dans le travail social, une difficulté qui se reflète aussi dans les données recueillies dans cette étude. Les participantes, tout en étant conscientes des inégalités qu'elles combattent, peinent à

concevoir comment intégrer pleinement les considérations écologiques dans un cadre professionnel historiquement déconnecté de ces enjeux.

Cependant, la dimension transpersonnelle, n'est pas un frein à proprement parler vers la transformation et l'écologisation des pratiques du travail social, car cela dépend de comment elle est construite. Ainsi, cela révèle que la dimension transpersonnelle peut circonscrire l'acte à travers certaines normes et une conception relativement commune de ce qu'est le métier. Cependant, cette dimension évolue avec le temps, elle continue de se construire à travers le collectif de métier, les orientations politiques plus larges et les événements historiques. Par conséquent, la dimension transpersonnelle ne doit pas être vue uniquement comme un cadre restrictif, mais plutôt comme un espace en perpétuelle redéfinition, où les praticiennes, à travers le collectif et ses espaces de dialogues, puis à travers les espaces de créativité (s'il en existe) afin de (re)penser l'acte et le transformer. Autrement dit, l'évolution continue de cette dimension témoigne de la malléabilité du métier et de sa capacité à se transformer face aux impératifs des aléas climatiques et environnementaux.

Donc, les frontières du combat vers la transformation de la pratique paraissent floues et traversent différentes dimensions du métier (personnel, impersonnel, transpersonnel et interpersonnel). Alors, face aux enjeux environnementaux et climatiques, le métier de travail social est aux prises avec plusieurs tensions autant internes qu'externes, horizontales que verticales, le plaçant ainsi dans une posture d'immobilisme qui lui offre peu d'occasions de se transformer dans toutes les profondeurs et les nuances nécessaires.

#### 7.3.4 Proposition d'un modèle

La figure 7.3 ci-dessous cherche à présenter un résumé des dernières pages afin d'expliquer, en fonction des données de recherche et de la littérature, les éléments pouvant être des vecteurs de transformation du travail social et les facteurs de maintien. Ainsi, la flèche représente le mouvement de transformation du travail social, composée de différents éléments (autonomie, créativité et le collectif de métier) qui pourraient faciliter ce mouvement. Au centre se trouvent les différents facteurs de maintien placé devant la flèche,

tel un mur difficile à traverser. Ainsi, la figure illustre bien les tensions et ambivalences inhérentes à la transformation du travail social.

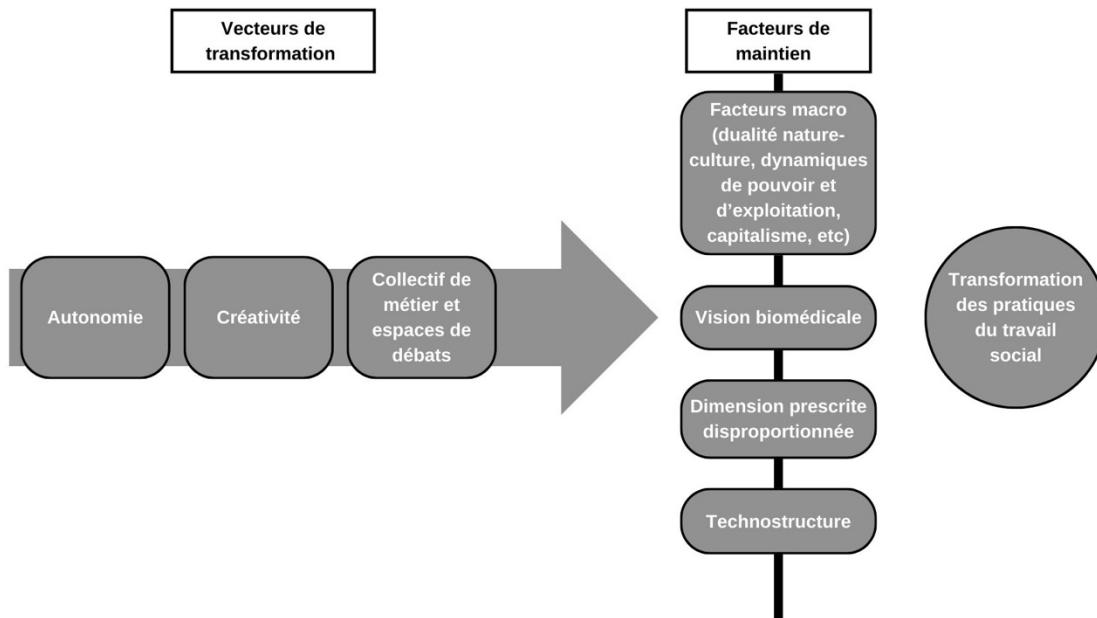


Figure 7.3 Modèle synthèse

## 7.4 Limites de l'étude

Enfin, pour conclure ce chapitre de discussion, il s'avère important de soulever les principales limites de cette étude, afin de mieux contextualiser les résultats obtenus et d'en juger la portée. Bien que cette recherche ait permis d'explorer les liens entre les enjeux environnementaux et climatiques et les pratiques du travail social au sein du RSSS, certaines limites méthodologiques et conceptuelles sont à souligner.

D'abord, la première limite se trouve à un niveau plus conceptuel et théorique, car elle touche le choix du cadre conceptuel et la posture épistémologique, en lien avec la méthodologie de recherche. En effet, pour qu'une recherche puisse s'inscrire réellement dans un cadre transformatif et incarner les principes du TSAOP, il aurait été plus juste d'utiliser une méthodologie qui aurait impliqué les personnes concernées par les IS afin que celles-ci aient un rôle plus prestant dans la détermination de la problématique, de la question de recherche et des différentes étapes de la recherche. De plus, du point de vue de la psychosociologie du travail, il aurait été pertinent de mettre en œuvre une démarche de clinique du travail pour approfondir le regard réflexif et critique des praticiennes sur leur

acte de travail en vue qu'elles se réapproprient leur métier, voire le transforme vers un sens écosocial plus assumé. Ainsi, ce projet de recherche aurait pu à la fois permettre de mieux comprendre un phénomène et jouer un rôle émancipateur auprès des populations concernées. Toutefois, comme ce projet s'insérait dans un autre projet plus large et aussi, dans une perspective réaliste, par manque de temps, la présente recherche a plutôt décidé de s'en tenir à la perspective des praticiennes.

Par ailleurs, il est important de souligner que les groupes de discussion étaient composés de praticiennes déjà sensibilisées aux questions environnementales et climatiques. Leur engagement envers ces enjeux peut avoir influencé les résultats, en orientant les discussions vers des perspectives spécifiques. Une étude plus vaste, impliquant un éventail plus large de participantes moins familières ou moins concernées par ces problématiques, aurait sans doute apporté une diversité de points de vue et peut-être révélé des résistances ou des nuances qui n'ont pas émergé ici. Cela aurait peut-être permis de mieux cerner les freins et leviers à la transformation des pratiques dans une perspective plus globale.

Enfin, une dernière limite à soulever réside dans le fait que la démarche de recherche n'a pas permis de répondre pleinement à l'un des objectifs de recherche, à savoir: identifier des pratiques de lutte contre les injustices climatiques et environnementales dans le travail social. En effet, lors des entrevues, la majorité des intervenantes semblaient encore dans une phase de réflexion, cherchant à savoir comment intégrer les enjeux d'IS dans leurs pratiques. À l'exception de quelques rares participantes comme Amanda et Annabelle, elles n'étaient pas en mesure de partager des stratégies ou des interventions concrètes déjà mises en œuvre, n'ayant pas encore atteint cette étape dans leur processus d'écologisation de leur pratique.

## Chapitre 8 : Conclusion

Afin de conclure ce mémoire, ce dernier chapitre visera d'abord à résumer les messages importants à retenir en revenant sur les questions et les objectifs de recherche. Ensuite, il sera question d'identifier d'autres pistes de recherche qui pourraient venir compléter le portrait qui a été dressé ici.

D'abord, il est important de rappeler que les IS, lorsqu'elles sont abordées sous une perspective anti-oppressive, résultent de rapports de pouvoir inégaux. Ces rapports profitent à certains, tandis qu'ils en marginalisent d'autres, les rendant à risque de subir plus lourdement les conséquences des CC et de la dégradation environnementale. Dans le cadre du travail social, une profession fondée sur des valeurs d'égalité et de justice sociale, cette lecture critique des conséquences des aléas climatiques et environnementaux souligne à quel point le métier du travail social est pertinent face à ces défis actuels et futurs. Cependant, malgré cette pertinence, les praticiennes du travail social du secteur public québécois peinent à intégrer ces enjeux dans leurs pratiques.

À cet effet, ce mémoire a exploré les perspectives de praticiennes du travail social issues du RSSS quant aux liens entre leur contexte de pratique, leur métier et la lutte aux IS. En s'appuyant sur des entretiens de groupe semi-dirigés, la recherche visait à comprendre comment les participantes perçoivent ces enjeux, à documenter les obstacles et les opportunités qui se présentent à elles, ainsi qu'à identifier les pratiques qu'elles adoptent ou envisagent pour répondre aux IS.

L'étude a d'abord révélé que la conscience des liens entre le travail social et les enjeux climatiques et environnementaux est bien présente chez ces participantes, mais que l'intégration de ces préoccupations dans leur pratique reste encore en phase de développement et de réflexion. Les résultats ont montré une diversité de points de vue quant à la pertinence et à la faisabilité de transformer les pratiques actuelles du travail social en réponse aux crises environnementales et climatiques. Certaines participantes ont fait

part de certains éléments qui maintiennent la pratique dans une sorte de statu quo, d'aspect macro, appartenant à la société contemporaine occidentale, comme la pensée moderne (Escobar, 2018), la dualité nature-culture, le capitalisme et la croissance infinie (Abraham, 2019), puis les dynamiques de pouvoir qui entraînent des situations d'exploitation et d'oppression. Ces éléments dépassent largement le cadre du travail social et influencent les structures mêmes de nos sociétés. Le travail social, ancré dans ces sociétés, en subit donc naturellement les répercussions, ce qui contribue à freiner l'intégration de nouvelles perspectives écologiques. Ensuite, d'un point de vue méso, d'autres facteurs maintiennent aussi le travail social dans un statu quo. À cet effet, les différentes pressions organisationnelles présentées dans ce mémoire affectent le niveau d'autonomie et de créativité des praticiennes, ce qui, du même coup, nuit à l'appropriation de leur acte de travail et donc à l'intégration des IS dans leur pratique. Ensuite, en ce qui a trait au RSSS, l'analyse aura démontré que ce conglomerat a subi de multiples transformations au cours des dernières décennies, visant l'amélioration et la rationalisation de ses processus, ce qui a entraîné un alourdissement de la technostrucure et de la dimension prescrite du métier. Cette évolution a également accentué une orientation biomédicale, centrée sur les soins curatifs et les diagnostics individuels, réduisant l'espace pour une approche communautaire ou écologique du bien-être et de la santé. Ces orientations et contraintes structurelles et organisationnelles limitent ainsi la capacité du travail social à s'ouvrir à des approches permettant l'intégration des enjeux d'IS. En conséquence, l'alignement de la profession sur les impératifs biomédicaux et bureaucratiques freine son potentiel à devenir un levier de transformation sociale face aux crises environnementales et climatiques.

Un autre aspect central de l'analyse a porté sur le rôle du collectif de métier, qui se présente à la fois comme un vecteur de transformation et un facteur de maintien des pratiques actuelles, en raison de son influence sur la construction des normes et des pratiques professionnelles. En tant que vecteur de transformation, il a le potentiel de permettre la (re)définition du métier à travers des discussions collectives et des processus de délibération démocratiques, où les praticiennes pourraient être amenées à réfléchir ensemble sur les manières de faire évoluer leur acte de travail en fonction des obstacles que pose le réel. Ces espaces de dialogue pourraient offrir l'opportunité de questionner les

pratiques actuelles et de penser à des voix de transformations, en particulier face aux enjeux d'IS.

Malgré ces réflexions prometteuses, l'étude a identifié certaines limites, notamment en ce qui concerne la pleine identification de pratiques concrètes de lutte contre les injustices climatiques, en raison du fait que les intervenantes en étaient principalement au stade de réflexion plutôt qu'à l'action. Le mémoire a toutefois ouvert la voie à une meilleure compréhension des conditions nécessaires pour soutenir la transformation des pratiques du travail social dans une perspective plus écologique et socialement juste.

## 8.1 Le collectif de métier : un vecteur de transformation à mobiliser

Ces réflexions finales soulèvent une question centrale en lien avec la littérature existante : comment le travail social au Québec peut-il se transformer face aux impératifs des CC et de la dégradation environnementale. Si les participantes de cette étude n'ont pas été interrogées directement sur ce point, elles ont toutefois exprimé une frustration récurrente : l'incapacité d'aborder les causes profondes des inégalités et des injustices qu'elles rencontrent dans leur pratique quotidienne. Cela amène à se demander si le travail social, tel qu'il est actuellement encadré par les structures organisationnelles et les normes du métier, permet véritablement d'aborder les causes systémiques des injustices sociales et environnementales. Cette frustration exprimée par les participantes questionne la capacité du travail social à se positionner comme un levier de changement face aux crises climatiques et à la dégradation environnementale, et suggère qu'une réflexion plus profonde est nécessaire quant aux transformations structurelles requises pour rendre ce métier plus apte à répondre aux défis contemporains.

Cette perspective met en lumière le rôle essentiel que peut jouer le collectif de métier dans la transformation des pratiques du travail social. En mobilisant le collectif de manière démocratique, le travail social peut intégrer les enjeux environnementaux et climatiques dans ses interventions. Le collectif de métier, en tant qu'espace de dialogue, pourrait offrir la possibilité aux praticiennes de se réapproprier leur pratique en la réinventant, en

confrontant les obstacles posés par ce réel en transformation due aux impacts des CC, de la dégradation environnementale et des situations d'injustices qui en découlent. Par ce dialogue sur les activités de travail, le collectif peut également contribuer à l'élaboration de nouvelles normes communes, tant implicites qu'explicites, qui ouvrent la voie à une perspective écosociale de l'acte de travail social. En ce sens, les enjeux d'IS représentent un levier particulièrement pertinent pour dynamiser ces espaces de réflexion et d'action et en favorisant une transformation des pratiques.

## 8.2 Quelques pistes de recherche

À cet effet, une piste de recherche intéressante pourrait être de mettre sur pied des communautés de pratique centrées sur l'intégration des enjeux environnementaux et climatiques dans les pratiques en travail social. À travers cette démarche, il serait important d'explorer comment ces communautés pourraient servir d'espaces de réflexion, de délibération et de mobilisation pour les praticiennes du travail social.

Un autre élément n'ayant pas été discuté dans ce mémoire est l'importance des autres disciplines et comment les CC nécessitent des actions et des moyens concertés entre différentes disciplines. Autrement dit, bien que le travail social soit bien placé pour répondre aux situations d'IS, il serait arrogant de prétendre qu'il serait suffisant à lui seul. Ainsi, d'autres recherches pourraient aussi tenter de comprendre et de faire valoir des moyens d'articulations entre différentes disciplines afin de mieux prendre en compte les enjeux climatiques et environnementaux en ce qui a trait à la santé et au bien-être des populations.

Enfin, les organisations, en particulier celles œuvrant en santé et services sociaux, sont en première ligne face aux impacts sociaux et sanitaires des changements climatiques, ce qui en fait des acteurs essentiels à mobiliser pour relever ces défis contemporains (Berkhout, 2012). À cet effet, il serait pertinent qu'une démarche de recherche s'investisse à l'échelle locale au sein d'une organisation de santé et des services sociaux, afin de comprendre comment l'organisation décrit et prend en compte les phénomènes d'IS et comment elle met

en place des moyens afin d'y remédier. Dans ce cas-ci, un processus de recherche-action pourrait être nettement pertinent, afin d'inclure différents acteurs de l'organisation dans la mise sur pied d'initiatives ou d'interventions visant à prendre en compte les IS au sein de la communauté desservie par l'organisation concernée.

Enfin, en guise d'ouverture, la situation du travail social au sein du Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) met en tension la capacité des intervenantes à évoluer dans un environnement souvent marqué par des contraintes organisationnelles, systémiques et structurelles face aux attentes élevées. Sans un travail dans lequel les intervenantes se reconnaissent, se construisent, et trouvent un sens, et où elles peuvent faire usage de leur créativité, c'est vers un désinvestissement, un abandon du métier que l'État se dirige (Roy et al., 2024). Cette dynamique souligne l'importance cruciale de repenser les pratiques et les structures organisationnelles afin de créer des conditions favorables à l'engagement des personnes professionnelles, à l'innovation et à la résilience face aux défis contemporains. Il est impératif de bâtir un avenir où le travail social ne se limite pas à une réponse aux crises, mais devient un vecteur de changement social durable, permettant aux intervenantes de penser la prévention, la mobilisation collective, de se réappropriier leur rôle et de contribuer activement à la construction d'une société plus équitable et respectueuse de l'environnement et de la nature.

## Bibliographie

- Aballéa, F. (2013). Le retour du contrôle social. Dans C. Bellot, M. Bresson, & C. Jetté (Éds.), *Le travail social et la nouvelle gestion publique* (p. 11-27). Presses de l'Université du Québec.
- Abraham, Y.-M. (2019). *Guérir du mal de l'infini : Produire moins, partager plus, décider ensemble*. Écosociété.
- Alberti-Dufort, A., Bourduas Crouhen, V., Dermers-Bouffard, D., Hennigs, R., Legault, S., Cunningham, J., Larrivée, C., & Ouranos. (2022). Chapitre 2 : Québec. Dans F. J. Warren, N. Lulham, D. L. Dupuis, & D. S. Lemmen (Éds.), *Le Canada dans un climat en changement : Le rapport sur les Perspectives régionales*. Gouvernement du Canada.
- Alderson, M. (2004). La psychodynamique du travail : Objet, considérations épistémologiques, concepts et prémisses théoriques. *Santé mentale au Québec*, 29(1), 243-260. Érudit. <https://doi.org/10.7202/008833ar>
- Araos, M., Jagannathan, K., Shukla, R., Ajibade, I., Coughlan De Perez, E., Davis, K., Ford, J. D., Galappaththi, E. K., Grady, C., Hudson, A. J., Joe, E. T., Kirchhoff, C. J., Lesnikowski, A., Alverio, G. N., Nielsen, M., Orlove, B., Pentz, B., Reckien, D., Siders, A. R., ... Turek-Hankins, L. L. (2021). Equity in human adaptation-related responses : A systematic global review. *One Earth*, 4(10), 1454-1467. <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2021.09.001>
- Audoux, C., & Gillet, A. (2020). Le(s) collectif(s) de travail comme ressource. Capacitation et management. Dans F. Rey & C. Vivès (Éds.), *Le monde des collectifs. Enquêtes sur les recompositions du travail* (p. 251-272). Teseo. <https://cnam.hal.science/hal-03735511/document>
- Baines, D., & Clark, N. (2022). Anti-oppressive practice : Roots, theory, tensions. Dans D. Baines, N. Clark, & B. Bennett (Éds.), *Doing anti-oppressive social work : Rethinking theory and practice* (4e ed., p. 1-33). Fernwood Publishing.
- Barus-Michel, J. (1987). *Le sujet social – Étude de psychologie sociale clinique*. Dunod.
- Bell, K. (2012). Towards a Post-Conventional Philosophical Base for Social Work. *The British Journal of Social Work*, 42(3), 408-423. <http://www.jstor.org/stable/43771652>
- Beltrán, R., Hacker, A., & Begun, S. (2016). Environmental Justice Is a Social Justice Issue : Incorporating Environmental Justice Into Social Work Practice Curricula. *Journal of Social Work Education*, 52(4), 493-502. <https://doi.org/10.1080/10437797.2016.1215277>
- Benner, E. B. · E. (2024, février 1). *This pristine Canadian river has legal personhood, a new approach to conserving nature | CBC Documentaries*. CBC. <https://www.cbc.ca/documentaries/the-nature-of-things/this-pristine-canadian-river-has-legal-personhood-a-new-approach-to-conserving-nature-1.7100728>

- Bentayeb, N., & Goyette, M. (2013). Évaluer l'action sociale dans le cadre des exigences de la Loi sur l'administration publique. Dans C. Bellot, M. Bresson, & C. Jetté (Éds.), *Le travail social et la nouvelle gestion publique* (p. 59-73). Presses de l'Université du Québec.
- Berkhout, F. (2012). Adaptation to climate change by organizations. *WIREs Climate Change*, 3(1), 91-106. <https://doi.org/10.1002/wcc.154>
- Bertaux, R., & Hirlet, P. (2011). L'impact des régimes de gouvernance sur les métiers du champ social. *Informations sociales*, 167(5), 104-112. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/inso.167.0104>
- Besthorn, F. (2012). Radical equalitarian ecological justice : A social work call to action. Dans M. Gray, J. Coates, & T. Hetherington (Éds.), *Environmental Social Work* (p. 31-45). Routledge. [https://www.researchgate.net/publication/281101428\\_Radical\\_equalitarian\\_ecological\\_justice\\_A\\_social\\_work\\_call\\_to\\_action](https://www.researchgate.net/publication/281101428_Radical_equalitarian_ecological_justice_A_social_work_call_to_action)
- Bezes, P., Demazière, D., Bianic, T. L., Paradeise, C., Normand, R., Benamouzig, D., Pierru, F., & Evetts, J. (2011). New Public Management et professions dans l'État : Au-delà des oppositions, quelles recompositions ? *Sociologie du Travail*, 53(3), 293-348. <https://doi.org/10.1016/j.sotra.2011.06.003>
- Boetto, H. (2017). A Transformative Eco-Social Model : Challenging Modernist Assumptions in Social Work. *The British Journal of Social Work*, 47(1), 48-67. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcw149>
- Boetto, H., Närhi, K., & Bowles, W. (2022). Creating 'Communities of Practice' to Enhance Ecosocial Work : A Comparison between Finland and Australia. *British Journal of Social Work*, 52(8), 4815-4835.
- Bourque, M., & Grenier, J. (2018). Introduction. Dans J. Grenier & M. Bourque (Éds.), *Les services sociaux à l'ère managériale* (p. 1-12). Les Presses de l'Université Laval. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1g248f3.4>
- Bourque, M., & Grenier, J. (2021). Nouvelle gestion publique et sentiment d'injustice chez les travailleuses sociales: Dans S. Moulin (Éd.), *Perceptions de justice et santé au travail : L'organisation à l'épreuve* (p. 117-140). Les Presses de l'Université Laval; JSTOR. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1q3xfhx.8>
- Bricker-Jenkins, M., Barbera, R., & Hunter-Randall Joseph, B. (2013). Radical Social Work. Dans *Encyclopedia of Social Work*. NASW Press and Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199975839.013.312>
- Bricker-Jenkins, M., Barbera, R., & Joseph, B. H.-R. (2022, février). *Radical Social Work*. NASW Press and Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199975839.013.312>
- Bullard, R. D. (2000). *Dumping in Dixie : Race, class, and environmental quality* (null, Éd.; Vol. 3).
- Bullard, R. D., & Wright, B. (Éds.). (2009). *Race, place, and environmental justice after Hurricane Katrina : Struggles to reclaim, rebuild, and revitalize New Orleans and*

- the Gulf Coast*. Westview Press.
- Bureau, G. (2018). *La porte de sortie ?* (p. 76). Le RÉCIFS. [https://lerecifs.org/wp-content/uploads/2018/05/La\\_porte\\_de\\_sortie-bilan\\_de\\_sondage.pdf](https://lerecifs.org/wp-content/uploads/2018/05/La_porte_de_sortie-bilan_de_sondage.pdf)
- Carignan, L. (2014). Evolution du travail social au Québec. Dans M. Fourdrignier, Y. Molina, & F. Tschopp (Éds.), *Dynamiques du travail social en pays francophones* (p. 99-118). Éditions ies. <https://doi.org/10.4000/books.ies.1161>
- Carrier, A. (2021). « Performance » et pratique professionnelle dans les services de soutien à domicile offerts aux aînés : Effets et actions possibles pour assurer un développement durable. *Phronesis*, 10(4), 156-178. Érudit. <https://doi.org/10.7202/1083982ar>
- Centemeri, L. (2013). Crise écologique et dynamique locale : Un avenir pour les métiers du social ? Dans C. Bolzman, J. Libois, & F. Tschopp (Éds.), *Le travail social à la recherche de nouveaux paradigmes : Inégalités sociales et environnementales* (p. 125-145). Éditions IES.
- Champagne, É.-P. (2021, février 23). Côte-Nord : Un nouveau statut juridique pour mieux protéger la rivière Magpie. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2021-02-23/cote-nord/un-nouveau-statut-juridique-pour-mieux-protoger-la-riviere-magpie.php>
- Clot, Y. (2006). Clinique du travail et clinique de l'activité. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 1(1), 165-177. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/nrp.001.0165>
- Clot, Y. (2017). *Travail et pouvoir d'agir* (2e éd. [augmentée d'une préface]). Presses universitaires de France.
- Coates, J. (2003). *Ecology and social work : Toward a new paradigm*. Fernwood.
- Coates, J. (2005). The Environmental Crisis. *Journal of Progressive Human Services*, 16(1), 25-49. [https://doi.org/10.1300/J059v16n01\\_03](https://doi.org/10.1300/J059v16n01_03)
- Côté, P.-B., Renard-Robert, G., & MacDonald, S.-A. (2020). « c'est pour eux que je travaille » : Étude de cas sur le pouvoir d'agir des professionnels oeuvrant auprès de personnes en situation d'itinérance. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 37(1), 23-42. <https://doi.org/10.7202/1069980ar>
- Courtemanche, A., Bourque, D., Racine, S., Parent, A.-A., & Morin, L. (2022). Développement des communautés et transition sociécologique au Québec. *Revue Organisations & territoires*, 31(2), 73-84. Érudit. <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1481>
- Creswell, J. W. (2014). *Research design : Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (4th ed). SAGE Publications.
- Creswell, J. W., & Poth, C. N. (2018). *Qualitative inquiry & research design : Choosing among five approaches* (Fourth edition). SAGE.
- Cummins, I. (2018). *Poverty, Inequality and Social Work : The Impact of Neoliberalism and Austerity Politics on Welfare Provision*. Bristol University Press; Cambridge

- Core. <https://doi.org/10.46692/9781447334811>
- Curry-Stevens, A. (2016). Anti-Oppressive Practice. Dans *Oxford bibliographies*. <https://www.oxfordbibliographies.com/view/document/obo-9780195389678/obo-9780195389678-0203.xml>
- Curtis, S. E., & Oven, K. J. (2012). Geographies of health and climate change. *Progress in Human Geography*, 36(5), 654-666. <https://doi.org/10.1177/0309132511423350>
- Dagenais Lespérance, J., & MacDonald, S.-A. (2019). La justice environnementale : Dans l'angle mort de la formation en travail social? *Intervention*, 150, 113-119.
- Davidson, D. (2021). Changement climatique. Dans *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/changement-climatique>
- De Lavergne, C. (2007). La posture du praticien-chercheur : Un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative. *Recherches Qualitatives*, 3, 28-43. [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\\_serie/hors\\_serie\\_v3/Delavergne-FINAL2.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v3/Delavergne-FINAL2.pdf)
- De Sousa Santos, B. (2011). Épistémologies du Sud (M. Watteaux, Trad.). *Études rurales*, 187, Article 187. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9351>
- Dejours, C. (2011). La psychodynamique du travail face à l'évaluation : De la critique à la proposition. *Travailler*, 25(1), 15-27. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/trav.025.0015>
- Dejours, C. (2013). Effets de la désorganisation des collectifs sur le lien... À la tâche et à l'organisation: *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 61(2), 11-18. <https://doi.org/10.3917/rppg.061.0011>
- Dejours, C. (2015). La clinique et la psychodynamique du travail. *Le Carnet PSY*, 193(8), 1-1. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lcp.193.0001>
- Demazière, D., Lessard, C., & Morrissette, J. (2014). Introduction : Les effets de la Nouvelle Gestion Publique sur le travail des professionnels : transpositions, variations, ambivalences. *Éducation et sociétés*, n° 32(2), 5-20. <https://doi.org/10.3917/es.032.0005>
- Dominelli, L. (2012a). Anti-oppressive Practice. Dans M. Gray, J. Midgley, & S. Webb (Éds.), *The Sage handbook of social work* (p. 328-340). SAGE; WorldCat.
- Dominelli, L. (2012b). *Green social work—From environmental crisis to environmental justice*. Polity Press.
- Duchesne, S. (2017). De l'analyse secondaire à la réanalyse. Une innovation méthodologique en débats. *Recherches qualitatives*, 21, 7-28. <https://hal.science/hal-01545862v1/document>
- Dufresne, J.-L., & Guivarch, C. (s. d.). Changement anthropique du climat. Dans *Encyclopædia Universalis*. Encyclopædia Universalis. Consulté 7 mars 2024, à l'adresse <https://www.universalis-edu.com/encyclopedie/changement-anthropique-du-climat>

- Dupras, J. (2023). Les villes canadiennes, entre bénéfices naturels et inégalités environnementales. Dans S. Khan & C. Hallmich (Éds.), *La nature de l'injustice : Racisme et inégalités environnementales* (p. 110-123). Éditions Écosociété.
- Durand, J.-P. (2019). Contrôle et organisation du travail, Le contrôle du travail : De la prescription à l'implication contrainte. Dans D. Mercure & M. Vultur (Éds.), *Dix concepts pour penser le nouveau monde du travail* (p. 97-118). Hermann Presses de l'Université Laval.
- Ellington, L. (2019). Vers une reconnaissance de la pluralité des savoirs en travail social : Le paradigme autochtone en recherche. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 36(1), 105-125. <https://doi.org/10.7202/1064663ar>
- Escobar, A. (2011). Sustainability : Design for the pluriverse. *Development*, 54(2), 137-140. <https://doi.org/10.1057/dev.2011.28>
- Escobar, A. (2018). *Sentir-Penser avec la terre*. Éditions Du seuil.
- Flemming, S. (réalisatrice) (Réalisateur). (2024, février 1). The Nature of Things | Shows | CBC Gem (saison 63, épisode 5) [Émission de télévision]. Dans *The Nature of things*. CBC. <https://gem.cbc.ca/the-nature-of-things>
- Freire, P. (2021). *La pédagogie des opprimé-es* (É. Dupreau & M. Kerhoas, Trad.). Les éditions de la rue Dorion.
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L' aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique* (K. Lavoie, Trad.). Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gauthier, M.-H., Levasseur Faucher, L., Salmon-Beitel, M., & Vadnais-Malo, E. (2024). La crise climatique transforme les pratiques en travail social : L'OTSTCFQ doit s'adapter. *Intervention*, 159, 87-105. [https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2024/05/09\\_ri\\_159\\_2024\\_Gauthier\\_Faucher\\_Salmon-Beitel\\_Vadnais-Malo.pdf](https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2024/05/09_ri_159_2024_Gauthier_Faucher_Salmon-Beitel_Vadnais-Malo.pdf)
- Germain, C. B. (1973). An Ecological Perspective in Casework Practice. *Social Casework*, 54(6), 323-330. <https://doi.org/10.1177/104438947305400601>
- Germain, C. B., & Gitterman, A. (1980). *The life model of social work practice*. Columbia University press.
- GIEC. (2023). *Rapport de synthèse du GIEC : les risques sont beaucoup plus élevés que dans les prévisions antérieures (AR6)*. GIEC. <https://climat.be/changements-climatiques/changements-observees/rapports-du-giec/2023-rapport-de-synthese>
- Gitterman, A., Germain, C. B., & Knight, C. (2013). Ecological Framework. Dans A. Gitterman, C. B. Germain, & C. Knight, *Encyclopedia of Social Work*. NASW Press and Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199975839.013.118>
- Gobby, J., & Temper, L. (2024). Transformative Strategies Forged on the Frontlines of Environmental Justice and Indigenous Land Defence Struggles in So-called Canada. Dans I. Rodríguez (Éd.), *Just Transformations : Grassroots Struggles for Alternative Futures* (p. 265-290). Lightning Source.

<https://jengobby.wordpress.com/wp-content/uploads/2023/11/just-transformations-book.pdf>

- Grandgeorge, D. (2022). *L'écologisation du travail social : Les établissements sociaux à l'épreuve du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité*. Éditions ies.
- Grenier, J., & Bourque, M. (2016). Les politiques publiques et les pratiques managériales : Impacts sur les pratiques du travail social, une profession à pratique prudentielle. *Forum*, 147(1), 8-17. <https://doi.org/10.3917/forum.147.0008>
- Grenier, J., Bourque, M., & Boucher, Y. (2018). Défis pour les travailleuses sociales : Participer au renouvellement des pratiques sociales dans un contexte de performance au travail. *Revue Intervention*, 147, 3-14.
- Grenier, J., Bourque, M., & Bourque, D. (2019). La déprofessionnalisation du travail social : Enjeux et défis. *Les Politiques Sociales*, 1-2(1), 83-93. <https://doi.org/10.3917/lps.191.0083>
- Grenier, J., Bourque, M., Marchand, I., Monette Drévillon, M.-F., Sisavath, A., Laau-Laurin, O., & Barbe, M. (2021). Réformes successives du système de santé et services sociaux au Québec et effets délétères de la pandémie : Enjeux du travail émotionnel et de care pour les travailleuses sociales. *Intervention*, 154, 101-111. <https://doi.org/10.7202/1088310ar>
- Grimard, C., Sigouin, J., Hamisultane, S., & MacDonald, S.-A. (2021). Émotions et intervention sociale : Naviguer entre valeurs, éthique et techno-bureaucratie. *Intervention*, 154, 113-126.
- Habermas, J. (1973). *La technique et la science comme « idéologie »* (J.-R. Ladmiral, Trad.). Gallimard.
- Healy, K. (2012). Critical Perspective. Dans M. Gray, J. Midgley, & S. Webb (Éds.), *The Sage handbook of social work* (p. 191-205). SAGE; WorldCat.
- Heaton, J. (2023). *The SAGE Handbook of Social Research Methods* (Par pages 506-519). SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781446212165>
- Heinsch, M. (2012). Getting down to earth : Finding a place for nature in social work practice. *International Journal of Social Welfare*, 21(3), 309-318. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2397.2011.00860.x>
- Hudson, J. (2022). Nature and social work pedagogy : How U.S. social work educators are integrating issues of the natural environment into their teaching. Dans K. Rambaree, M. Powers, & R. J. Smith (Éds.), *Ecosocial Work in Community Practice : Embracing Ecosocial Worldviews and Promoting Sustainability* (1e éd.). Routledge. <https://www.routledge.com/Ecosocial-Work-in-Community-Practice-Embracing-Ecosocial-Worldviews-and/Rambaree-Powers-Smith/p/book/9781032389066>
- INM. (2023). *Consultation dans le cadre des États généraux du travail social. Constats et recommandations des commissaires*. [https://inm.qc.ca/sites/inm.qc.ca/wp-content/uploads/2024/01/EGTS\\_Constats-recommandations.pdf](https://inm.qc.ca/sites/inm.qc.ca/wp-content/uploads/2024/01/EGTS_Constats-recommandations.pdf)

- INSPQ. (2021). *Les aléas affectés par les changements climatiques : Effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation*. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2771-aleas-changements-climatiques-effets-sante-vulnerabilite-adaptation.pdf>
- IPCC. (2022). *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, M. Tignor, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösschle, V. Möller, A. Okem, & B. Rama, Éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009325844>.
- Islam, N., & Winkel, J. (2017). Climate Change and Social Inequality. *UN Department of Economic and Social Affairs (DESA) Working Papers*, 152. <https://doi.org/10.18356/2c62335d-en>
- Jameson, F. (1994). *The seeds of time*. Columbia University Press; WorldCat.
- Jarry, C. (2021, octobre 8). *1% les plus riches du monde, signe d'inégalités exacerbées* [Oxfam France]. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/les-1-pourcent-les-plus-riches/>
- Johnstone, M. (2020). Epistemic (In)Justice in Child Welfare Risk Assessment. Dans C. Brown & J. E. MacDonald (Éds.), *Critical Clinical Social Work : Counterstorying for Social Justice* (p. 267-287). Canadian Scholars.
- Kemp, S. P. (2009). Ecological Framework. Dans S. P. Kemp, *Social Work*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/obo/9780195389678-0095>
- Kemp, S. P. (2011). Recentring Environment in Social Work Practice : Necessity, Opportunity, Challenge. *British Journal of Social Work*, 41(6), 1198-1210. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcr119>
- Kemp, S. P., Whittaker, J. K., & Tracy, E. M. (1997). *Person-environment practice : The social ecology of interpersonal helping*. Aldine de Gruyter.
- Khan, S., & Hallmich, C. (2023). Introduction. Dans S. Khan & C. Hallmich, *La nature de l'injustice : Racisme et inégalités environnementales*. Écosociété.
- Kondrat, M. E. (2013). Person-in-Environment. Dans M. E. Kondrat, *Encyclopedia of Social Work*. NASW Press and Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199975839.013.285>
- Laigle, L. (2019). Justice climatique et mobilisations environnementales. *VertigO*, 19(1). Érudit. <https://id.erudit.org/iderudit/1065413ar>
- Landrigan, P. J., Fuller, R., Acosta, N. J. R., Adeyi, O., Arnold, R., Basu, N. (Nil), Baldé, A. B., Bertollini, R., Bose-O'Reilly, S., Boufford, J. I., Breysse, P. N., Chiles, T., Mahidol, C., Coll-Seck, A. M., Cropper, M. L., Fobil, J., Fuster, V., Greenstone, M., Haines, A., ... Zhong, M. (2018). The Lancet Commission on pollution and health. *The Lancet*, 391(10119), 462-512. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(17\)32345-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(17)32345-0)
- Larivière, C. (2018). La loi 10 : Une restructuration majeure menée sous l'emprise du

- ministre Barrette et préparée par la réforme Couillard. Dans J. Grenier & M. Bourque (Éds.), *Les services sociaux à l'ère managériale* (p. 35-58). Les Presses de l'Université Laval. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1g248f3.6>
- Larocque, E. (2023). *Pour un travail écosocial centré sur le vivant : Contributions à l'élargissement du concept de transition sociale-écologique et au co-développement des rapports incarnés, résonants et réciproques à la Nature-territoire* [Thèse de doctorat, Université d'Ottawa]. <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-29387>
- Larocque, E., Roy, M., & MacDonald, S.-A. (2024). La justice écologique au coeur du travail écosocial : Construire des connaissances et développer des pratiques à la hauteur des enjeux socioécologiques. *Intervention*, 159, 1-12. <https://doi.org/10.7202/1111607ar>
- Leavell, M. A., Leiferman, J. A., Gascon, M., Braddick, F., Gonzalez, J. C., & Litt, J. S. (2019). Nature-Based Social Prescribing in Urban Settings to Improve Social Connectedness and Mental Well-being : A Review. *Current Environmental Health Reports*, 6(4), 297-308. <https://doi.org/10.1007/s40572-019-00251-7>
- Lejeune, C. (2019). Justice sociale et durabilité, la rencontre est-elle possible ? Portée politique de l'expérience vécue des injustices écologiques. *VertigO*, 19(1).
- L'Ériger, C. (2016). *Dessignons l'avenir ensemble : Portrait des inégalités sociales au Québec*. FTQ. <https://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2016/12/Portrait-des-inegalites-sociales-au-Quebec-FTQ-Congres-2016.pdf>
- Levin, L., & Nevo, M. (2022). The Nature of Social Work : An Ecocentered Analysis of Key Social Work Statements. *Social Work*, 67(4), 371-380. <https://doi.org/10.1093/sw/swac027>
- Lhuilier, D. (2013). Introduction à la psychosociologie du travail. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 15(1), 11-30. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/nrp.015.0011>
- Lhuilier, D. (2016). Travail. Dans J. Barus-Michel, E. Enriquez, & A. Lévy (Éds.), *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 284-295). Érés. <https://doi.org/10.3917/eres.barus.2002.01.0275>
- Lhuilier, D. (2019). Clinique du travail. Dans *Psychologie du Travail et des Organisations : 110 notions clés: Vol. 2e éd.* (p. 100-104). Dunod; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dunod.valle.2019.01.0100>
- Loloum, T., Repetti, M., & Santos, A. (2022). L'« environnementalisation » du travail social : Enjeux pour la formation et la pratique face à la crise climatique. *Revue suisse de travail social*, 29, 16-35. <https://doi.org/10.33058/szsa.2022.1136>
- MacDonald, S.-A., Rioux, É., Carlton, R., Dominelli, L., & Khoury, E. (2024). Repenser le travail social au Québec : Comment intégrer les préoccupations environnementales dans la pratique ? *Intervention*, 159, 23-36. Érudit. <https://doi.org/10.7202/1111610ar>
- Maldonado-Gonzalez, A.-L. (2009). Que peut faire le travail social en environnement au Québec ? *Le Sociographe*, 29(2), 83-91. <https://doi.org/10.3917/graph.029.0083>

- Mann, S. A. (2011). Pioneers of U.S. Ecofeminism and Environmental Justice. *Feminist Formations*, 23(2), 1-25. JSTOR. <http://www.jstor.org/stable/41301654>
- Marshall, D. A. (2021). Rationality. Dans *The Blackwell Encyclopedia of Sociology* (p. 1-4). John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9781405165518.wbeos1787>
- Mendel, G. (1998). *L'acte est une aventure. Du sujet métaphysique au sujet de l'actepouvoir*. La Découverte; Cairn.info. <https://www.cairn.info/l-acte-est-une-aventure--9782707128782.htm>
- Mercier, C. (2012). *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux*. Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
- Merrien, F.-X. (1999). La Nouvelle Gestion publique : Un concept mythique. *Lien social et Politiques*, 41, 95-103. <https://doi.org/10.7202/005189ar>
- Mintzberg, H., 1939-. (2023). *Comprendre les organisations... Enfin ! : 7 formes—7 forces* (J.-L. Lansac, Trad.). Les Éditions de l'Homme; WorldCat.
- Mullaly, R. P., & West, J. (2018). *Challenging oppression and confronting privilege : A critical approach to anti-oppressive and anti-privilege theory and practice* (Third edition). Oxford University Press.
- Naess, A. (1989). *Ecology, community, and lifestyle : Outline of an ecosophy* (D. Rothenberg, Trad.). Cambridge University Press; WorldCat.org.
- OECD. (2022). Les impacts du changement climatique et leurs effets en cascade : Conséquences en termes de pertes et de dommages. Dans OCDE, *Gérer les risques climatiques et faire face aux pertes et aux dommages*. OECD. <https://doi.org/10.1787/48047af0-fr>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11—L'analyse thématique. Dans P. Paillé & A. Mucchielli (Éds.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 231-314). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01.0231>
- Parazelli, M. (2009). Le défi du renouvellement démocratique des pratiques d'action et d'intervention sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 22(1), 3-12. Érudit. <https://doi.org/10.7202/039655ar>
- Parazelli, M., & Ruelland, I. (2017). *Autorité et gestion de l'intervention sociale : Entre servitude et actepouvoir* (1<sup>re</sup> éd.). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctt1s47616>
- Parsons, M., Fisher, K., & Crease, R. P. (2021). Environmental Justice and Indigenous Environmental Justice. Dans M. Parsons, K. Fisher, & R. P. Crease (Éds.), *Decolonising Blue Spaces in the Anthropocene : Freshwater management in Aotearoa New Zealand* (p. 39-73). Springer International Publishing. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-61071-5\\_2](https://doi.org/10.1007/978-3-030-61071-5_2)
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. Pires (Éds.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et*

- Plourde, A. (2021). *Le capitalisme, c'est mauvais pour la santé : Une histoire critique des CLSC et du système sociosanitaire québécois*. Éditions Écosociété.
- Plumwood, V. (1994). *Feminism and the Mastery of Nature*. Taylor & Francis Group. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/detail.action?docID=168813>
- Prades, J.-L. (2014). I - Taylor, Elton Mayo et les premières critiques psychosociologiques du taylorisme. Dans *Figures de la psychosociologie* (p. 39-47). L'Harmattan; Cairn.info. <https://www.cairn.info/figures-de-la-psychosociologie--9782343032740-p-39.htm>
- Pullen Sansfaçon, A., & Crête, J. (2019). Identité professionnelle en travail social : Atteindre l'équilibre dans un contexte déséquilibrant. *Recherches sociographiques*, 60(2), 331-349. <https://doi.org/10.7202/1070974ar>
- Regroupement, québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et CIUSSS (Éd.). (2020). *Pratiques d'organisation communautaire dans les établissements de santé et de services sociaux au Québec : Cadre de référence du RQIIAC* (Édition actualisée). Presses de l'Université du Québec.
- Richmond, M. E. (1917). *Social diagnosis*. Russel Sage Foundation; WorldCat.org.
- Rodway, M. R. (1986). Social work treatment : Interlocking theoretical approaches. Dans F. J. Turner (Éd.), *Systems theory* (p. 514-539). Free Press.
- Ruelland, I. (2023). Le bien-être par l'autonomie au travail : Historicisation d'une impasse. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 30, 58-67. <https://id.erudit.org/iderudit/103237ac>
- Schlosberg, D. (2007). *Defining Environmental Justice : Theories, Movements, and Nature*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199286294.001.0001>
- Schlosberg, D., & Collins, L. B. (2014). From environmental to climate justice : Climate change and the discourse of environmental justice. *WIREs Climate Change*, 5(3), 359-374. <https://doi.org/10.1002/wcc.275>
- Simmons, B. (2012). Evidence-Based Practice, Person-in-Environment, and Clinical Social Work : Issues of Practical Concern. *Smith College Studies in Social Work*, 82(1), 3-18. <https://doi.org/10.1080/00377317.2011.638889>
- Simonet, P., & Clot, Y. (2014). Qualité du travail, santé et clinique de l'activité—Méthode pour l'action. *EMC - Pathologie professionnelle et de l'environnement*, 9(4), 1-8. [http://dx.doi.org/10.1016/S1877-7856\(14\)63506-6](http://dx.doi.org/10.1016/S1877-7856(14)63506-6)
- Teixeira, S., & Krings, A. (2015). Sustainable Social Work : An Environmental Justice Framework for Social Work Education. *Social Work Education*, 34(5), 513-527. <https://doi.org/10.1080/02615479.2015.1063601>
- Van Der Maren, J.-M. (2014). *La recherche appliquée pour les professionnels : Education*,

- (para)médical, travail social: Vol. 3e éd. De Boeck Supérieur; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-recherche-appliquee-pour-les-professionnels--9782804181628-p-67.htm>
- Viviers, S., & Maranda, M.-F. (2018). Clinique du travail et politisation de la souffrance. Dans I. Fortier, S. Hamisultane, I. Ruelland, J. Rhéaume, & S. Beghdadi (Éds.), *Clinique en sciences sociales* (1<sup>re</sup> éd., p. 213-224). Presses de l'Université du Québec; JSTOR. <https://doi.org/10.2307/j.ctvvggx4rz.22>
- Waldron, I. (2018). *There's something in the water : Environmental racism in indigenous and black communities*. Fernwood Publishing.
- Warren, K. J. (1990). The Power and the Promise of Ecological Feminism. *Environmental Ethics*, 12(2), 125-146.
- Watts, N., Adger, W. N., Agnolucci, P., Blackstock, J., Byass, P., Cai, W., Chaytor, S., Colbourn, T., Collins, M., Cooper, A., Cox, P. M., Depledge, J., Drummond, P., Ekins, P., Galaz, V., Grace, D., Graham, H., Grubb, M., Haines, A., ... Costello, A. (2015). Health and climate change : Policy responses to protect public health. *The Lancet*, 386(10006), 1861-1914. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(15\)60854-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(15)60854-6)
- Webb, S. (2001). Some considerations on the validity of evidence-based practice in social work. *The British Journal of Social Work*, 31(1), 57-79. <https://doi.org/10.1093/bjsw/31.1.57>
- Zapf, M. K. (2010). Social Work and the Environment : Understanding People and Place. *Critical Social Work*, 11(3), Article 3. <https://doi.org/10.22329/csw.v11i3.5831>
- Zarifian, P. (2009). *Le travail et la compétence : Entre puissance et contrôle*. Presses Universitaires de France; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-travail-et-la-competence-entre-puissance-et-con--9782130575177.htm>

## Liste des annexes:

Annexe I : *The wheel of oppression*

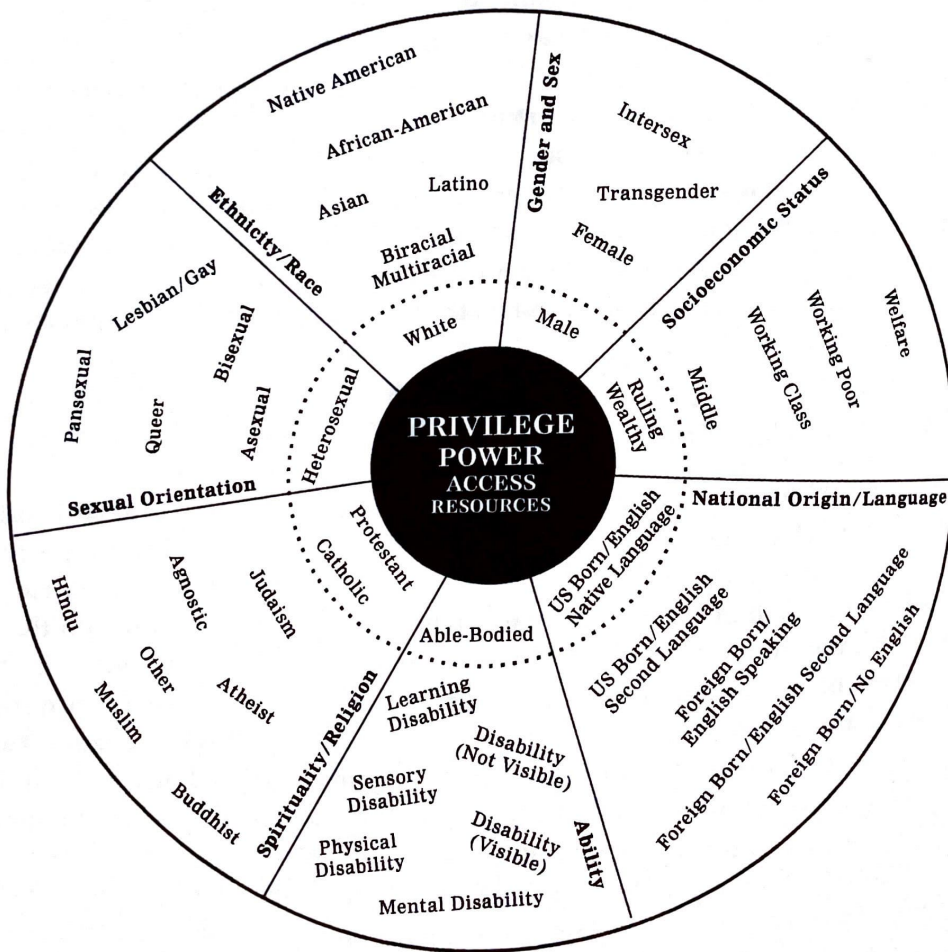
Annexe II : Guide d'entretien de groupe

Annexe III : Affiche de recrutement

Annexe IV : Formulaire de consentement

Annexe V : Certificat d'approbation éthique

Annexe I : The wheel of oppression<sup>14</sup>



<sup>14</sup> tirée de Mullaly et West (2018, p. 268)

## Annexe II : Grille d'entretien de groupe

### **Grille d'entretien – Groupe de discussion**

#### **Travailleur.euse social.e et intervenant.e.s**

Préambule : Ce projet vise à explorer la perception et les réflexions de différents acteurs clés quant à la transition « verte » du travail social au Québec. Nos données seront recueillies à partir de trois groupes distincts : les intervenant.e.s (avec une formation en travail social), les étudiants de premier cycle universitaire et les membres du corps enseignant de différentes écoles ou unité de formation en travail social du Québec.

Nous allons vous poser des questions sur les liens que vous percevez entre l'environnement, l'écologie et votre pratique professionnelle. Nous nous intéressons à savoir comment la pratique du travail social pourrait être revisitée à travers un paradigme plus « vert ». Les réponses que vous fournirez aujourd'hui nous aiderons à déterminer où en est la discipline du travail social au Québec dans son actualisation face au contexte environnemental contemporain.

Je tiens à vous rappeler que vous n'êtes pas obligé.e.s de répondre aux questions et que vous pouvez mettre fin à l'entrevue au moment de votre choix, ou vous retirer de la recherche, sans aucune pénalité pour vous. Êtes-vous prêt.e.s à commencer?

Grille d'entretien

Thèmes	Questions générales	Questions de relance
Portrait Professionnel/ Personnel	<p>En quelques minutes, pouvez-vous présenter brièvement votre parcours académique et professionnel ?</p> <p>Quelle était votre motivation initiale à participer au projet de recherche ?</p>	<p>Y a-t-il un lien entre votre parcours professionnel ou académique et votre intérêt pour le projet de recherche ?</p>
Reconnaissance des enjeux	<p>Pouvez-vous décrire comment le travail social et l'environnement ou l'écologie sont interreliés ?</p>	<p>Comment évaluez-vous votre degré de connaissance sur lien entre l'environnement et le travail social ?</p> <p>Comment évaluez-vous le degré d'importance qui est accordé à l'environnement dans la discipline du travail social ?</p> <p>À quoi ressemblerait une « transition écologique » ou « verte » en travail social ?</p>
	<p>Comment définiriez-vous la valeur de la justice environnementale ?</p>	<p>Quels liens faites-vous avec la justice sociale ?</p> <p>Quelles connaissances avez-vous développées face à cet enjeu ?</p> <p>Comment cette valeur pourraient-elle s'appliquer à votre pratique du travail social ?</p>

<p>Pratique professionnelle</p>	<p>En pensant aux approches d'intervention utilisées dans votre pratique (ou dans laquelle vous êtes formées), comment les enjeux écologiques et environnementaux sont-ils analysés ?</p>	<p>Pouvez-vous expliquer le modèle théorique d'intervention duquel vous vous sentez le plus près ?</p> <p>Comment est-ce que ce modèle se transpose dans vos interventions ?</p> <p>À la lumière de ce qui vient d'être discuté, quelle place prend l'environnement dans l'analyse des situations-problèmes de vos systèmes-clients ?</p>
<p>L'organisation</p>	<p>Comment est-ce que vous décririez la position de votre milieu de travail face à une perspective d'analyse et d'intervention de travail social « vert » ?</p>	<p>Décrivez les avantages à l'implication d'un tel paradigme au sein de votre organisme ;</p> <p>Quels sont les obstacles quant à l'adoption d'une telle vision au sein de votre organisme / institution ;</p> <p>Quels sont les convergences ou les divergences entre les valeurs du travail social, les valeurs de la transition écologique et celle de votre organisation ?</p>
<p>Question d'approfondissement (Érick)</p>	<p>Dans le cadre de votre travail, comment comprenez-vous les obstacles à une pratique de lutte aux injustices climatiques et environnementales ?</p> <p>Dans le cadre de votre travail, parlez-moi des leviers qui favorisent l'émergence d'une pratique de lutte aux injustices climatiques et environnementales.</p> <p>Dans le cadre de votre travail, de quoi aurait l'air une pratique du travail social qui prend en compte les injustices climatiques et environnementales ?</p>	

Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation du travail social.

Macdonald et al. 2022

Transition écologique du travail social	Afin d'amorcer une transition écologique, de quelles façons le travail social, en tant que discipline, pourrait adapter ses pratiques et ses théories ?	<p>Au niveau individuel (intervenant – système-client) ;          Au niveau collectif (intervenant – communauté de pratique) ;          Au niveau institutionnel et communautaire (Réseau des services sociaux du Québec (CISSS et CIUSSS) – organisme communautaire) ;          Au niveau politique (OTSTCFQ, Gouvernement provincial et fédéral) ;          Au niveau de la formation (universitaire, collégiale, formation continue).</p>
	Qu'est-ce qui faciliterait cette transition ?	Quels seraient les obstacles ?
Questions de clôture	À la lumière des thèmes abordés aujourd'hui et des questions que cela a pu éveiller en vous, comment vous projetez-vous comme travailleur social dans les prochaines années ?	

Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation du travail social.

**Macdonald et al. 2022**

### Mot de la fin

Avant de vous laisser partir, je tiens à vous remercier d'avoir participé à notre groupe de discussion. Sachez que vos réponses sauront certainement alimenter nos recherches et qu'elles seront utilisées en conformité avec l'entente de confidentialité que nous avons pris préalablement. J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour vous inviter à participer à nos ateliers de mobilisation des connaissances. Ces ateliers auront pour but de vous présenter les conclusions de nos recherches. Si cette invitation vous intéresse, vous pourrez venir me voir avant de quitter pour me le signifier. Si vous avez des questions concernant les thèmes abordés aujourd'hui ou concernant le projet de recherche, je demeure à votre disposition pour y répondre.

# VERDIR LE TRAVAIL SOCIAL AU QUÉBEC :

EXPLORATION DE L'INTERSECTIONNALITÉ ENTRE L'ÉCOLOGIE ET LA PRATIQUE, LA THÉORIE ET LA FORMATION DU TRAVAIL SOCIAL.

## INTERVENANT.E.S RECHERCHÉ.E.S POUR PARTICIPER À UN GROUPE DE DISCUSSION

Les personnes sélectionnées prendront part à un groupe de discussion dans le cadre d'un projet de recherche sur la justice environnementale et l'écologisation du travail social. Plus précisément, le but du projet de recherche est de faire un état des lieux de ce qui est connu, ce qui est fait et ce qui devrait être fait quant à l'intégration d'une perspective plus « verte » dans la pratique du travail social au Québec.

### NOS INTERROGATIONS

- Devons-nous revoir les valeurs dominantes en travail social ?
- Qu'en est-il de la justice environnementale en travail social ?
- Quels sont les opportunités et les défis liés à l'intégration d'une lentille plus verte?

### LES MODALITÉS

- 5 mai 2023 entre 13h00 et 15h00 ;
- Via la plateforme Zoom ;
- Entrevue enregistrée ;
- Discussions confidentielles ;
- Sans compensation financière ;

### NOUS RECRUTONS DES INTERVENANTS QUI RÉPONDENT À CES CRITÈRES :

- Détiennent une formation en travail social ;
- Pratiquent au Québec dans le milieu institutionnel, communautaire ou privé
- Détiennent un titre de travailleur social ou d'intervenant ou toutes autres titres professionnels connexes ;
- S'intéressent aux enjeux environnementaux en travail social.

Pour vous inscrire ou concernant vos questions, veuillez contacter le coordonnateur du projet de recherche.

#### CHERCHEURE PRINCIPALE :

Sue-Ann Macdonald  
Professeure agrégée à l'École de travail social  
Université de Montréal  
[sueann.macdonald@umontreal.ca](mailto:sueann.macdonald@umontreal.ca)

#### COORDONATEUR DU PROJET DE RECHERCHE :

Érick Rioux  
Candidat à la maîtrise en travail social  
Université de Montréal  
[erick.rioux@umontreal.ca](mailto:erick.rioux@umontreal.ca)

Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation en travail social.

MacDonald et al., 2022

## Annexe IV : Formulaire de consentement

### Formulaire de consentement

#### Intervenants sociaux

Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation du travail social.

Chercheure principale : Sue-Ann MacDonald, professeur agrégée, École de travail social, Université de Montréal

Coordonnateur du projet de recherche : Érick Rioux, étudiant à la maîtrise, Université de Montréal

### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

#### 1. Objectifs de la recherche

Ce projet vise à à connaître où nous en sommes actuellement dans l'intégration des enjeux écologiques et de justice climatique dans la pratique et la formation du travail social au Québec. Les chercheurs s'intéressent à mettre à jour de nouvelles perspectives en matière de travail social « vert » (signifiant l'ensemble des considérations environnementales et écologiques à même la pratique, les modèles théoriques et les valeurs de la discipline). L'exploration de cette question s'alimentera principalement de la perception de différents acteurs clés du domaine, soit les praticiens (travailleurs sociaux et intervenants de différents milieux), les intervenants du milieu académiques universitaire et les étudiants du baccalauréat. Plus précisément, la recherche se penchera sur ces questions : a) Comment les considérations environnementales et écologiques sont-elles comprises par les acteurs du milieu, quels sont les mots ou les concepts clés qui résonnent ? b) Comment les notions environnementales et écologiques sont-elles reprises et mobilisées dans le cadre de la pratique ou de la formation, quels types de liens sont établis (ou sont absents) ? c) Quels sont les possibilités et les défis liés à l'adoption d'une lentille plus « verte » ? Les réponses à ces questions serviront ensuite à revisiter les fondements et les paradigmes contemporains du travail social face à la crise socio-écologique actuelle.

#### 2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consiste à prendre part à une discussion de groupe semi-dirigée où vous serez invité à partager vos perceptions et vos réflexions face à

Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation en travail social.

MacDonald et al., 2022

l'intégration d'une perspective écologique dans votre pratique. La discussion de groupe sera d'une durée approximative de 120 minutes et se déroulera sur la plateforme Zoom.

### **3. Enregistrement Audio**

L'échange de groupe sera enregistré, avec votre autorisation, sur support audio seulement, afin de faciliter la transcription,

### **4. Risques et inconvénients**

Compte tenu de l'activité de recherche est un groupe de discussion, il est possible qu'il survienne un bris de confidentialité. Toutefois, l'ensemble des participants sont tenus de respecter la confidentialité des propos tenus par les autres participants lors de l'activité de recherche.

De plus, il est possible que certaines questions vous mettent dans l'embarras ou dans l'inconfort. Si tel est le cas, vous pouvez à tout moment refuser de répondre et mettre fin à votre participation. Les inconvénients à votre participation concernent le temps nécessaire pour l'entretien et le déplacement (si nécessaire) que cela implique.

### **5. Avantages et bénéfices**

Il n'y a aucun avantage à participer au projet de recherche. Toutefois, en participant à cette recherche, vous pourrez contribuer au développement des connaissances sur la transition « verte » ou écologique en travail social.

### **6. Confidentialité**

Les renseignements personnels que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Nous prendrons les mesures nécessaires afin qu'il ne soit pas possible de lier votre identité à vos propos.

Les entretiens seront enregistrés puis transcrits sous forme de verbatim. Les verbatim seront conservés sur un ordinateur barré au moyen d'un mot de passe. Lorsque la recherche sera terminée, les verbatim seront transférés sur un disque dur externe ou une clé USB, puis mis sous clé dans un classeur prévu à cet effet dans le bureau de la chercheuse principale à l'UdeM. Les données des verbatim seront dénominalisées et codées, c'est-à-dire que les renseignements pouvant vous identifier seront remplacés par un code. Seule la chercheuse principale et le coordonnateur du projet de recherche connaîtront la clé du code, qui sera conservée dans un lieu sous clé, séparément des données et du matériel de la recherche jusqu'à ce que les délais de conservation soient atteints (7 ans).

#### **6.1 Confidentialité des propos des autres participants**

Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation en travail social.

MacDonald et al., 2022

Dans le cadre de groupes de discussion, le respect de la confidentialité dépend de l'équipe de recherche ainsi que des autres participants à l'activité de recherche. Il est possible qu'un bris de confidentialité survienne après la tenue de l'activité de recherche par le biais d'un autre participant au groupe de discussion. Afin d'éviter une telle situation, nous vous demandons de respecter la confidentialité des propos qui seront tenus par les autres participants lors du groupe de discussion, ainsi que l'identité des autres participants au groupe.

Étant donné l'utilisation de la plateforme numérique Zoom pour la conduite des groupes de discussion, nous vous demandons de choisir un endroit où personne ne peut vous entendre. Cette mesure vous permet de vous exprimer en toute liberté et protège les propos des autres participants. L'utilisation d'écouteurs est recommandée. Le personnel du projet de recherche qui mènera le groupe de discussion s'engage également à travailler dans un endroit qui limite le plus possible le potentiel d'écoute par d'autres personnes.

#### 6.2 Confidentialité et plateformes numériques

En acceptant de prendre part à la recherche, vous acceptez également les conditions et politiques d'utilisation des plateformes numériques utilisées dans cette étude (Dedoose et Zoom) et que ces politiques peuvent être divergentes de celles auxquelles s'engage l'équipe de recherche dans ce formulaire de consentement. Dans le cas de l'utilisation de Zoom, la licence offerte par l'UdeM minimise les risques d'atteintes à la confidentialité, mais ne les élimine pas complètement.

### **7. Compensation**

Vous ne recevrez pas de compensation liée à votre participation à ce projet de recherche.

### **8. Droit de retrait**

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits. Par contre, après le début du processus de diffusion des données, il ne sera plus possible de retirer les données.

**Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche**, veuillez communiquer avec Érick Rioux, (coordonnateur du projet de recherche) au numéro suivant XXXXX ou à l'adresse suivante [erick.rioux@umontreal.ca](mailto:erick.rioux@umontreal.ca).

Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation en travail social.

MacDonald et al., 2022

Vous pouvez aussi contacter Sue-Ann MacDonald (chercheure principale et professeure agrégée à l'école de travail social) au numéro suivant XXXXXX ou à l'adresse suivante sueann.macdonald@umontreal.

Ce projet a été approuvé par le *Comité d'éthique de la recherche – Société et culture* de l'Université de Montréal. Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le comité par téléphone au 514 343-7338 ou par courriel l'adresse [cersc@umontreal.ca](mailto:cersc@umontreal.ca) ou encore consulter le site Web : <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Si vous avez des plaintes concernant votre participation à cette recherche, vous pouvez communiquer avec l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone XXXXXX ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca) (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

## **B) CONSENTEMENTS**

### **Déclaration du participant**

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.
- Une copie du formulaire de consentement m'a été remise.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée sous format audio: Oui :  Non :

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation en travail social.

MacDonald et al., 2022

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

### **Engagement du chercheur**

J'ai expliqué au participant les conditions de participation au projet de recherche. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheuse \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

### **C) UTILISATION SECONDAIRE DES DONNÉES RECUEILLIES**

Les données recueillies dans le cadre du présent projet de recherche pourraient être d'intérêt pour d'autres projets de recherche dans le même domaine, comme un projet de thèse ou de mémoire d'étudiant. Si vous y consentez, vos données pourront être utilisées dans le cadre d'autres projets de recherche sous la responsabilité du chercheur de ce projet. L'utilisation de vos données dans le cadre d'un autre projet de recherche se fera après que ce projet aura été approuvé par un Comité d'éthique de la Recherche et sera soumise aux mêmes règles et normes que pour le présent projet. Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible à quiconque de pouvoir les relier à votre identité. Il n'est pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer au présent projet de recherche. Si vous acceptez, vos données seront conservées pour une période de 7 ans après la fin du présent projet et ensuite détruites.

Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation en travail social.

MacDonald et al., 2022

**CONSENTEMENT À UNE UTILISATION SECONDAIRE :**

- J'accepte que mes données soient conservées pour une utilisation secondaire.
- Je refuse une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Signature de la chercheuse \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

## Annexe V : Certificat d'approbation éthique

**Comité d'éthique de la recherche -  
Société et culture (CERSC)**

Bureau de la conduite  
responsable en recherche



17 mars 2023

Sue-Ann MacDonald  
Erick Rioux  
Emmanuelle KHOURY; Rosemary Carlton; Lena Dominelli

OBJET :	Projet # 2022-3949 - Approbation éthique finale Titre : Verdir le travail social au Québec : Exploration des croisements entre l'écologie et la pratique, la théorie et la formation du travail social. Financement : CRSH - SSHRC, no. d'octroi : 430-2022-00725
---------	---

Bonjour,

Le Comité d'éthique de la recherche - Société et culture (CERSC) de l'Université de Montréal a évalué votre projet de recherche en comité restreint. Suite à cette évaluation, une approbation conditionnelle vous a été émise en date du 19 janvier 2023.

Nous accusons réception des précisions et corrections demandées via le formulaire de conditions F20 ainsi que des documents en vue de l'approbation finale du projet mentionné en rubrique. Suite à la révision de ces documents, le tout ayant été jugé satisfaisant, j'ai le plaisir de vous informer que votre projet de recherche a été approuvé par le CERSC.

Les documents que le CERSC a approuvés et que vous pouvez utiliser pour la réalisation de votre projet sont disponibles dans la section **Documents approuvés par le CER**, située sous l'onglet "Fichiers" de votre projet.

Cette approbation éthique est valide pour un an, à compter du 17 mars 2023 jusqu'au 17 mars 2024. Il est de votre responsabilité de compléter le formulaire de renouvellement (formulaire F9) que nous vous ferons parvenir annuellement via Nagano 1 mois avant l'échéance de votre approbation, à défaut de quoi l'approbation éthique délivrée par le CERSC sera suspendue.

Dans le cadre du suivi éthique continu, le Comité vous demande de vous conformer aux exigences suivantes en utilisant les formulaires Nagano prévus à cet effet :

- Soumettre, pour approbation préalable, toute demande de **modification** au projet de recherche ou à tout autre document approuvé par le Comité pour la réalisation du projet (formulaire F1).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, toutes **informations supplémentaires, nouveau renseignement et/ou correspondances diverses** (formulaire F2).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, tout **incident ou accident** lié à la réalisation du projet de recherche (formulaire F5).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, l'**interruption prématurée** du projet de recherche, qu'elle soit temporaire ou permanente (formulaire F6).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, toute **dévi**ation au projet de recherche susceptible de remettre en cause le caractère éthique du projet (formulaire F8).
- Soumettre une demande de **renouvellement** un mois avant l'échéance de la date d'approbation afin de renouveler l'approbation éthique (formulaire F9).
- Soumettre le rapport de la **fin du projet de recherche** (formulaire F10).

Nous vous rappelons que la présente décision vaut pour une année et peut être suspendue ou révoquée en cas de non-respect de ces exigences.

Le CERSC de l'Université de Montréal est désigné par le ministre de la Santé et des Services Sociaux aux fins de l'application de l'article 21 du Code civil du Québec. Il exerce ses activités en conformité avec la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* (60.1) de l'Université de Montréal ainsi que l'*Énoncé de politique des trois conseils* (EPTC). Il suit également les normes et règlements applicables au Québec et au Canada.

Cordialement,

Pour la présidente du CERSC, Anne-Marie Tassé,

Karine Sénécal  
Conseillère en éthique de la recherche  
Comité d'éthique de la recherche - Société et culture (CERSC)  
Bureau de la conduite responsable en recherche  
Université de Montréal  
3333, chemin Queen-Mary, bureau 220  
Montréal (Québec) H3V 1A2